

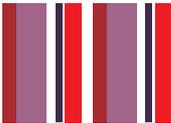
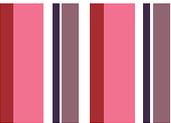


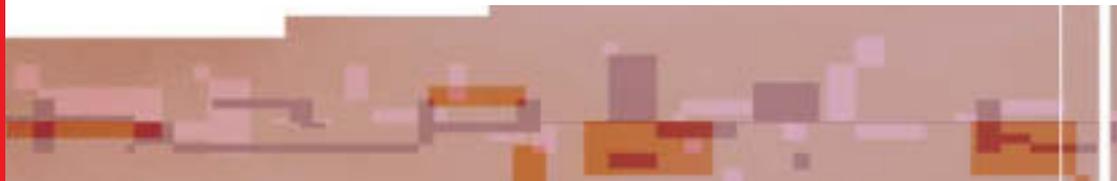
Rapport
Responsabilité Sociétale



2005

Sommaire

		Les enjeux et les défis 2	
		➔ Agissons pour une planète où il fait bon vivre	4
		➔ Agissons en regard des sensibilités des parties prenantes	6
		La démarche de progrès continu 14	
		➔ Une entreprise jeune de ses vingt ans	16
		➔ Une organisation dédiée à l'efficacité dans la transparence	18
		La dynamique économique 26	
		➔ Le choix de la filière la mieux adaptée	28
		➔ La création de valeur pour les actionnaires	44
		➔ L'année boursière	50
		➔ L'investissement pour l'avenir	54
		L'engagement social 58	
		➔ Les forces vives du Groupe	60
		➔ La sécurité : un objectif absolu la santé : une priorité de tous les instants	66
		➔ La parité, l'égalité des chances, le dialogue et la concertation	70
		Le respect des milieux naturels 74	
		➔ Le défi du réchauffement climatique	76
		➔ La préservation des milieux biologiques, hydro-géologiques et physiques	82
		➔ La parole aux parties prenantes silencieuses	90
		La symbiose sociétale 98	
		➔ Les échelons de proximité et les natures d'actions	100
		➔ Les femmes et les hommes dans l'exercice de leurs métiers	112
		Les données utilisées 114	
		➔ Le périmètre et la méthodologie de reporting	116
		➔ Les indicateurs	118
		➔ Le glossaire	124
		➔ L'attestation des indicateurs	127
		➔ La poursuite du dialogue	128



Madame, Monsieur,

En 2005 nous avons fêté le vingtième anniversaire de notre société. Ce fut l'occasion de faire un bilan, informel et convivial, avec l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise, de partager avec elles nos réussites et nos espoirs, et de poser de nouvelles bases pour nous projeter vers l'avenir. Cette démarche de progrès continu, nous l'avons formalisée, dans ses lignes essentielles, voici quelques années, en adhérant aux dix grands principes du Pacte Mondial de l'Organisation des Nations Unies. Elle est à présent de pleine application et nous vous en rendons compte pour la quatrième année consécutive.

Un acteur jeune, mais déjà riche d'expérience, c'est ainsi que nous nous définissons. Depuis vingt ans que Séché Environnement existe, nous avons toujours eu à cœur de pratiquer notre activité de traitement des déchets en produisant de la valeur pour l'ensemble de nos parties prenantes. Des impératifs qui pouvaient sembler contradictoires en première analyse ont été conciliés avec succès : rentabilité économique et maîtrise des impacts sociaux, sociétaux et environnementaux. Les éléments de reporting du présent Rapport de responsabilité sociétale vous éclaireront plus particulièrement sur nos réalisations en 2005, et sur nos perspectives.

Les événements majeurs de l'exercice 2005 que sont les obtentions d'accroissement de capacités de traitement autorisées sur trois sites du Groupe en France témoignent de cette réussite. Sans une intégration aux contextes locaux, sans une participation éclairée des riverains et un engagement sans faille de nos collaborateurs, l'acceptation du métier n'aurait pu être obtenue.

Aujourd'hui notre approche du métier poursuit son évolution : il s'agit moins d'intégrer les exigences du développement durable, tâche déjà bien engagée, que de fournir des solutions environnementales qui limitent les impacts écologiques des activités économiques de nos clients, partagés entre collectivités locales et entreprises. Les maîtres-mots en sont : lutter contre le réchauffement climatique (gaz à effet de serre), préserver les ressources naturelles (matières premières et énergies renouvelables) et protéger la santé et l'environnement.

Nous vous invitons à présent à mieux nous connaître en parcourant ce rapport, mais également à faire en sorte que nous aussi nous vous connaissions mieux, vous, nos parties prenantes et vos attentes à notre égard. N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos réflexions et préoccupations. Ainsi nous serons au plus proche des besoins de notre clientèle et des légitimes exigences de nos riverains, salariés, autorités..., pour ne citer qu'eux.

L'écoute se doit d'être mutuelle et réciproque. Engageons ensemble ce dialogue et agissons sans attendre pour une planète où il fait bon vivre.

Joël Séché
Président-directeur général



« Le développement durable n'est pas un état statique d'harmonie, mais un processus de transformation dans lequel l'exploitation des ressources, le choix des investissements, l'orientation des changements technologiques et institutionnels sont rendus cohérents avec l'avenir comme avec les besoins du présent. »

Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement,
dite Commission Brundtland - 1987

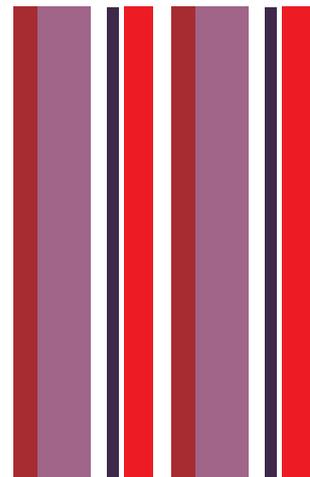
p.4 Agissons pour une planète où il fait bon vivre

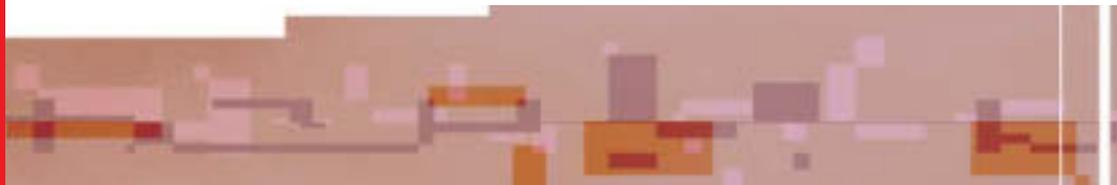
p.6 Agissons en regard des sensibilités des parties prenantes

Les enjeux et les défis



Philippe, 39 ans, Trieur de collecte sélective
"C'est un métier, plein d'avenir. Les gens ont enfin compris l'importance d'avoir un comportement citoyen et de trier pour mieux valoriser."





Agissons pour une planète où il fait bon vivre



De l'analyse des enjeux se définira la stratégie

L'écoute des parties prenantes montre que, si les déchets doivent évidemment être traités, leur présence est ressentie comme une atteinte à la dignité, qui va bien au-delà de la perception des nuisances induites (sanitaires, olfactives, visuelles). Mais les repousser hors de la vue ne règle en rien le problème de leur devenir. La nature ne permet pas à elle seule de fermer les cycles de vie par la biodégradabilité, et ne saurait en tout état de cause absorber la diversité et les volumes croissants des déchets produits par l'activité humaine. C'est à ce carrefour des enjeux que Séché Environnement, par l'exercice de ses métiers, allie « valorisation » et savoir-faire technique du traitement, au travers d'une stratégie conforme aux attentes de ses parties prenantes.

Etre un acteur de pointe sur des métiers de spécialistes

Aux producteurs de déchets, Séché Environnement doit proposer une offre globale de prise en charge de leur problématique « déchets », la plus valorisante et la plus sécurisée possible. Ces marchés bénéficient de façon durable de facteurs de croissance, en particulier impulsés par les évolutions réglementaires, qui sont le plus souvent elles-mêmes le reflet des attentes de chacun, en tant que citoyen. Les décisions de fermeture par l'Administration des installations non conformes, comme les décharges sauvages, ou le mouvement d'externalisation du traitement des déchets par les industriels, réorientent des flux de résidus significatifs vers des acteurs, tels que Séché Environnement, qui garantissent sécurité, qualité, traçabilité et respect réglementaire.

Capitaliser sur l'engagement des collaborateurs

Mobilisation du personnel, innovation et recherche permanente de la performance, écoute de la clientèle et de toutes les parties prenantes, ouverture sur la société civile, sont autant de maîtres mots qui guident

l'acceptation sociale du métier et son développement. Les femmes et les hommes de Séché Environnement s'y attachent quotidiennement pour encore mieux accompagner leurs clients, et répondre à toutes les préoccupations, qu'elles émanent de relations d'affaires, de riverains, d'investisseurs ou simplement de citoyens.

Conscients des enjeux fondamentaux qu'ils portent, c'est avec ambition qu'ils s'approprient, tant individuellement que collectivement, la démarche de développement durable, et qu'ils regardent l'avenir.

Se poser en «architecte territorial» dans un esprit d'écologie industrielle

Au-delà de la seule activité économique représentée par ses propres centres de traitement, Séché Environnement fait de la gestion des déchets un élément structurant pour un territoire. Au même titre que les réseaux de communication, ou d'adduction d'eau et d'énergies, il est facilitateur de l'implantation d'industries ou artisanats locaux auxquels ses services sont dédiés et, réciproquement, le Groupe s'intègre dans le tissu social local préexistant par son recours à des prestataires en matière de logistique, d'entretien, de vie quotidienne.

Son ancrage territorial est fondamental pour son intégration à sa terre d'accueil : le Groupe y représente un élément d'infrastructure au service de ses clients, producteurs de déchets, en se posant en protecteur des parties prenantes silencieuses. Son souci permanent de limitation du prélèvement des ressources naturelles et de valorisation énergétique à partir des déchets, le rapproche de l'écologie industrielle, grâce aux liens très forts tissés avec ses voisins, avec qui il commerce des déchets, de l'énergie et des matières.

Ainsi, le savoir scientifique aura contribué à résoudre certaines des conséquences préjudiciables qu'il aura générées, et l'intervention de « l'éco-entreprise » aura transcrit ces concepts en réalités. D'un problème local de propreté et de gestion des déchets, seront nées des actions beaucoup plus fondamentales et structurantes privilégiant la préservation de la santé, luttant contre le réchauffement climatique, voire plus directement encore, améliorant la qualité des eaux.

Philippe Leblanc,
Directeur général



De l'écoute naîtra la connaissance des enjeux

Métier d'intérêt général, le traitement des déchets impose plus que toute autre activité, une écoute attentive de la Société.

Séché Environnement, fortement impliqué aux côtés de toute partie prenante spontanément identifiée ou porteuse d'enjeux à un titre ou à un autre, sait que l'acceptation sociale de ses activités est indissociable de sa capacité à démontrer que la solution n'est pas de rejeter ses déchets hors de la vue, au-delà de tout territoire perçu comme sien. Bien au contraire, il est indispensable d'en assurer une valorisation optimale et une fin de vie irréprochable, dans le respect premier d'un cycle de vie « santé » vertueux qui, de la valorisation à l'élimination, apportera à chacun une totale sécurité. Le traitement des déchets est un des facteurs du bien-être de l'homme dans son univers, que cette notion de bien-être soit abordée au travers des maux évités (préservation de la santé, gestion des risques) ou dans une approche plus positive de vie dans un environnement sain, agréable et préservé (économies de ressources naturelles non renouvelables). Ainsi conjugués, écologie et approche

sociétale trouvent place et raison d'être dans la sphère économique.

Porté par cette prise de conscience, Séché Environnement investit depuis une vingtaine d'années dans des actions d'ouverture et de transparence, de pédagogie et d'information, en direction des populations riveraines à l'exploitation de ses sites de traitement. Standards élevés en termes environnementaux, aspects sociaux privilégiés, symbiose sociétale promue, autant d'axes récurrents de l'action de l'entreprise soumise en permanence à l'œil critique de chacun.

Dans le cadre de sa responsabilité sociétale propre, le Groupe se doit toujours de faire œuvre d'action pédagogique en particulier dans l'exercice de ses métiers, afin de bien décliner « sa » contribution au développement durable. L'analyse de ces actions initiées par l'entreprise est souvent riche d'enseignements sur la qualité de l'écoute des populations, sur l'importance d'un langage commun, sur le dialogue qui se noue de la manière la plus constructive possible entre les parties : une bonne compréhension des intérêts mutuels est au bout de ce chemin.

Didier Gauthier,

Secrétaire général en charge
du développement durable



De la stratégie découleront les moyens à mettre en œuvre

Valorisation matière, valorisation énergétique, gestion des biogaz, préservation des ressources non-

renouvelables, autant de chantiers qui prouvent que la fin de vie est une notion ouverte, et que recherche et développement, liés aux process industriels mis en œuvre et aux déchets à traiter, se doivent d'être au rendez-vous.

Séché Environnement a fait le choix stratégique de se positionner en aval des opérations de collecte et de tri des déchets, DID, DIB, OM, et de se consacrer à leur traitement et au stockage des déchets ultimes. Pour mener à bien cette mission, Séché Environnement s'est progressivement doté de la gamme la plus large d'outils performants et a souvent anticipé la conformité réglementaire (traitements thermiques et stockage

avec valorisation énergétique, outils spécifiques pour certains déchets particuliers) pour pouvoir prendre en charge le spectre le plus large de déchets. Ces positions ont encore été confortées en 2005 par l'obtention d'autorisations préfectorales d'extension de capacités pour trois sites du Groupe.

Dans cet esprit, le défi quotidien que le Groupe se doit de relever consiste simultanément à :

- répondre à la nécessité du traitement du déchet par un service irréprochable et à un coût économiquement acceptable ;
- préserver la santé et la sécurité des salariés et des riverains des installations ;
- protéger l'environnement et sa biodiversité en limitant les impacts sur les milieux hydro-géologiques et atmosphériques ;
- créer de l'activité économique, et donc de l'emploi, tout en se fondant dans le maillage local.

Christian Blond,

Directeur des opérations industrielles



De la satisfaction de tous résulteront pérennité et développement

L'opinion publique est de plus en plus concernée par la gestion des déchets, et exprime de fortes

attentes, voire exigences, en termes de sécurité environnementale et sanitaire. La connaissance des impacts des déchets sur les milieux naturels facilite la compréhension et l'acceptation de l'activité par tous. Il ne saurait plus y avoir d'expansion économique au détriment de ces valeurs fondamentales que sont la santé, le respect de la biosphère et du cadre de vie.

Séché Environnement est très présent au milieu de son environnement social et humain, et s'engage. La transparence dans son action, au niveau de son utilité sociale même, comme de sa manière de la mettre en œuvre, est source de confiance dans ses relations avec les parties prenantes. Tout coût ou toute charge librement acceptés à titre préventif par le Groupe aujourd'hui pour la préservation des hommes et de l'environnement (mesures de précaution, mise en place de barrières de protection passive...) évitent de créer une charge différée, curative, qui ne saurait être que plus importante. Ainsi le Groupe joue un rôle actif d'influence dans la promotion et la diffusion des meilleures pratiques de responsabilité sociétale : par son action et son comportement, il innove, explique, convainc... et finalement entraîne ses parties prenantes dans son sillage de bonnes pratiques.

Pour Séché Environnement, ce processus est intrinsèquement créateur d'une valeur globale, qui dépasse la seule valeur financière, car elle apporte également une valeur ajoutée à ses partenaires économiques, sociaux ou de la société civile. Ces acteurs à leur tour permettront au Groupe de bénéficier du cercle vertueux mis en route :

- Une attractivité commerciale forte (qualité du service et sécurité assurée) ;
- L'amélioration des performances économiques, dont une part par diminution des coûts au titre de risques évités par des actions de prévention et de protection ;
- L'acceptation par les populations riveraines des sites, et donc des opportunités de croissance ;
- Le développement de l'implication des collaborateurs et l'attractivité au moment de l'embauche ;
- La fidélisation de l'actionnariat (fonds d'investissements socialement responsables (ISR) en particulier).

Continuons ainsi à jouer « gagnant – gagnant », et nous poursuivrons notre expansion, au bénéfice et à la plus grande satisfaction de tous.

Jean Geissler,

Directeur administratif et financier

Charte du développement durable

Séché Environnement s'engage à :

- Faire de la protection de l'environnement, de la santé humaine et de la responsabilité à l'égard des personnes, les conditions de sa pérennité.
- Promouvoir, à l'intérieur de ses établissements, une véritable attitude de développement durable, impliquant la primauté du dialogue social, la sensibilisation et la formation de son personnel au développement durable et une organisation interne en relation avec cet objectif.
- Agir en ambassadeur du développement durable auprès de ses clients et de ses fournisseurs, afin de promouvoir, dans les modes de production comme dans les modes de consommation, un développement durable.
- Se comporter en entreprise citoyenne et responsable menant une politique de transparence, d'amélioration continue et de concertation, intégrant les attentes légitimes des parties prenantes, en étant à l'écoute des évolutions de la société.
- Contribuer à la recherche et à privilégier le développement de filières de traitement de déchets éco-efficaces et toujours plus sûres en termes d'impact sur la santé et l'environnement.
- Respecter et même à anticiper les réglementations en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement, en appliquant les meilleures techniques disponibles à un coût économiquement acceptable.
- Faire de son comportement éthique et respectueux des lois et conventions internationales en vigueur la règle fondamentale de ses démarches commerciales.



Agissons en regard des sensibilités des parties prenantes

La traduction de la vision et de la stratégie du Groupe en engagements qui soient en ligne avec l'attente de ses parties-prenantes légitimes, impose préalablement l'identification de ces dernières, avec leurs sensibilités et implications, collectives et individuelles, face aux enjeux de développement durable.

La sensibilité au développement durable

Le 28 février 2005, le Parlement français, réuni en Congrès, a adopté le projet de loi constitutionnelle relatif à la Charte de l'environnement. Ce texte rappelle les concepts fondamentaux du développement durable, sans créer ni droits ni obligations nouveaux. Il souligne la recherche d'un juste équilibre à trouver entre ses trois composantes.

Quelques mois plus tard, sous la plume du Commissariat général du plan (réflexion Isis), ces objectifs du développement durable sont repris sous forme de trois écueils à éviter :

- ni croissance sans emploi,
- ni croissance qui épuise les ressources et dégrade l'environnement,
- ni décroissance (malthusianisme au profit de la préservation de l'environnement par exemple).

L'expression du citoyen-consommateur est prépondérante dans ce débat de société : il en est à la fois acteur individuel, plus ou moins fortement impliqué, et membre d'un corps social dont il attend des avancées significatives. Ainsi la « démocratie d'opinion », base de toute prise en compte des avis des parties prenantes, met-elle en lumière trois types d'autorités qui s'expriment comme des moteurs du progrès, avec toutes les

contraintes qui y sont liées, à savoir :

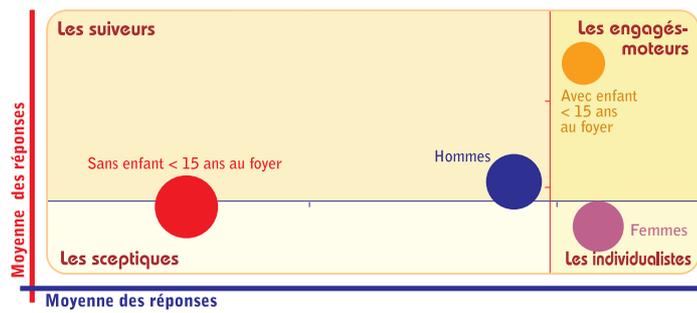
- l'autorité régalienne, par le développement des réglementations,
- l'autorité morale, qui régule les pressions de la société civile sur les comportements de production ou de consommation,
- l'autorité de marché, qui assure l'intégration croissante par les acteurs financiers des risques sociétaux et environnementaux dans leurs décisions d'investissement, de crédit...



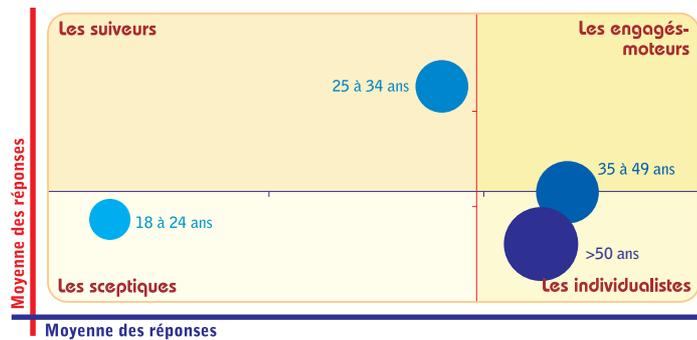


Pépito, 54 ans, Cureteur, dépoteur

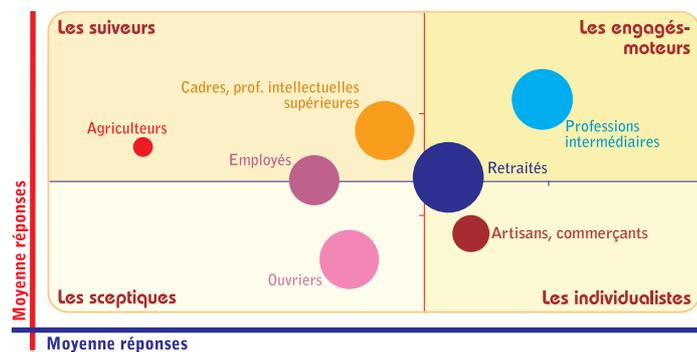
Sensibilité au Développement durable Analyse par sexe et présence d'enfant au foyer



Analyse par âge



Analyse par catégories socio-professionnelles

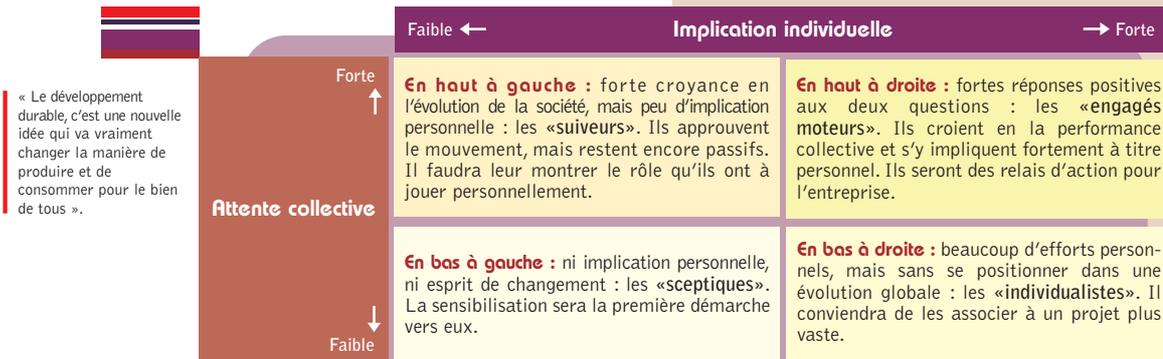


L'identification des parties prenantes

Peu de temps après que la Charte de l'environnement ait intégré le préambule de la Constitution, l'institut Louis Harris sondait sur ce thème un échantillon de personnes représentatives.

- L'implication individuelle était mesurée par la réponse à la question :
« Je me sens concerné par ce projet de société sur le développement durable, et au quotidien je fais réellement attention à économiser l'eau ou à ne pas utiliser ma voiture afin de ne pas polluer ».
- et l'attente collective est issue de l'interrogation :
« Le développement durable, c'est une nouvelle idée qui va vraiment changer la manière de produire et de consommer pour le bien de tous ».

« Je me sens concerné par ce projet de société sur le développement durable, et au quotidien je fais réellement attention à économiser l'eau ou à ne pas utiliser ma voiture afin de ne pas polluer ».



* Les valeurs statistiques sont issues de l'étude Louis Harris (enquête 6861 de mai 2005), mais leur analyse et leur présentation ne sauraient être attribuées à l'institut de sondage.



Les préoccupations majeures de société au sein de cette typologie

L'environnement n'est pas la première des inquiétudes des français*. Il occupe le sixième rang des réponses à un récent sondage, un tiers des sondés le citant comme étant l'une de leurs préoccupations, 6% le mettant même en tête. Toutefois, la sensibilité aux questions environnementales s'ancre dans l'opinion publique, et toutes les catégories socio-professionnelles s'associent peu à peu pour dénoncer les risques encourus.



Cette sensibilité accrue s'explique de deux manières :

- Les risques et dangers écologiques se multiplient, ou du moins leur médiatisation les rend-elle plus visibles. C'est le cas de la problématique du réchauffement climatique par exemple, qui gagne 16 points en cinq ans, pour s'établir à 31 %, loin devant les déchets nucléaires (17 %), la pollution de l'air (16 %), la pollution de l'eau (14 %) et la dégradation de biodiversité (10 %). Les déchets ménagers restent stables (8 %), l'activité ayant connu une évolution favorable, tant au plan réglementaire (nouvelles normes), qu'organisationnel (organismes chargés du recyclage) ou industriel (politique de fermeture des sites non conformes).

Environnement
Santé

- Les preuves du lien entre environnement et santé se précisent, et influent sur l'intensité des inquiétudes perçues. L'intégration d'un volet « santé » dans les dossiers mis à l'enquête publique est un élément de réponse à cette préoccupation, ainsi que la transparence sur les impacts mesurés autour des sites en exploitation.

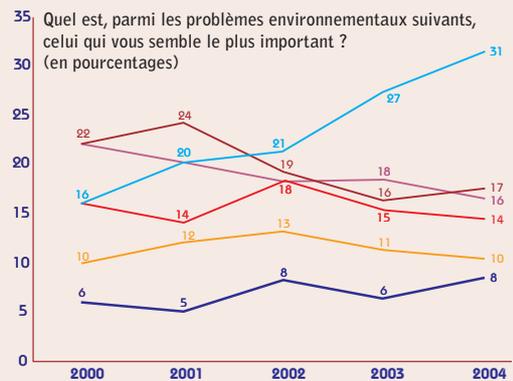
* TNS Sofres - Etat de l'opinion 2005 (enquêtes d'octobre 2004 : "les préoccupations des consommateurs citoyens" et "L'eau et le développement durable : l'état des lieux").



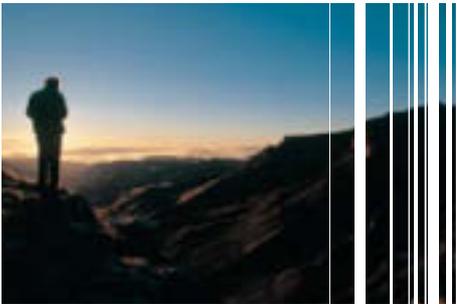
Les préoccupations des consommateurs-citoyens en pourcentage



L'évolution de la hiérarchie des préoccupations environnementales



— Réchauffement de la planète — Déchets nucléaires
 — Pollution de l'air — Pollution de l'eau
 — Dégradation de faune et flore — Déchets ménagers



Nos engagements vis-à-vis de nos parties prenantes

Les préoccupations communes à tous les citoyens se retrouveront dans celles des parties prenantes directes de Sêché Environnement. Ces dernières comportent des acteurs traditionnels de l'entreprise (essentiellement liés à l'activité même comme les salariés, les clients), d'autres plus périphériques (la presse, les riverains) et un cercle plus lointain et plus diversifié : la société civile. C'est l'ensemble de ces parties prenantes, bien qu'individuellement mues par des préoccupations diverses voire antagoniques, qui souhaitent faire entendre leur voix et défendre les enjeux qu'ils représentent.

Malgré leurs différences, ces parties prenantes ont en commun la défense d'un patrimoine commun : leur droit de vivre dans un environnement préservé qui ne porte pas atteinte à leur santé.

D'une préoccupation initiale limitée à l'information (le « droit de savoir »), ces parties prenantes évoluent vers une revendication d'association aux prises de décisions qui les concernent directement ou indirectement (le « droit de participer »). Sêché Environnement a fait le choix de s'appuyer sur cette implication croissante de tous dans la vie de la Société, pour en faire un guide dans son action, et définir ses engagements vis-à-vis de chacun d'entre eux.



Le développement économique

- Assurer la pérennité du Groupe par une croissance maîtrisée et rentable à long terme.
- Fournir à ses clients un service global de prise en charge et de traitement de leurs déchets, dans le respect de l'ensemble des normes réglementaires, avec une sécurité, une traçabilité et une transparence qui s'expriment dans le respect quotidien des hommes et de ses milieux.



Développement économique

Satisfaction des clients

Performance économique

Intégration locale

Gouvernance

La préservation des parties prenantes silencieuses

- Contribuer à la sauvegarde de la biodiversité et des milieux naturels, en prenant part à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, et en œuvrant à la préservation des ressources naturelles, en particulier par des actions de valorisation énergétique des déchets.
- Préserver les milieux hydro-géologiques, biologiques et physiques dans lesquels s'exerce l'activité du Groupe.



Préservation des parties prenantes silencieuses

Respect de l'environnement

Recherche et développement

Nature Biodiversité

Santé

Prévention et maîtrise des risques

Formation

Implication sociale

Attentes sociales et sociétales



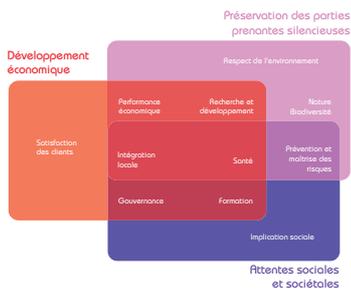
La symbiose sociétale

- Établir des relations de confiance avec l'ensemble du tissu économique et social en contact des sites en agissant en transparence, et se positionner parmi les acteurs du développement économique et social des zones d'implantation.



Les attentes sociales

- Favoriser l'épanouissement professionnel des collaborateurs du Groupe par une politique de recrutement et de formation adaptée.
- Veiller à leurs conditions de sécurité et de santé à leurs postes de travail, par un management spécifique s'accompagnant :
 - de formations spécifiques pour tous les salariés ;
 - d'une politique d'information mise en œuvre par des correspondants compétents sur les sites, incluant l'affichage des résultats sécurité ;
 - d'un reporting sécurité pour chaque accident, avec analyse au sein de l'équipe de travail de la victime, et avec sa hiérarchie ;
 - de la prise en compte d'une évaluation sécurité dans les diverses décisions du Groupe, et en particulier lors des investissements nouveaux.



La démarche et ses objectifs

2005, après un recentrage réussi, un redéploiement par croissance interne sur des métiers à haute technologie et fort potentiel

Le respect des milieux naturels

- En 2005:**
- Une auto-suffisance énergétique de 83%
 - Des gaz à effet de serre stables malgré une croissance de l'activité
 - Une consommation nette d'eau en baisse de plus de 20%
 - Des performances accrues en épuration des rejets

Objectifs 2006-2007

	Etat d'avancement en 2005	Objectifs 2006	Objectifs années ultérieures
GES-Prise en compte anticipée des exigences du PNAQ			
Mise en oeuvre du plan maîtrise de consommation d'eau			
Elaboration du plan maîtrise de consommation d'eau			
Surveillance d'un site supplémentaire / Contrôles périodiques			
Achever la mise en conformité réglementaire dioxines			

La dynamique économique

- En 2005:**
- Obtention d'extensions de capacités autorisées, tant dans le domaine du stockage (2 sites) que du traitement thermique de déchets industriels dangereux
 - Un chiffre d'affaires de 338 M€ en croissance de 7 %
 - Un résultat opérationnel de 48,5 M€, multiplié par 2,6 par rapport à 2004 (IFRS pro forma)
 - Une capitalisation boursière de près de 780 M€ en fin d'année, en croissance de 67 %

Objectifs 2006-2007

	Etat d'avancement en 2005	Objectifs 2006	Objectifs années ultérieures
Réaliser des audits réglementaires sur l'ensemble des sites			
Amélioration du reporting			
Définir des macro indicateurs développement durable	reporté à 2006		
Obtenir 3 certification ISO 14001 supplémentaires			
Obtenir 1 certification ISO 9000 supplémentaire	reporté à 2006		

Légende

	Créneaux non concernés		Objectif
	En cours		Permanent
	Réalisé		

Les objectifs fixés en 2004 sont en noir,
ils se complètent par de nouveaux objectifs en 2005 pour 2006 (en rouge)

L'engagement social

- En 2005:**
- Un renforcement de compétences par 214 embauches
 - Près de 19 000 heures de formation dispensées, dont plus de la moitié pour les métiers et la sécurité
 - Un taux de fréquence des accidents du travail (TF1) qui baisse de 45 à 31, et un taux de gravité divisé par 2

Objectifs 2006-2007

	Etat d'avancement en 2005	Objectifs 2006	Objectifs années ulérieures
Mettre en oeuvre une action de sensibilisation et la sécurité à l'ensemble de l'encadrement. Refonte du support			
Elaborer un guide des bonnes pratiques pour les plates formes DTQD			
Poursuite des actions spécifiques relatives à la protection de la santé (CMR, risques infectieux...)			
Mener deux actions pilote visant la réduction des risques TMS			
Achever la mise en place du plan spécifique d'investissement Protection incendie			
Mettre à jour tous les 5 ans au plus, les études de dangers des sites industriels			
Mettre en oeuvre une formation / sensibilisation au développement durable / Sécurité . Refonte du support			
Mettre en oeuvre une formation / sensibilisation au développement durable / Sécurité des opérateurs	reporté à 2006		
Lutter contre les accidents du travail (objectif TF1<15)			
Participer à l'opération "Le défi pour la Terre" en distribuant le petit livre vert pour la terre à l'ensemble des salariés			

La symbiose sociétale

- En 2005:**
- Une ouverture sur l'ensemble des parties prenantes à travers le vingtième anniversaire
 - Une exposition photographique mettant en valeur les collaborateurs dans l'exercice de leurs métiers

Objectifs 2006-2007

	Etat d'avancement en 2005	Objectifs 2006	Objectifs années ulérieures
Formaliser le système de relation avec les parties prenantes : identifier les parties prenantes et enregistrer leurs attentes (site pilote)	reporté à 2006		
Achats: poursuite de l'Intégration de critères développement durable dans le cahier des charges			
Animer les relations de proximité à travers les MM. Voisinage			
Finaliser le lancement des Agendas 21 sur 3 sites	reporté à 2006		

p.16

Une entreprise jeune de ses vingt ans

p.18

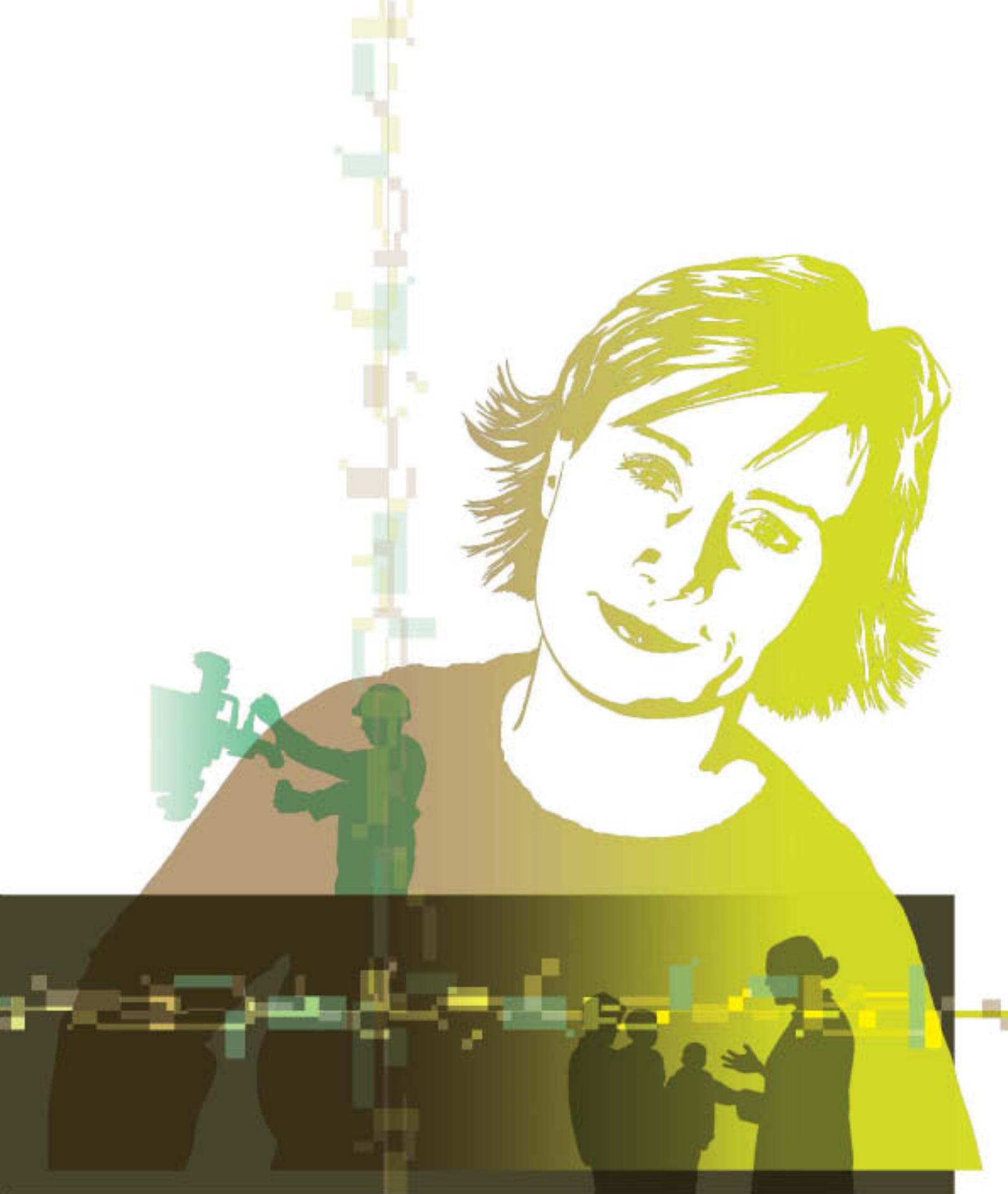
Une organisation dédiée à l'efficacité
dans la transparence

La démarche de progrès continu



Alexandra, 34 ans, Chargée de communication

“La problématique de santé liée au traitement des déchets fait partie des préoccupations légitimes des citoyens. J’aime faire partager aux visiteurs du site mes convictions quant à l’utilité sociale et environnementale de nos métiers.”



« Que l'avenir ne soit plus ce qui va arriver, mais ce que nous allons faire »

Henri Bergson

Une entreprise jeune de ses vingt ans

1980

Les grands mouvements mondiaux de société

1972

Sommet de Stockholm.

1987

Rapport Bruntland (définition du concept de développement durable).

1980

1980

Un contexte réglementaire dynamique

1975

Promulgation du premier cadre législatif français relatif aux déchets, donnant une définition du déchet, posant les jalons des différentes filières nécessaires (collecte, valorisation, traitement...) et établissant la responsabilité du «pollueur-payeur».

1976

Entrée en vigueur de la loi sur les installations classées pour la protection de l'environnement, organisant l'ouverture, l'exploitation et le contrôle des activités dangereuses et susceptibles d'être polluantes. L'autorisation d'exploiter implique une obligation de résultat pour l'industriel : les rejets dans l'air, l'eau et le sol sont réglementés et doivent être traités.

1980

Les étapes du Groupe

1980

Reprise par Joël Séché de la petite entreprise familiale de travaux publics. Son obstination et ses qualités de visionnaire permettent de positionner progressivement la Société sur les métiers de l'environnement.

1985

Ouverture du centre de stockage de classe 2 (ordures ménagères et assimilées) à Changé (53). Dès cette époque, Joël Séché est attentif à développer le dialogue permanent avec les riverains et toutes les parties prenantes.

1980





1990

2000

1992

Sommet de la terre à Rio.

1998

Création de la Global Reporting Initiative (GRI) sous l'égide des Nations Unies.

1999

Création du Global Compact à l'initiative de Kofi Annan, Secrétaire général des Nations Unies.

2002

Sommet de Johannesburg.

2005

Entrée en vigueur du protocole de Kyoto sur le réchauffement climatique.

1990

2002

1992

Mise en place de la planification de la gestion des déchets. Des grands principes sont posés, tels celui de proximité pour limiter les transports, favorisant l'économie à la source et le recyclage, réservant le stockage aux seuls déchets ultimes (loi Lalonde).

Echéance de la loi Lalonde concernant la fermeture des décharges brutes. Définition au niveau européen d'une nouvelle nomenclature des déchets, plus contraignante que la précédente, imposant l'identification, la dangerosité, la traçabilité des déchets.

2006

Vers une nouvelle «politique nationale des déchets» qui actualisera celle de 1992, en particulier sur les questions des produits en fin de vie, des déchets dangereux diffus, de la responsabilité financière du producteur de déchets, et de leur gestion territoriale.

1990

2000

1994

Création du «parc d'activités déchets», concept innovant, qui regroupe de nombreuses offres de services pour le traitement des déchets des collectivités locales et des industriels, dont un centre de stockage de classe 1.

1997

Ouverture d'un biocentre et d'une unité de traitement des déchets d'activités de soins à risques infectieux. Entrée au second marché de la Bourse de Paris.

2001

Acquisition d'une stature nationale avec le rachat d'Alcor.

2004

Recentrage sur le cœur de métier : traitement et stockage des déchets. Les activités périphériques (collecte, tri, recyclage de matières premières secondaires) sont cédées à des professionnels de ces métiers.

2002

Acquisition de Trédi et renforcement de la position en clientèle industrielle. Obtention de la première certification santé et sécurité du personnel : OHSAS 18001.

1996

Reconnaissance de la réussite de l'entreprise au travers de la certification environnementale ISO 14001, la première décernée au monde dans son domaine d'activité.

2005

Extension de capacités autorisées à Trédi Salaise, Drimm et SVO.

1990

2000



Une organisation dédiée à l'efficacité dans la transparence



La gouvernance

Une implication au plus haut niveau

Le Conseil d'administration de Séché Environnement compte cinq administrateurs, dont deux sont indépendants au sens du rapport Bouton, c'est-à-dire qu'ils n'entretiennent aucune relation avec le Groupe susceptible de compromettre l'exercice de leur liberté de jugement. Aucun jeton de présence n'est attribué aux administrateurs. Le Conseil d'administration applique des règles de fonctionnement internes qui découlent de l'application de la loi de sécurité financière (présentées dans le document de référence 2005). Il s'est par ailleurs doté d'un code de déontologie boursière qui s'applique aussi bien aux administrateurs qu'aux salariés concernés au titre de leurs fonctions (membres des différents comités et leurs collaborateurs directs).

Le Conseil d'administration s'est réuni six fois en 2005, avec un taux de présence ou de représentation des administrateurs de 91,4%. Aucune rémunération à ce titre, et aucun jeton de présence n'ont été versés en 2005.

Des structures dédiées à la gouvernance

Les fonctions de Président et de Directeur général sont assumées par Joël Séché, assisté d'un Directeur général délégué, Philippe Leblanc. Aucune limitation formelle n'est apportée à leurs pouvoirs. Du fait de la structure d'entreprise patrimoniale du Groupe, avec un actionnariat familial prédominant et une présidence exercée par le principal actionnaire, le Conseil ne s'est pas doté à ce jour de comités spécifiques de nomination, d'audit ou de rémunérations. Ces tâches sont dévolues aux

structures de management qui disposent de larges délégations pour la mise en œuvre d'une gouvernance du Groupe.

Elles s'axent autour d'une approche matricielle, croisant les attentes du client (commercial) à la prestation technique à fournir (opération industrielle). Le développement durable est traité de manière transversale à toutes ces fonctions, sous l'impulsion du Comité de direction. Son action est relayée par les divers comités, les responsables d'unités, et par la direction QSSE et ses relais de terrain (dont les comités « agenda 21 »).

Outre des groupes de travail, dédiés à la gestion d'une problématique ciblée et transversale aux activités du Groupe (sujets techniques, laboratoires...), des comités se réunissent avec une périodicité hebdomadaire, bimensuelle ou mensuelle selon le cas. Ils sont la traduction de la gouvernance au sein du Groupe :

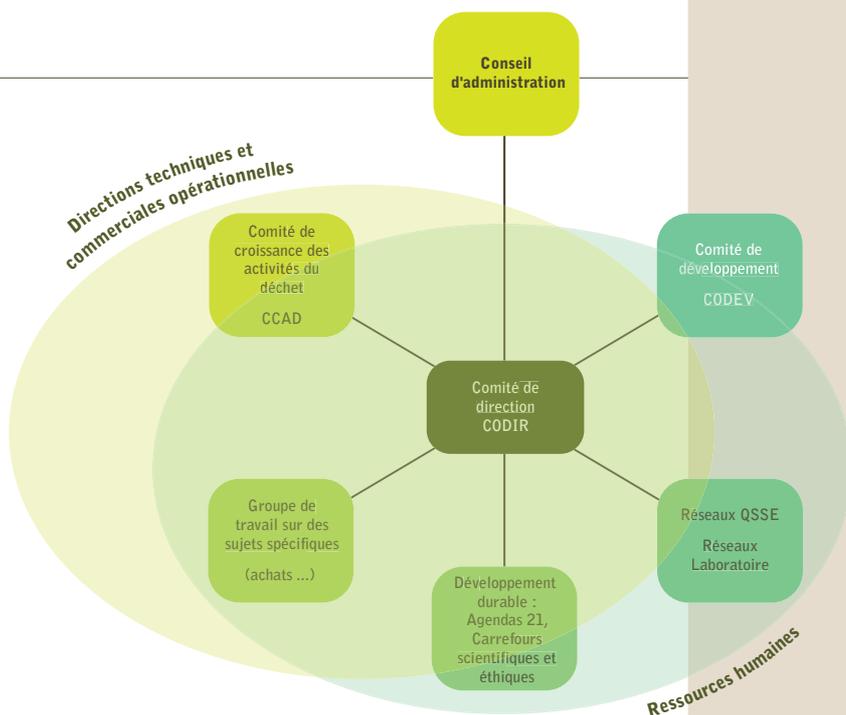
- **CODIR (Comité de direction)** : qui est le relais opérationnel du Conseil d'administration, qui synthétise toutes les facettes de la vie de l'entreprise (direction générale, développement durable, administration et finances, opérations industrielles) ;
- **CCAD (Comité de croissance des activités du déchet)** : qui est l'interface entre commerciaux et opérationnels des sites de traitement pour l'exécution de la politique du Groupe au quotidien ;
- **CODEV (Comité de développement)** : qui est un organe de réflexion et de prospective sur les grands problèmes de société (gaz à effet de serre, énergies renouvelables...), le métier et les marchés du Groupe.



Corinne, 34 ans,
Technicienne métrologue

	Fonction	Indépendance rapport Bouton	Nombre d'actions	Nationalité	Date de 1 ^{re} nomination	Échéance du mandat
Joël Séché	P-DG Administrateur		3 701 436	Française	19 / 10 / 1981	AG sur cptes 31 / 12 / 2005
Philippe Leblanc	DG délégué Administrateur		45	Française	01 / 10 / 2001	AG sur cptes 31 / 12 / 2006
Thérèse Bigeon	Administrateur		100	Française	19 / 10 / 1981	AG sur cptes 31 / 12 / 2005
Jean-Pierre Vallée	Administrateur	Oui	100	Française	29 / 11 / 1993	AG sur cptes 31 / 12 / 2005
Apax Partners (P. de Giovanni)	Administrateur représentant permanent	Oui	681 076	Française	05 / 07 / 2002	AG sur cptes 31 / 12 / 2010

Les autres mandats et fonctions exercés par les administrateurs sont rappelés dans le Document de Référence 2005



Le développement durable : une manière d'être

Cette organisation permet d'attribuer à chacun ses responsabilités, collectives et individuelles, tout en conservant la flexibilité nécessaire à une bonne réactivité commerciale. Les principes de responsabilité, qui constituent le cadre de référence de l'entreprise, sont matérialisés dans des textes affichés dans tous les sites et/ou remis à tous les salariés, ou du moins à ceux concernés par leur objet. Leur non-respect constituerait une faute grave :

- Charte du Développement durable ;
- Codes de comportement et d'action ;
- Code de déontologie boursière ;
- Charte QSSE ;
- Guide d'alerte et de communication de crise.





La maîtrise des risques

Dans l'exercice de son activité, Sécché Environnement doit faire face à un certain nombre de risques que le Groupe s'emploie à maîtriser : risques industriels, environnementaux, politiques à l'international, risques financiers... L'occurrence d'un événement redouté, l'accident, est minorée par la mise en place de trois niveaux de barrières de prévention :

- **Les barrières techniques** : qui sont constituées de tous types de dispositifs de sécurité jugés nécessaires, préventifs comme les alarmes, les équipements de protection..., ou curatifs comme les systèmes de lutte contre l'incendie ;

Prévention sécurité

- **Les barrières organisationnelles** : qui vont des analyses de risques (dont celles préalables aux investissements nouveaux significatifs), à la maîtrise des conformités réglementaires, aux systèmes de management (OHSAS, ISO...) ou au retour d'expérience ;
- **Les barrières humaines** : qui reposent sur la qualification et la formation professionnelle des opérateurs, et sur leur implication et motivation personnelle au poste de travail.



Barrières techniques :

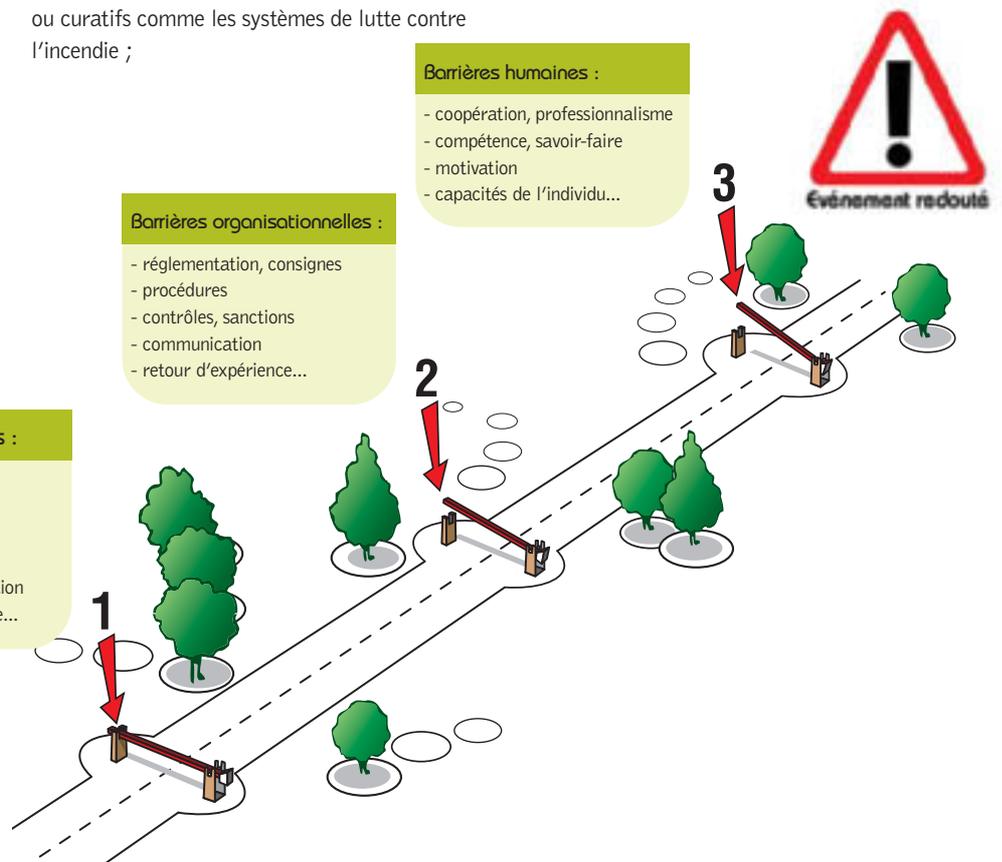
- dispositifs de sécurité
- redondances, alarmes
- postes de travail
- interfaces utilisateurs
- équipements de protection collective et individuelle...

Barrières organisationnelles :

- réglementation, consignes
- procédures
- contrôles, sanctions
- communication
- retour d'expérience...

Barrières humaines :

- coopération, professionnalisme
- compétence, savoir-faire
- motivation
- capacités de l'individu...





1 Barrières techniques

Une sécurisation accrue dans la lutte contre les incendies

Le plan « sécurité incendie » en cours d'exécution a été défini en concertation entre les services techniques et QSSE de Sèché Environnement, et les compagnies d'assurance du Groupe. Il porte sur le renforcement des dispositifs de détection, de prévention et de lutte incendie.

Quelques illustrations sur le site de St-Vulbas :

Un double groupe motopompe diesel ayant un débit de 485 m³ /h, ainsi qu'une réserve d'eau incendie de 900 m³, ont été mis en place. La mise en route de ces groupes autonomes, est automatiquement initiée par toute baisse de pression dans le réseau incendie, qui intervient lors du déclenchement de la protection sur les installations du site.

Un réseau de tuyauteries, en boucle, aérien et souterrain, dessert l'ensemble des insta-

llations à protéger, selon des techniques appropriées aux risques spécifiques :

- ensemble de pulvérisateurs destinés à arroser (type déluge) la totalité de la zone en cas de détection d'un éventuel départ de feu dans les hangars ou sur les aires dédiées aux différentes filières directes situées à proximité du four rotatif ;
- équipement de couronnes à eau et de générateurs de mousse sur la pomperie et les stockages liquides (ensemble de 10 cuves de 90 m³ de capacité unitaire) afin de garantir un refroidissement efficace et d'éviter les feux de nappes dans les rétentions.

Les autres sites du Groupe bénéficient de cette expérimentation en fonction de leurs besoins propres. Leur protection incendie est améliorée selon les cas par des augmentations de débits et de pouvoir d'extinction de l'eau par des ajouts d'additifs ou agents émulsifiants, ainsi que par la mise en place de dispositifs sprinklers nouveaux.



Exercices de simulation d'incendie





L'HAZOP :

A partir d'une liste d'une vingtaine « mots guide »* et de paramètres préconisés pour un type d'étude, une trame récurrente est établie sur les circuits préalablement définis du procédé étudié. La quantification des risques est effectuée selon la gravité de l'évènement concerné (sécurité des hommes, environnement, économie) et la fréquence d'apparition de cet évènement.

- Au niveau 1, on pourra considérer qu'il n'y a pas d'action à engager.
- Au niveau 2, il y aura nécessité d'engager une démarche corrective et préventive.
- Au niveau 3, la correction devra être immédiate ou pourra provoquer l'arrêt de l'installation.

* Quelques exemples de « mots guide » : trop de débit, pas assez de débit, trop de pression, pas assez de pression, température trop élevée, corrosion, contamination, réactifs (décomposition, réactions en chaîne...), équipements, sécurité (formation, détection, bruit...).



2 Barrières organisationnelles

L'analyse des risques

L'analyse des risques consiste à :

- identifier l'ensemble des situations dangereuses susceptibles de survenir dans un établissement
- puis à coter ces événements en gravité et en fréquence afin de les hiérarchiser dans une matrice des risques.

La majorité des méthodes mises en œuvre sont des **méthodes dites d'analyse inductive**, basée sur une analyse « descendante » de la séquence accidentelle (causes vers conséquences). Il est alors nécessaire d'identifier les combinaisons et les enchaînements successifs d'évènements pouvant mener jusqu'à l'accident. L'HAZOP et l'APR, font partie de ces méthodes.

Les méthodes dites d'analyse déductive utilisées sont fondées sur une analyse « ascendante » de la séquence accidentelle (conséquences vers causes). A partir de l'évènement majeur, les combinaisons et les enchaînements successifs d'évènements sont identifiés afin de remonter aux évènements initiateurs. C'est le cas, par exemple, de l'arbre des causes ou de l'arbre des défaillances. Le retour d'expérience entre également dans cette catégorie d'analyse.

Des analyses de risques ont été faites chez Séché Environnement en 2005, en particulier concernant des projets :

Déchets traités	Site de traitement	Méthode d'analyse
Ligne effluents gazeux (COV)	Trédi Saint-Vulbas	APR et HAZOP
Ligne solvants	Speichim Saint-Vulbas	APR
Ligne gaz et liquides	Trédi Salaise	HAZOP
Ligne gaz bouteilles	Trédi Saint-Vulbas	HAZOP
Traitement des gaz de fosses	Trédi Strasbourg	APR et HAZOP

L'APR :

C'est une méthode d'usage très général couramment utilisée pour l'identification des risques au stade préliminaire et à un niveau global. Cette méthode non exhaustive est basée sur l'étude des situations dangereuses liées aux produits et aux équipements mis en œuvre dans l'installation étudiée ; elle permet ensuite d'identifier leurs causes et leurs conséquences. Elle s'inscrit dans le processus de conception d'une installation nouvelle ou d'une importante modification d'un procédé, au moment des choix

des concepts de sécurité. Son principal intérêt est pouvoir être utilisée au début de la conception soit avant la définition des équipements et des schémas de circulation des fluides et par là facilite le choix des équipements les mieux adaptés. Elle aide également à la maîtrise des risques d'une installation, aboutissant à un plan d'action dont l'objectif principal est de réduire les risques jugés inacceptables (actions correctives et actions préventives).



3 Barrières humaines



Audit et Risques Professionnels

AGF Courtage global est l'assureur de Sêché Environnement pour ses risques de Responsabilité Civile liés à ses activités.



TEMOIGNAGE

En 2005, la Direction Prévention Ingénierie des AGF a accompagné son client Sêché Environnement dans sa politique de maîtrise des accidents du travail et des maladies professionnelles dans le cadre du contrat d'assurance responsabilité civile.

« Les six audits réalisés en 2005 par les ingénieurs Prévention des AGF, traduisent la préoccupation constante de Sêché Environnement de ne pas mettre en danger ses employés ou d'avoir les outils les plus efficaces pour faire face à un éventuel recours injustifié.

En règle générale, l'accès aux informations est souvent complexe car le sujet est sensible, en développement et se situe au carrefour de plusieurs fonctions au sein de l'entreprise : management, ressources humaines, sécurité et environnement, médecine du travail, achats, maintenance... Sêché Environnement quant à lui, dans un souci de transparence, nous a donné toutes les informations nécessaires à notre évaluation. La méthodologie d'audit a reposé sur huit critères principaux d'analyse :

le management de la sécurité ; l'analyse des risques professionnels ; la formation et l'information des salariés ; le suivi médical ; la conformité des équipements et des installations ; la gestion des sous-traitants et des intérimaires ; les situations d'urgence ; le reporting et l'analyse des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Nous sommes satisfaits du bilan que nous dressons à la suite de ces audits. Nous avons plus particulièrement noté la solidité du management global des risques marqué par un engagement fort de la direction. »

Cela se traduit par des moyens humains importants (une filière HSE d'environ 40 collaborateurs), une culture de sécurité proactive (on n'attend pas que l'accident arrive avant d'agir !...) et une prise de conscience sur les efforts à poursuivre en matière de santé et de conditions de travail (aménagement des postes, suivi médical).

La relation sincère et transparente avec son assureur des risques de responsabilité civile en témoigne.



Savoir identifier les risques





La maîtrise des risques industriels et écologiques

Une approche intégrée de la gestion des risques

L'ensemble des activités qui sont susceptibles d'avoir une influence sur la sécurité et l'environnement est maîtrisé par la mise en place de procédures et modes opératoires. Ceux-ci sont régulièrement remis à jour en fonction du retour d'expérience interne et externe (basé sur un état exhaustif des accidents enregistrés dans l'activité traitement complété par une démarche volontaire de partage d'expérience en matière de sécurité au niveau des syndicats professionnels français).

80% des tonnages traités en sites certifiés

La prévention et la réduction des impacts lors d'événements accidentels

Le dispositif mis en œuvre comprend des organisations permettant de protéger le personnel, les populations et l'environnement lors d'accidents. Suivant la taille du site et la réglementation applicable, ces dispositifs s'appellent plan interne de secours, POI (plan d'opération interne) et/ou PPI (plan particulier d'intervention).

Afin de préserver l'outil industriel, des moyens de lutte contre l'incendie en particulier, sont présents sur tous les sites. Ces moyens sont audités périodiquement par les experts des assurances et des programmes d'amélioration permanente sont mis en œuvre.

L'aspect communication n'est pas en reste, avec la mise en place d'une organisation de communication d'urgence, en vue d'assurer la meilleure information aux parties prenantes en cas de crise.

La maîtrise de la conformité réglementaire

Les autorisations préfectorales d'exploiter ont un caractère durable, généralement sans limitation temporelle. Cependant, si un site ne

respectait pas les prescriptions y figurant, l'Administration pourrait prendre les mesures qui s'imposeraient. La maîtrise de la conformité réglementaire mise en place par Sécché Environnement découle :

- d'une veille réglementaire permanente ;
- de la participation à des groupes de travail au niveau professionnel en vue de devancer les réglementations ;
- d'audits réglementaires par des agents spécialement formés, relatifs à la bonne application des règles et à l'identification d'éventuelles non-conformités ;
- d'actions correctrices le cas échéant dans les plus brefs délais.

La couverture des risques financiers

Risque de change

Les opérations commerciales du Groupe sont réalisées principalement en euros. Les marchés d'Asie-Australie comme ceux des Amériques – à l'exclusion du Brésil – sont exprimés ou indexés sur le dollar.

L'endettement du Groupe est exprimé à 100 % en euros. Les investissements réalisés à l'étranger étant effectués en devises locales, un risque de change existe au niveau du Groupe. À ce jour, ce risque est en décroissance après les cessions de 2004 et 2005, et ne fait pas l'objet d'une couverture globale au niveau du Groupe.

Risque de taux

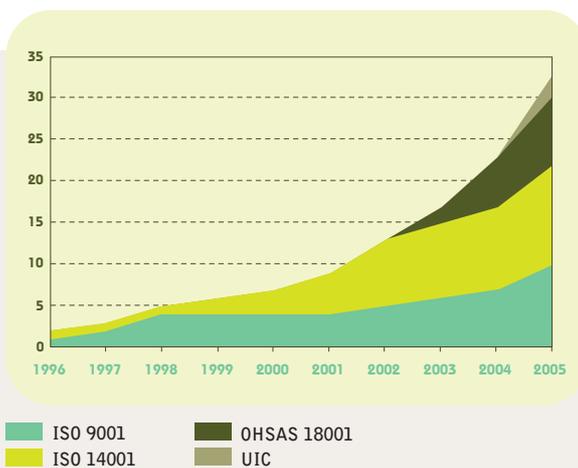
La convention de crédit, avant toute mesure de couverture, est à taux variable. Afin de se protéger contre une éventuelle hausse des taux d'intérêt et d'optimiser le coût de son endettement, le Groupe a recours à des instruments de couverture détaillés dans le Document de référence.

Risque de liquidité

Sécché Environnement respectant ses «covenants» bancaires, ne fait pas l'objet d'un risque de liquidité lié à son endettement en 2005.



Evolution du nombre de certifications



Une faible exposition aux risques politiques ou internationaux.

La nature des activités ainsi que leur implantation géographique à travers le monde (bien que restant centrée sur l'Europe), exposent le Groupe à certains risques d'instabilité politique et économique. Au jour de l'établissement du présent document, Séch  Environnement n'a pas connaissance de risques de nature politique pouvant avoir une incidence significative sur l'activité, le patrimoine, la situation financière ou les résultats du Groupe.

Une absence de risques connus liés aux tiers

Séch  Environnement estime ne pas avoir de dépendance spécifique à l'égard de l'un de ses clients, ni à l'égard de ses fournisseurs. Il n'existe pas de faits exceptionnels ou litiges susceptibles d'avoir, ou ayant eu dans un passé récent, une incidence sensible sur l'activité, le résultat, la situation et le patrimoine du Groupe.

Les systèmes de management de la sécurité

Le système de management des risques est au cœur de la politique Développement durable de Séch  Environnement. Il englobe les effectifs permanents de l'entreprise et ceux des entreprises sous-traitantes qui peuvent être conduites à intervenir sur les sites.

Il n'existe pas d'entreprises performantes sans éthique, sans organisation. Il n'existe pas de progrès continus sans remises en cause permanentes et recherches systématiques des retours d'expériences.

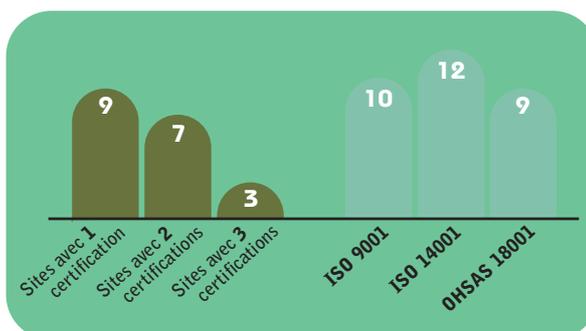
Les normes des séries 9000 (qualité), 14000 (environnement) ou 18000 (santé sécurité) reposent sur quatre principes fondamentaux porteurs des axes ci-dessus et totalement partagés par Séch  Environnement :

- nécessité de disposer de principes organisationnels apportant repères à chacun tout en favorisant l'épanouissement de tous par le biais d'une totale expression des compétences ;
- analyse objective des situations pour mieux apprécier le chemin à parcourir et déployer les efforts à accomplir au travers de démarches participatives bien comprises ;
- rendre compte grâce à une traçabilité de qualité reposant sur des indicateurs à la pertinence reconnue ;
- accéder à un niveau de responsabilité collective donnant total crédit aux principes de responsabilité sociétaux désormais reconnus au niveau international (place de chaque partie prenante).

Telles sont les raisons pour lesquelles Séch  Environnement fait des normes citées, des références de premier rang. Telles sont les raisons pour lesquelles le Groupe a décidé d'en systématiser la mise en œuvre. La certification proprement dite n'en est que l'expression la plus visible, une reconnaissance de démarches bien comprises et correctement appliquées. Atout de communication, voir résultats d'exigences, elle n'est en rien un aboutissement définitif, bien au contraire, la mobilisation et le progrès doivent être permanents.



Nombres de sites certifiés en France





« Un nombre croissant d'entreprises européennes promeuvent leur stratégies de responsabilité sociale en réponse à une série de pressions sociales, environnementales et économiques. Elles visent à envoyer un signal aux différentes parties prenantes auxquelles elles ont affaire ... Ce faisant les entreprises investissent dans leur avenir et espèrent que leur engagement volontaire contribuera à accroître leur rentabilité. »

p.28 Le choix de la filière la mieux adaptée

p.44 La création de valeur pour les actionnaires

p.50 L'année boursière

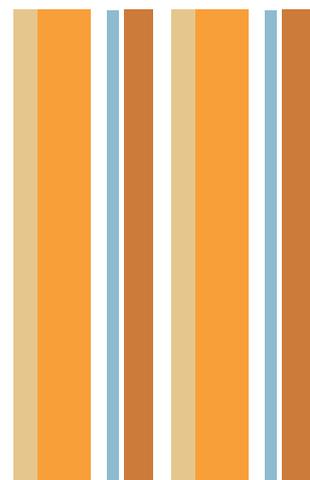
p.54 L'investissement pour l'avenir

La dynamique économique



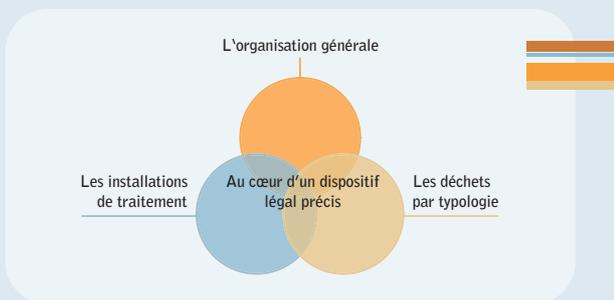
Rock, 48 ans, Opérateur de démontage des transformateurs

“J’ai la télé-commande dans les mains du matin au soir pour réaliser la vidange des transformateurs électriques avant leur traitement en autoclaves. Je récupère le PCB, substance très toxique et interdite aujourd’hui, qui est ensuite éliminée dans l’incinérateur spécialisé du site”.





Le choix de la filière la mieux adaptée



« Expertise et application des Normes et Règlements »

La recherche de l'excellence dans le respect et l'anticipation des normes et règlements visant l'environnement et la santé aux postes de travail, est un des objectifs permanents du Groupe.

La trajectoire de croissance dans laquelle s'inscrit Séché Environnement implique mise à jour systématique et développement des autorisations dont les installations du Groupe sont titulaires.

Afin de faciliter l'atteinte de ces deux objectifs, avec un souci constant d'amélioration continue exigeante, un service dédié a été mis en place au sein de la Direction des Opérations Industrielles du Groupe.

Un métier de spécialistes

Au cœur d'un dispositif légal précis

« Toute personne qui produit ou détient des déchets dans des conditions de nature à produire des effets nocifs sur le sol, la flore et la faune, à dégrader les sites ou les paysages, à polluer l'air ou l'eau, à engendrer des bruits et des odeurs et, d'une façon générale, à porter atteinte à la santé de l'homme et à l'environnement, est tenue d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination... »

Code de
l'Environnement
Article
L.541-2

Le Code de l'environnement regroupe dans le livre V « Prévention des pollutions, des risques et de nuisances », l'ensemble des textes législatifs liés à la gestion des déchets et aux obligations d'élimination faite à tous les producteurs. Il intègre notamment les deux lois fondatrices en matière de déchets en France :

- La loi n° 75-633 du 15 juillet 1975 posant le principe du « pollueur - payeur », modifiée par la loi du 12 juillet 1992 sur l'élimination des déchets et la récupération des matériaux ;
- La loi n°76-663 du 19 juillet 1976 relative aux Installations classées pour la protection de l'environnement, qui constitue le cœur du dispositif légal de prévention des risques et des pollutions engendrées par les activités industrielles.

Les grands principes législatifs

La responsabilité du producteur

Le producteur de déchet est responsable de ses déchets de la collecte à l'élimination finale. Les déchets dangereux doivent être traités séparément (Article L.541-1 du Code de l'environnement). Toute entreprise doit pouvoir, à la demande de l'administration, justifier de



Christian, 57 ans,
Rippeur



l'origine, la nature, les caractéristiques, les quantités, la destination et les modalités d'élimination de ses déchets. (Article L.541-2 du Code de l'environnement).

La planification

Institués par la loi du 1^{er} juillet 1992, les plans ont pour but la programmation et la gestion des moyens d'élimination des déchets sur le territoire national. Les plans départementaux, ou inter-départementaux concernent les ordures ménagères et les déchets assimilés, les plans régionaux ou inter-régionaux concernent les déchets industriels dangereux.

Le financement

La taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) est perçue sur le traitement des déchets, à l'exception de la valorisation matière. Cette taxe est majorée pour les sites de stockage non autorisés (doublée en 2005, quadruplée dans la loi de finances 2006). Les sites certifiés profitent à l'inverse d'une réduction de taux de TGAP.

Les transports

Le transport des déchets dangereux doit répondre aux normes ADR (Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par la route), qui définissent des règles précises en terme d'équipement des véhicules, de formation du personnel... (arrêté du 1^{er} juin 2001).

Le fonctionnement des installations de traitement est codifié

Les sites de traitement de déchets sont des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) soumises à autorisation préfectorale.

Les centres de stockage

■ Arrêté du 9 septembre 1997 sur les installations de stockage de déchets ménagers et assimilés (fixant des normes d'exploitation et imposant le captage et le traitement des rejets) ;

■ Directive du 26 avril 1999 uniformisant en Europe les normes techniques et environnementales (déjà anticipé en France par les textes nationaux) ;

■ Arrêté ministériel du 30 décembre 2002 relatif au stockage des déchets dangereux.

Depuis le 1^{er} juillet 2002 (Loi Lalonde de 1992), seuls les déchets ultimes sont susceptibles de stockage. L'exploitant du centre de stockage a des responsabilités croissantes :

- Création d'une bande d'isolement de 200 m autour du site de stockage ;
- Renforcement des règles d'admission des déchets sur les sites et traçabilité ;
- Surveillance des sites pendant une durée minimale de 30 ans après leur exploitation ;
- Constitution de garanties financières afin d'assurer le respect des obligations de remise en état du site après la fin de l'exploitation.

Les unités d'incinération

■ Directive européenne du 4 décembre 2000 harmonisant et renforçant les règles applicables à l'incinération des déchets ;

■ Transposition en droit français par deux arrêtés du 20 septembre 2002, fixant une échéance d'application obligatoire au 28 décembre 2005.

Des investissements d'anticipation sont consentis par les traiteurs de déchets dans le cadre des nouvelles normes européennes applicables aux rejets atmosphériques, aux effluents aqueux, à l'émission de dioxines et furanes par les installations d'incinération. Leur objectif est d'accroître les performances techniques en matière de limitation des émissions et d'assurer leur contrôle permanent :

- Normes plus sévères portant sur les poussières, les métaux lourds, le monoxyde d'azote, dioxines ;
- Seuils limites pour les rejets dans l'eau afin d'éviter tout transfert de pollution ;
- Comptes-rendus à l'Administration et au public (CLIS).

Les interdits :

- Abandonner ses déchets ;
- Brûler des déchets à l'air libre et non dans une installation autorisée ;
- Mélanger des déchets devant suivre des filières spécifiques (déchets dangereux, emballages industriels et commerciaux, piles, PCB, huiles usagées...) ;
- Stocker des déchets bruts, seuls les déchets ultimes sont autorisés au stockage. Il s'agit d'un déchet résultant ou non du traitement d'un déchet, qui n'est plus susceptible d'être traité dans des conditions techniques et économiques du moment, notamment par extraction de la part valorisable ou par réduction du caractère polluant ou dangereux.





Des arbitrages de filières techniques

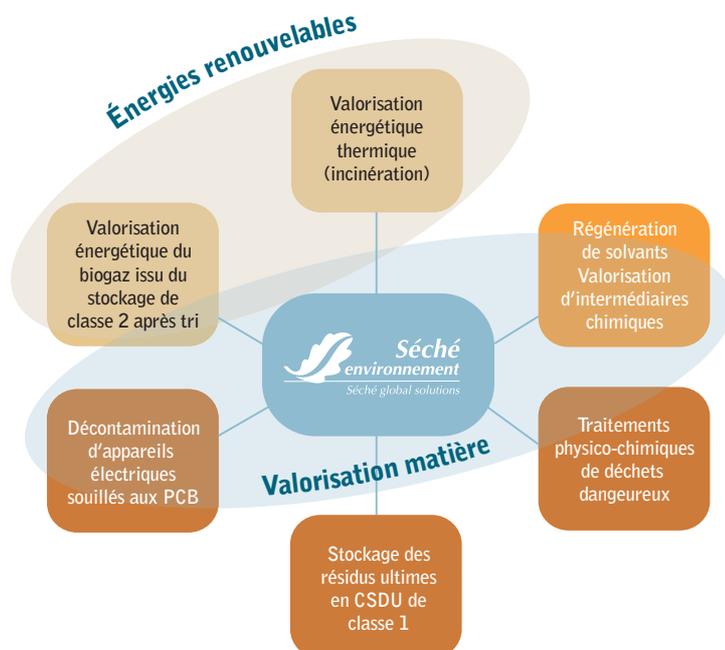
Le cœur de métier de Séché Environnement est la prise en charge de la pollution générée par les activités humaines et de développer les différentes voies de valorisation des déchets. Séché Environnement a fait en 2004 le choix stratégique de se positionner en aval des opérations de collecte et de tri des déchets, qu'ils soient dangereux ou non, et de se consacrer à leur gestion, leur traitement et au stockage des déchets ultimes.

Les déchets des divers types sont orientés vers les filières de traitement adaptées, en fonction de leur nature chimique et de leur forme physique, voire de leur caractéristique bactériologique. Ces choix connaissent des

limites techniques (faisabilité), réglementaires (autorisations) et économiques. Si des arbitrages peuvent marginalement exister entre les modes de traitement, dans la majorité des cas, ce choix est dicté par les contraintes évoquées précédemment.

Tous les outils, pour tous les déchets

Les filières (stockage et incinération par exemple) ne peuvent donc être considérées que marginalement comme concurrentes entre elles. C'est pourquoi il est important pour Séché Environnement de disposer de la plus large palette d'outils, afin de répondre aux attentes de tous ses clients, pour tous types de déchets.



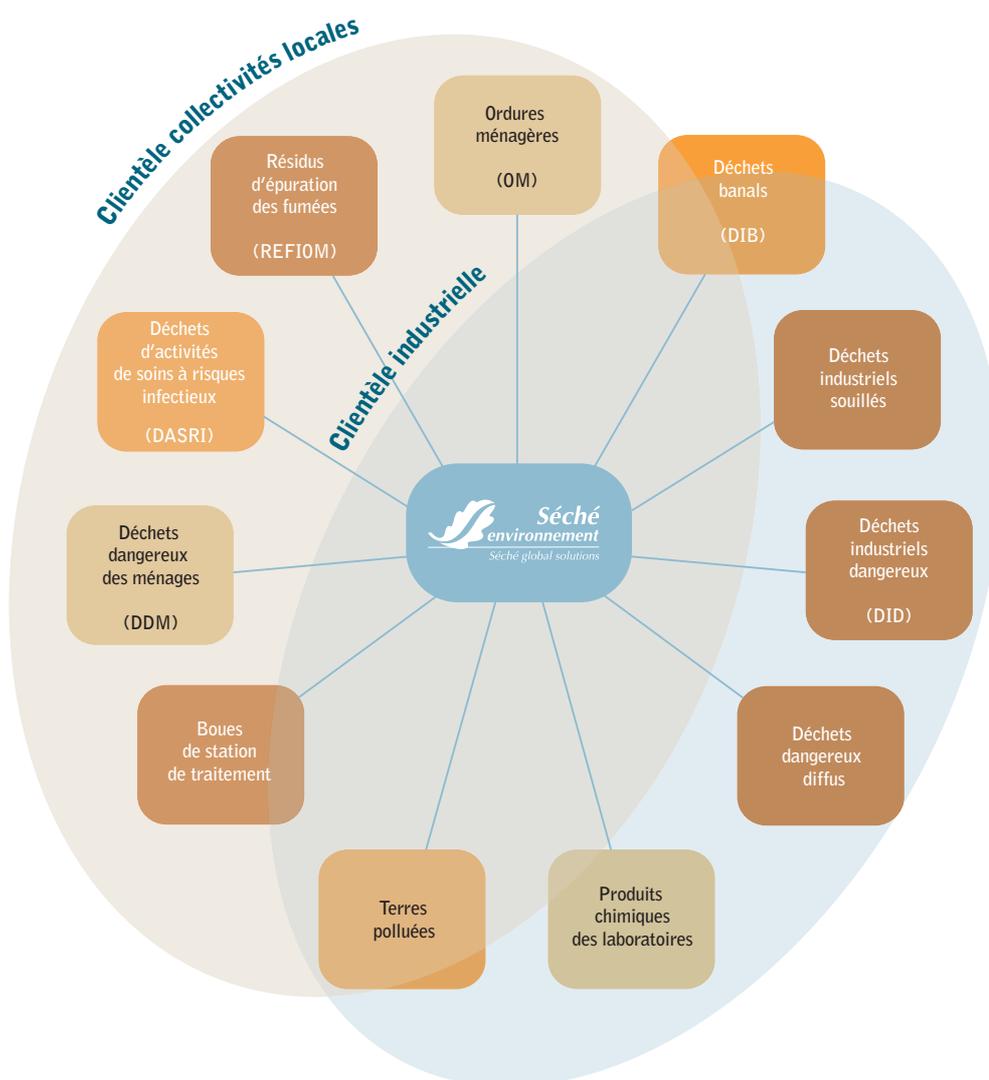
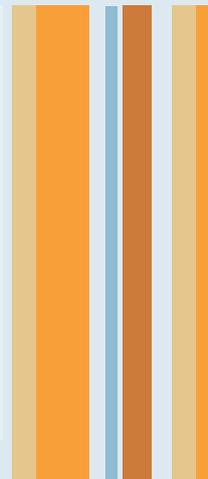
Des clientèles et des typologies de déchets

Séché Environnement est l'un des principaux acteurs, et le premier spécialiste, du marché français du traitement des déchets, au service de l'environnement, son client final.

Pour mener à bien cette mission, Séché Environnement s'est progressivement doté de la panoplie la plus large d'outils performants, réglementairement conformes (traitements thermiques et stockage avec valorisation énergétique, outils spécifiques pour certains

déchets particuliers) pour pouvoir prendre en charge le spectre le plus large de déchets. Séché Environnement se caractérise par ce positionnement original, en aval des activités de collecte, au cœur des métiers les plus techniques des marchés du déchet.

Il traite et stocke, dans le respect de l'homme et de la nature, des flux de déchets divers et variés des industries et des ménages. Son intervention constitue le dernier maillon du cycle de vie de biens, manufacturés ou non.



Des réglementations spécifiques aux différentes typologies de déchets

- Les PCB, PCT et POPs ;
- Les emballages des industries et commerces ;
- Les huiles usagées ;
- Les véhicules hors d'usage ;
- Les déchets d'équipements électriques et électroniques ;
- Les piles.





L'incinération :

Elle s'adresse aux déchets organiques ou contenant des pollutions organiques.

La zone de chalandise est fonction de la spécificité des déchets : les plus toxiques d'entre eux, nécessitant des installations dédiées, ont un marché national, voire international.

- Pour les DD et DIB, les producteurs de déchets incinérables sont issus de l'industrie dans son ensemble, en particulier la chimie et le secteur pétrolier.
- Pour les OM et les DIB (emballages), la clientèle est composée des collectivités territoriales et des activités commerciales.



- DD et DIB
- OM et DIB

Les énergies renouvelables

L'Europe importe actuellement plus de 50 % de ses besoins énergétiques et la flambée récente du cours du pétrole induit les pouvoirs publics à se préoccuper de la sécurité des approvisionnements. Selon certains experts, si rien n'est fait, la dépendance énergétique de l'Europe pourrait atteindre 70 % en 2030.

Autonomie énergétique : **83 %**

En France, RTE (le réseau de transport d'électricité) a annoncé récemment que le pays pourrait manquer annuellement, dès 2009, d'une puissance installée d'environ 1000 MW électrique, ce qui suscite dès à présent de nombreux projets.

Le Groupe dispose à la fois des ressources énergétiques que sont :

- la fraction des déchets à pouvoir calorifique, valorisable à travers ses installations thermiques en chaleur ou électricité,
- le biogaz produit par ses centres de stockage de déchets ménagers et assimilés.

Il entend donc participer activement à la production d'énergies renouvelables et contribuer ainsi à la réalisation des objectifs européens dans ce domaine ainsi qu'à la réduction de la dépendance énergétique de la France.



La valorisation thermique

Des énergies renouvelables issues des déchets traités

Le principe repose sur l'oxydation directe des déchets dans un foyer, le but de l'opération étant la transformation intégrale des matières organiques contenues dans les déchets en vue de les rendre totalement inertes.

Le pouvoir calorifique des déchets est suffisant pour mener à bien la combustion, sans recours à des appoints d'énergies fossiles (fioul, gaz naturel). La chaleur produite par cette combustion est récupérée dans une chaudière sous forme de vapeur d'eau qui, à son tour, peut actionner un ensemble turbine-alternateur pour produire de l'énergie électrique. La valorisation énergétique s'effectue à ces deux niveaux (vapeur et électricité), et ne subsisteront pour stockage que des résidus ultimes à la quantité limitée et à la toxicité contrôlée (imbrûlés et mâchefers).

À ce titre, les énergies renouvelables produites ont également un impact favorable sur la maîtrise de l'effet de serre.

Des barrières de sécurité pour l'homme et l'environnement

La conception technique des usines dépend des caractéristiques des déchets qui y sont incinérés. En particulier, le type de four utilisé (tournant ou à grille)

et sa taille, sont dimensionnés en fonction de la proportion des produits solides ou liquides, de leur pouvoir calorifique et de la capacité souhaitée. La nature chimique des déchets (teneur en halogènes en particulier) influence les choix des modes de traitement des fumées.

Échéance réglementaire du 28/12/05 respectée



Les gaz issus de la combustion doivent faire l'objet d'une post-combustion (brûlage complémentaire) à très haute température, de manière à provoquer leur oxydation complète. Un refroidissement brutal des gaz permet d'éviter la recombinaison des molécules, en particulier de celles qui sont indésirables, telles les dioxines. Des techniques spécifiques d'épuration des fumées terminent le traitement avant rejets contrôlés à l'atmosphère.

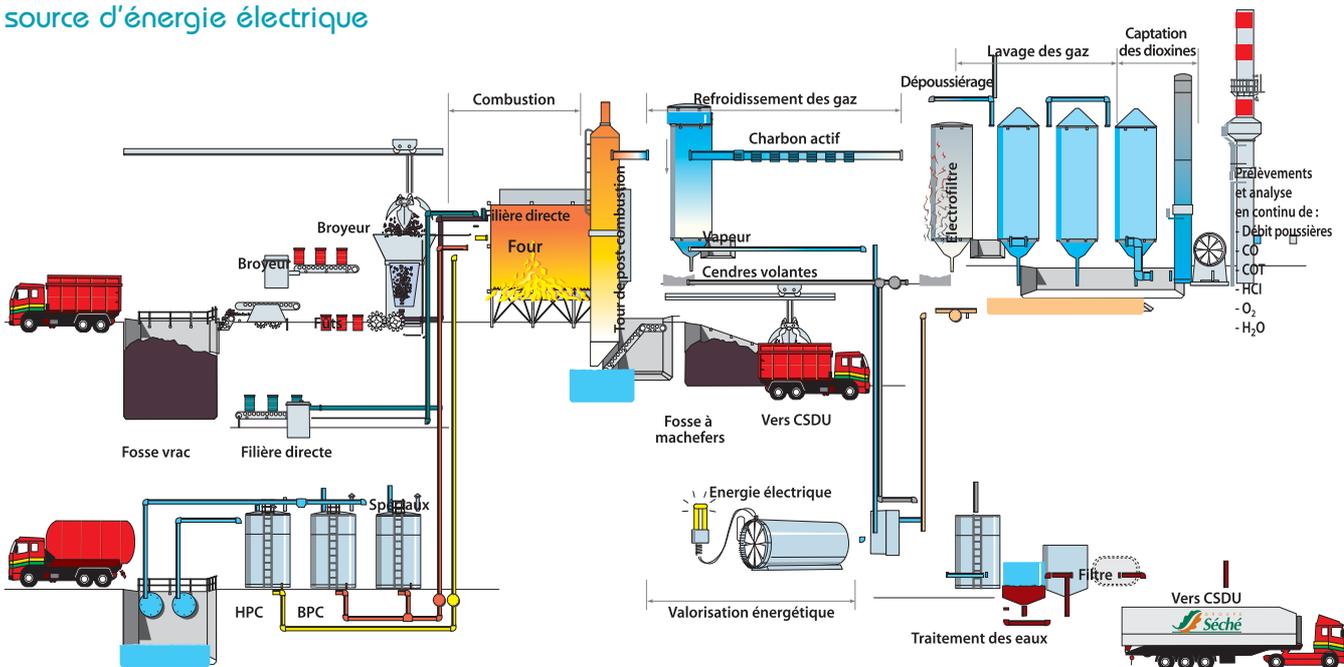
L'eau utilisée pour certains lavages de gaz est traitée par des systèmes de filtration spécifiques, puis après de nombreux contrôles et analyses, elle est réutilisée dans le process, puis rejetée.

Des avantages incontestables

Pour tout déchet combustible, l'incinération offre de nombreux avantages. Elle évite la contamination microbienne ou bactériologique, et permet une réduction importante des volumes à stocker : les cendres et les mâchefers représentent moins de 20 % du poids initial du déchet. Parallèlement, elle s'inscrit dans les productions d'énergies « vertes » (sous forme vapeur ou électrique).



Du déchet comme source d'énergie électrique





La valorisation du biogaz

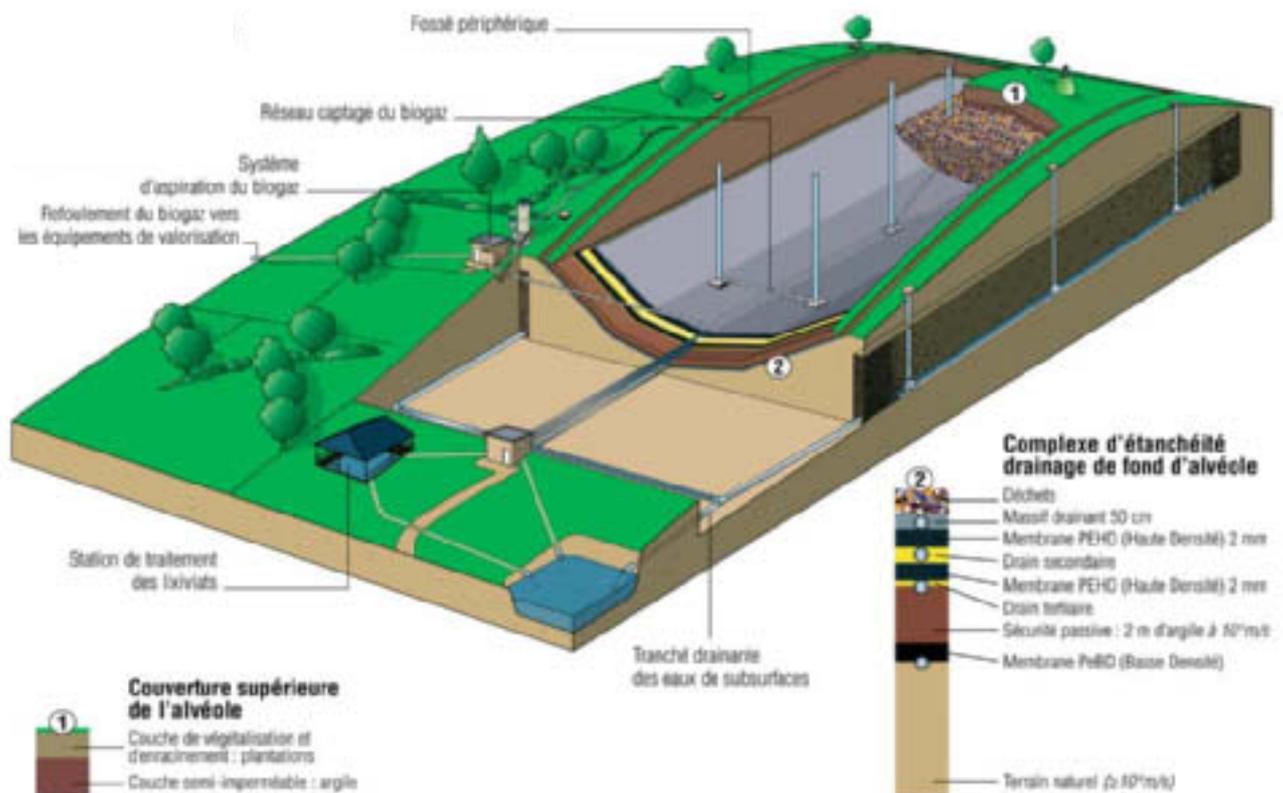
Le stockage est une solution présentant des atouts écologiques indéniables à condition d'être réalisé dans de bonnes conditions. C'est pourquoi les installations du Groupe sont construites dans un souci de sécurité maximale à long terme allant au-delà des simples prescriptions réglementaires. Le Groupe est particulièrement attentif à la sécurité passive assurée par l'étanchéité du

site : il accorde un soin particulier à la qualité de la couche d'argile et aux géomembranes qui tapissent le fond et les

14 millions de m³ par an captés sur le site de Changé

flancs des alvéoles. Les déchets stockés sont ainsi isolés du milieu environnant, et en particulier des ressources en eau.

Du déchet comme source d'énergie sous forme de biogaz





La sécurité active est assurée par un réseau de drainage. Celui-ci permet d'extraire gravitairement les lixiviats (effluents liquides de la décomposition des déchets) en vue de leur traitement en station d'épuration. Les technologies les plus récentes y sont mises en œuvre (osmose inverse).

Le biogaz (méthane principalement) est capté tout au long de la vie du stockage et est, dans la plupart des cas, valorisé comme énergie renouvelable dans le cadre d'utilisations internes aux sites, ou de partenariats locaux comme la déshydratation de fourrages par une coopérative agricole à Changé.

Le stockage des déchets ménagers et assimilés

Il s'adresse aux déchets ultimes, c'est-à-dire la fraction qui ne peut être recyclée ou valorisée dans les conditions techniques et économiques du moment.

La clientèle se compose de collectivités territoriales comme d'industriels, selon la nature des déchets : OM pour les premiers, DIB pour les deux.

La zone de chalandise est régionale pour les déchets ménagers et assimilés.



● Sites de stockage





La valorisation matière et les traitements des déchets dangereux

Le traitement des déchets d'activités de soins à risques infectieux

En complément pour les activités d'incinération et de stockage, Séché Environnement assure le traitement de déchets d'activités de soins à risques infectieux. Deux technologies alternatives sont mises en œuvre :

- L'hygiénisation avant stockage ou incinération dans un incinérateur pour ordures ménagères ;
- L'incinération à très haute température dans des incinérateurs pour déchets dangereux équipés et autorisés à cet effet.

La décontamination des appareils électriques souillés aux PCB

Les PCB (polychlorobiphényles), plus connus sous les noms commerciaux de Pyralène ou Askarel, ont été largement utilisés comme diélectriques dans les transformateurs et les condensateurs pour leur stabilité chimique et leur ininflammabilité.

94 %
des solides valorisés

L'impact de ces produits très complexes, sur la santé et l'environnement, a progressivement imposé l'arrêt de leur production dans les années 1980. Sous l'impulsion d'une directive européenne, tous ces transformateurs devront être éliminés d'ici fin 2010, et les pollutions éventuellement liées (sols contaminés) traitées.

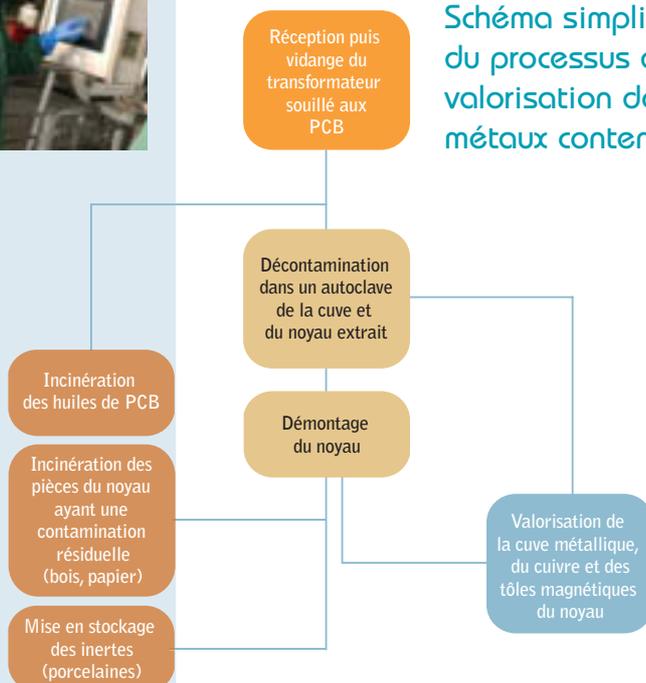
Peu d'opérateurs au monde savent décontaminer ces appareils, et Trédi s'est fait une réputation internationale en ce domaine. Sur ses sites de Saint-Vulbas ou d'Izeaux, il procède à la décontamination et permet le recyclage des métaux présents dans ces transformateurs (cuivre, tôles magnétiques...) et du chlore sous forme d'acide chlorhydrique. Actif sur ce secteur de marché, le Groupe traite également les autres isolants qui présentent dangerosité ou risques comme le SF₆. Les déchets dangereux sont ensuite incinérés sur place, assurant une sécurité et une traçabilité sans faille.



- Déchets d'activités de soins à risques infectieux
- Traitements physico-chimiques
- Traitements des PCB



Schéma simplifié du processus de valorisation des métaux contenus



Le traitement physico-chimique :

Il est réservé aux déchets industriels dangereux liquides souvent de nature minérale, des huiles et des produits toxiques (métaux lourds, cyanures, arsenic ou chrome) ou dont la nocivité réside dans des pH extrêmes (acides ou basiques) ou à la présence d'hydrocarbures. Les principaux producteurs de ce type de déchets sont les industries chimiques, métallurgiques, pétrolières, de traitement de surface, et ateliers de mécanique. La zone de chalandise est

régionale pour les déchets simples à traiter, et nationale pour les déchets les plus dangereux (plus forte valeur ajoutée).



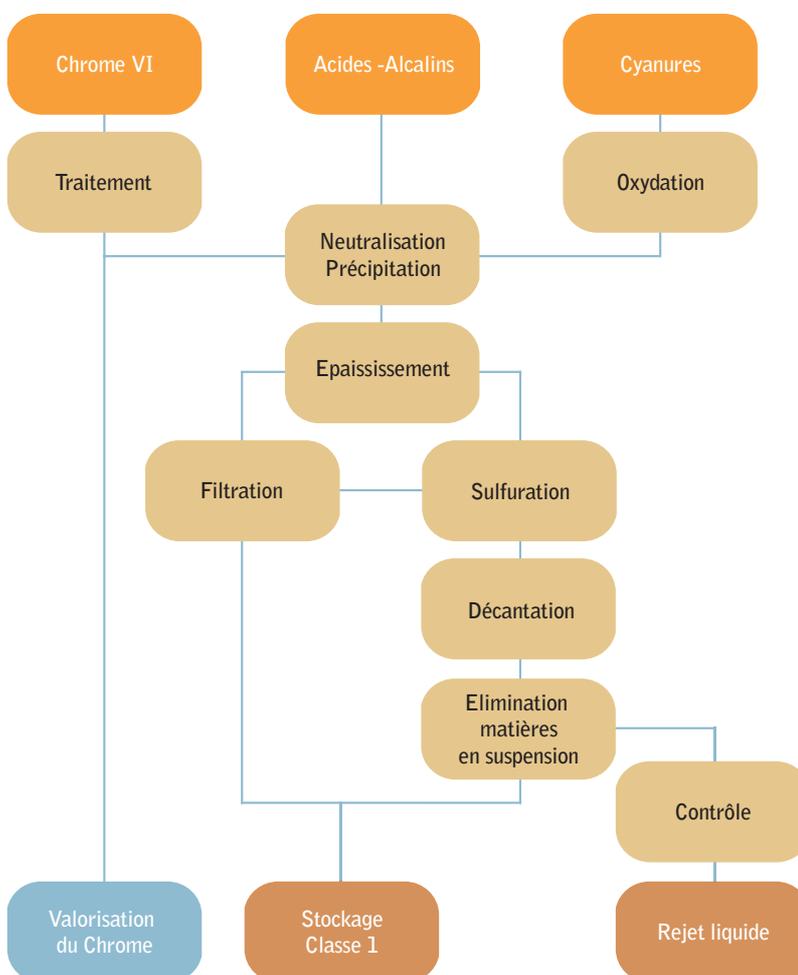
Les traitements physico-chimiques

Selon leur nature, les déchets peuvent être soumis à divers traitements, parmi lesquels :

- la neutralisation des pH (acides-bases) ;
- la précipitation d'hydroxydes métalliques ;
- la décyanuration, la déchromatation ;
- le traitement des effluents sur résines échangeuses d'ions ;
- le cassage des émulsions huileuses par centrifugation et séparation de phases : un traitement biologique peut être appliqué seul, ou en complément de finition, à ces déchets.



Organigramme des prétraitements de déchets spécifiques et du traitement global de neutralisation





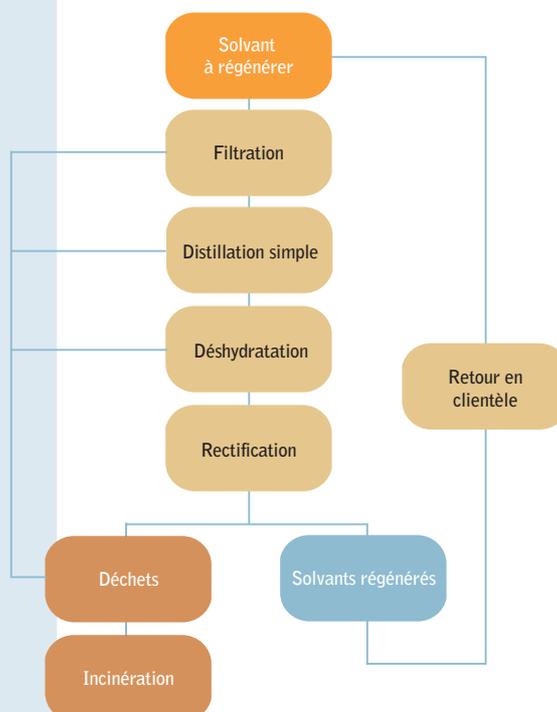
La purification d'intermédiaires de synthèse et la régénération de solvants

Le Groupe a développé une activité de purification d'intermédiaires chimiques de synthèse par distillation, sous forme de travail à façon, pour le compte de la pharmacie, de la cosmétique, de la parfumerie, de l'agrochimie et de la chimie fine. Il purifie des intermédiaires de synthèse nécessaires à la production du produit fini et travaille en back up de production. Il est l'un des quelques acteurs internationaux à maîtriser la technique de rectification sous un vide poussé.

Le Groupe assure également la purification, principalement en travail à façon, de solvants de nettoyage issus des industries traditionnelles, fabricantes ou utilisatrices de produits à base de solvants, telles la peinture, les encres et les vernis (fabricants) ou l'automobile, l'imprimerie et le bâtiment (utilisateurs). Sur ce segment, le Groupe s'appuie essentiellement sur la compétitivité des installations de sa filiale Speichim Processing, due à la polyvalence unique de son outil de production (colonnes de distillation de diamètres et à nombre de plateaux variés).



Schéma simplifié de la régénération de solvants



Le stockage des déchets dangereux

Le stockage des déchets dangereux (dit de classe 1) s'adresse aux déchets ultimes de l'industrie, c'est-à-dire la fraction qui ne peut être recyclée ou valorisée, souvent résidus de premiers traitements de déchets qui en ont retiré la fraction « utile » (matière et énergie), généralement de nature minérale et sous forme solide.

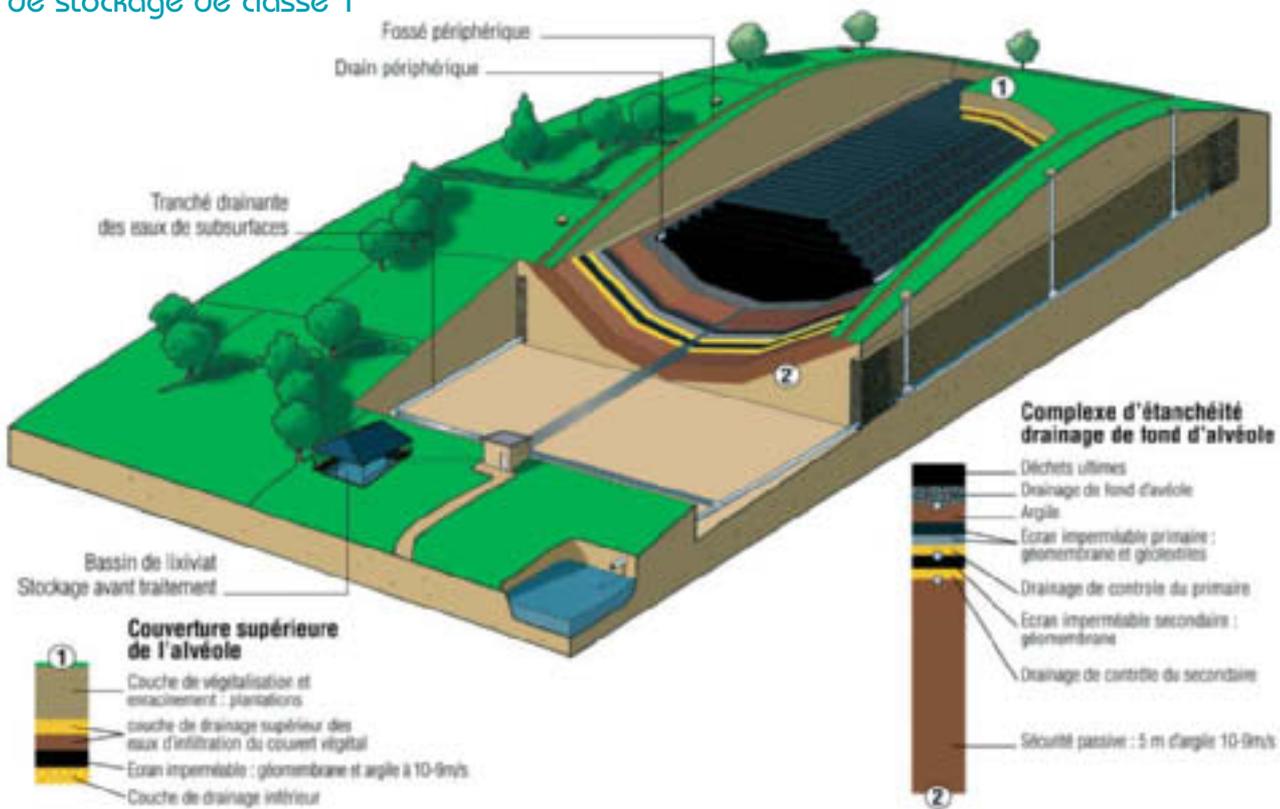
Les résidus des incinérateurs d'ordures ménagères (REFIOM : résidus d'épuration des fumées d'incinération) sont également stockés en centre de classe 1. La clientèle est alors composée de collectivités locales.

Les déchets font l'objet d'une procédure d'acceptation stricte, et seront stabilisés préalablement à leur stockage si leur état physique ou leur nature chimique le justifie. Les procédures de traçabilité dans les alvéoles de stockage sont réalisées par un système de repérage topographique GPS dans un espace tri-dimensionnel qui permet de localiser les déchets qui seront stockés dans des alvéoles conçus à cet effet.

La zone de chalandise est nationale.



Schéma en coupe d'une alvéole de stockage de classe 1



La conception d'une alvéole de stockage, garante de la sécurité

Séché Environnement, qui a toujours eu à cœur de s'inscrire dans une perspective de sécurité sur le long terme, devance les prescriptions réglementaires en matière de conception des alvéoles de stockage. Les opérations successives de terrassement, de mise en place des systèmes d'étanchéité et de pose des réseaux de captage des effluents sont contrôlées par un organisme extérieur et sous plan d'assurance qualité.

La première étape consiste à réaliser les terrassements, c'est à dire améliorer et contrôler l'imperméabilité de l'argile et donner à l'alvéole une déclivité telle que les effluents liquides puissent être extraits gravitairement (écoulement naturel vers un point bas de collecte).

Sur l'alvéole terrassée vient se positionner un premier réseau de drainage qui permettra de contrôler le bon fonctionnement du système d'étanchéité mis en place par la suite. Puis successivement, vont être posés un géotextile qui a pour but de protéger la géomembrane, élément-clé du dispositif d'étanchéité, une géomembrane, à nouveau un géotextile et enfin un réseau de drainage.

Séché Environnement, toujours en avance sur la réglementation, double la mise en superposant un second dispositif d'étanchéité identique au premier. Le fait de superposer deux géomembranes renforce considérablement la sécurité de l'alvéole, car la probabilité que les deux soit détériorées au même endroit est quasi nulle.





Les offres globales et les éco-services

Fort de sa récente organisation, Sêché Environnement a mis en œuvre les synergies de ses métiers au service de sa clientèle, industrielle ou du secteur tertiaire. Ces complémentarités permettent d'améliorer la compétitivité du Groupe face à la montée des

préoccupations environnementales de ses clients et au caractère de plus en plus contraignant des réglementations.

Au titre de l'externalisation des services environnementaux de ses clients, Sêché Environnement prend en charge leur problématique « déchets » dans le cadre de contrats de gestion globale, ses clients pouvant ainsi concentrer leurs moyens sur leur propre cœur de métier.

Synergie des métiers et contrats multiservices





La logistique

Une équipe réactive et compétente en risques chimiques et en transport de matières dangereuses intervient sur les sites industriels pour réaliser l'évacuation des déchets vers les plates-formes dans le respect de la réglementation. Ces installations intermédiaires constituent une solution de proximité : collecte, regroupement, transit, tri, conditionnement ou prétraitement des déchets avant leur prise en charge par les filières adaptées y sont réalisés en toute sécurité par des chimistes qualifiés.

Soucieux d'offrir à ses clients un service complet, Séché Environnement possède une filiale dédiée au transport des déchets qui applique l'accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route (ADR). Certifiée OHSAS 18001, elle est équipée de matériel adapté à chaque type de résidus, conditionnés ou en vrac, liquides ou solides. Outre la gestion optimisée des flux et la maîtrise de l'exécution du transport, elle présente un autre atout majeur : sa rapidité d'intervention qui lui permet d'agir au plus vite sur les lieux d'une pollution accidentelle.

La réhabilitation des sites

En matière de réhabilitation de sites pollués, Séché Environnement propose à ses clients la prise en charge de toutes les étapes d'un chantier. L'analyse rigoureuse de la situation, réalisée en concertation avec le propriétaire du site, permet de définir des objectifs et des choix techniques.

Doté d'unités mobiles de déconstruction, de traitement ou de

Qualifications techniques
Qualibat

décontamination, Séché éco-services réalise le démantèlement d'installations industrielles et les travaux de terrassement et de confinement. Séché éco-services possède les qualifications techniques Qualibat 1112 (démolition), 1312 (terrassement) et 1513 (désamiantage).

La déshydratation des boues

Réduction du volume des déchets

Les entreprises produisent, au travers du traitement de leurs effluents industriels, des quantités de boues qui doivent être traitées ou valorisées.

Séché Environnement leur propose des solutions globales de prise en charge de ces boues industrielles. L'offre sur mesure de Séché éco-services comprend le conseil, l'évaluation, la solution de prise en charge des boues résiduelles.

Les unités de déshydratation fixes ou mobiles utilisent un procédé développé dans le Groupe qui permet de traiter toutes les boues. Provenant d'une lagune ou directement d'une station de traitement, les boues sont dans un premier temps homogénéisées, avec le flocculant adéquat, puis déshydratées, dans une unité mobile ou fixe, par centrifugation ou par filtration. L'eau, récupérée pendant cette étape du process, est traitée.

Les boues, une fois déshydratées, sont conditionnées puis transférées vers leur lieu d'élimination ou de valorisation matière ou énergétique lorsque cela est possible.



● Plateforme de tri regroupement





Séché Environnement s'expose
Séché Environnement participe activement aux principaux salons de sa profession. Outre les manifestations en régions comme à Rouen, sa présence a été particulièrement forte lors des Salons des Maires et des Collectivités locales, et Pollutec à Paris en novembre 2005.



L'équilibre avec les partenaires commerciaux

Les clients

Séché Environnement s'emploie à aller au-delà de la simple satisfaction des besoins élémentaires de sa clientèle en matière de traitement de ses déchets pour lui fournir :

- les garanties de bonne exécution des tâches confiées (gestion de l'impact environnemental et social de son activité dans le respect des réglementations en vigueur, maîtrise des risques) qu'elle est en droit d'attendre ;
- à des coûts du service compatibles avec l'environnement économique général et permettant à Séché Environnement une rentabilité nécessaire à sa pérennité ;
- mais également, en tant que promoteur d'un Développement durable, aider le client à positiver sa gestion du déchet initialement vécue comme une contrainte, pour lui offrir une opportunité de s'inscrire en acteur protecteur de l'environnement dans son univers social et sociétal (contribution à la protection de la santé et de la nature).

Séché Environnement a, depuis sa création, fondé son développement sur des notions de partenariat et de confiance avec l'ensemble des parties prenantes de son activité au sein desquelles les clients jouent un rôle majeur.

Ces notions impliquent en tout premier lieu une volonté et une capacité d'écoute : écoute des besoins, écoute du contexte, écoute des contraintes, afin de présenter la solution la mieux adaptée, techniquement et économiquement, à la question posée. Elles impliquent également la volonté permanente de disponibilité, de flexibilité et de réactivité de la part des équipes au contact avec les clients, qu'elles soient commerciales, techniques ou financières.

Elles sont fondées sur une volonté de dialogue sur tous les aspects des relations clients, tant dans l'élaboration des solutions à mettre en œuvre que dans la résolution des éventuelles difficultés qui pourraient intervenir au cours de leur application. Le Groupe agit en prestataire de services, mettant en œuvre des outils industriels performants, dans le cadre d'externalisation de fonctions par ses clients.

Assistance en clientèle à l'amélioration de la traçabilité : le bordereau de suivi des déchets (BSD)

Une nouvelle réglementation française sur la traçabilité et le suivi des déchets est entrée en application au 1^{er} décembre 2005, améliorant la transparence grâce à de nouveaux documents de suivi des déchets et de déclarations réglementaires, du producteur au traiteur, en passant par les collecteurs et transporteurs.

Le Groupe a contribué par son expérience à l'élaboration de cette réglementation, puis à sa mise en œuvre à travers des actions pédagogiques en direction non seulement

de ses clients, mais également des autres éco-industries impliquées. Les actions ont pris la forme de mailings et de conférences animées en commun avec le Ministère de l'écologie et du développement durable, l'Union des Industries Chimiques (UIC), la Fédération des collecteurs de déchets liquides, en Ile-de-France et en Rhône-Alpes.

**Traçabilité
du déchet
renforcée**

Le Groupe applique en toutes matières les lois et règlements en vigueur dans les pays où il exerce son activité. Il prohibe les actions susceptibles d'enfreindre les règles du droit de la concurrence.

Ainsi, il est précisé que Sêché Environnement n'a fait l'objet d'aucune décision judiciaire relative à des dispositions législatives anti-monopoles ou anti-trusts, ni de condamnation pour pratique commerciale répréhensible ou pour infraction aux législations sur le marketing et la publicité.



Les fournisseurs

L'activité de Sêché Environnement étant fondée sur le service, les achats de matières premières ne représentent qu'une part peu importante dans la structure des coûts. Le nombre de fournisseurs est assez large, aussi aucun d'eux n'est réellement tributaire de ses relations commerciales avec le Groupe. Les délais de règlement figurent contractuellement dans les conditions d'achats du Groupe, et les paiements sont effectués à bonne date à partir d'une gestion centralisée de trésorerie.

Politique responsable de recours au travail temporaire

Le recours à des interventions de salariés pour des durées déterminées s'inscrit principalement dans le cadre de remplacements de salariés momentanément absents, ou pour répondre à des besoins spécifiques mais temporaires de l'activité. L'intérim est notamment adapté à des délais courts et incertains.

En 2005, Sêché Environnement a mis en place des partenariats avec deux sociétés de travail temporaire pour harmoniser à l'échelle nationale ses souscriptions à des contrats de travail temporaire, et à formaliser avec elles les règles incontournables en matière de prévention, sécurité et hygiène d'une part, et de lutte contre le travail dissimulé d'autre part.

Politique responsable de recours à la sous-traitance

L'appel à la sous-traitance vise en particulier l'exécution de certains travaux ne relevant pas du savoir-faire spécifique du Groupe, comme le gardiennage, le nettoyage ou certains actes de maintenance. Le Groupe veille au choix de ces entreprises en s'assurant au préalable de leur sérieux, et en leur imposant le respect des mêmes règles de sécurité, d'hygiène et de comportements que celles qui sont appliquées par son personnel propre.



Une politique d'achats responsables

Sêché Environnement s'investit dans la mise en place d'une politique de ses achats dont les principes soient conformes à ses engagements pris dans le cadre de son adhésion au Global Compact, et des réflexions menées sur ce sujet dans les instances du Comité 21 dont elle est membre.

Les axes essentiels de cette politique découlent des considérations suivantes :

- les modes de production et de consommation doivent impérativement réduire les risques

environnementaux et sociaux qui pèsent aujourd'hui sur la planète ;

- les achats constituent un levier important pour étendre et généraliser les bonnes pratiques en matière de développement durable, en impliquant toute la chaîne de valeurs, fournisseurs inclus ;
- la politique d'achats responsables doit privilégier une approche en terme de coût global d'acquisition, c'est-à-dire intégrant dans le prix d'achat les externalités afférentes.



La création de valeur pour les actionnaires



2005, après un recentrage stratégique réussi, un redéploiement par croissance interne sur des métiers à haute technologie et fort potentiel

Les fruits des choix stratégiques initiés ces dernières années

Des outils performants

2005 est une année importante pour Séché Environnement qui a achevé son recentrage sur son cœur de métier et a bien redressé sa rentabilité sous l'effet des mesures mises en œuvre. Recentré et largement désendetté, le Groupe a poursuivi activement en 2005 l'extension de ses capacités de stockage et d'incinération. Ainsi :

- des extensions significatives d'autorisations ont été obtenues pour les centres de stockage de déchets ultimes de Montech et du Vigeant. Ces nouvelles autorisations permettent d'accroître la présence commerciale du Groupe sur le sud et le centre ouest de la France et de devenir, sur cette zone, un acteur de référence ;
- le Groupe a également obtenu en 2005 une augmentation de ses capacités réglementaires de traitement sur l'incinération. Désormais, les conditions techniques et administratives sont réunies pour permettre au Groupe de s'appuyer sur le site de Salaise afin d'assurer sa croissance dans ce domaine.

L'année 2005 a également été marquée par le regroupement en France des principales activités de plateforme du Groupe : Triadis Services (ex-Crédià) a ainsi absorbé Sorège Développement et Trédi Services. De ce fait, la quasi-totalité des activités de plateformes s'effectue désormais au sein de Triadis et Triadis Services, ce qui assure une couverture nationale homogène.



Didier, 36 ans,
Préparateur de boues valorisées



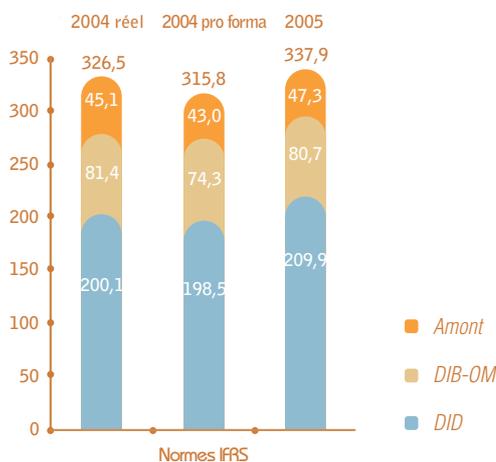
La politique de cession - toujours active - des activités à l'international, s'est traduite par le désengagement du Groupe de la société Casma (Espagne) et des activités opérationnelles de Trédi Nouvelle Zélande. Au terme du processus de cession en cours, Séché Environnement ne devrait conserver dans son périmètre à l'étranger que des activités commerciales et des implantations en Hongrie (stockage), en Espagne (régénération de solvants) et au Mexique (décontamination pyralène).

Une bonne structure financière

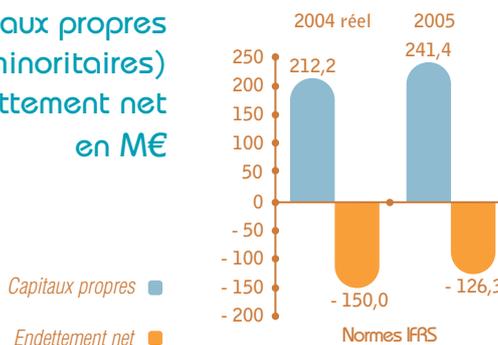
En 2005, le Groupe a procédé au refinancement de sa dette : « un club deal », constitué à l'initiative de Séché Environnement, a été mis en place. Les nouveaux crédits se substituent aux financements syndiqués et aux prêts d'actionnaires mis en place lors de l'acquisition de Trédi en 2002. La nouvelle convention de crédit permet au Groupe de disposer d'un montant total de 180 M€. Cette nouvelle convention de crédit permet à Séché Environnement d'allonger la maturité de sa dette, de réduire les frais financiers et de redonner au Groupe la souplesse nécessaire à son développement.

Au 31 décembre 2005, l'endettement net bancaire* s'élève à 125,7 M€ contre 146,3 M€ au 31 décembre 2004, soit une diminution de 20,6 M€ (-14,1 %). L'endettement brut bancaire s'élève à 161,6 M€ dont 121,1 M€ d'emprunts vis-à-vis d'établissements de crédit et 40,5 M€ d'engagement vis-à-vis d'organisme de crédit-bail. L'endettement brut bancaire est composé (après prise en compte des instruments de couverture de taux) pour 32 % de dettes à taux fixes et pour 68 % de dettes à taux variables.

Evolution du chiffre d'affaires en M€ : +7 %



Capitaux propres (y compris minoritaires) et endettement net en M€



Extraits du bilan consolidé (en M€)

Extraits du bilan consolidé (en M€)	2005 IFRS réel	2004 IFRS réel
Actif non courant	388	395
Actif courant (hors disponibilités)	124	120
Disponibilités	36	43
Fonds propres (y compris intérêts minoritaires)	241	212
Passif non courant	117	160
Passif courant	189	186

* Calculé selon les modalités du contrat bancaire



Des résultats opérationnels en forte progression

Afin d'assurer une meilleure comparabilité des données 2004 et 2005, il a été établi des comptes consolidés pro forma pour l'exercice 2004, prenant en compte les sorties de périmètre réalisés en 2004 et 2005. Les comptes pro forma 2004 ont par ailleurs été établis conformément au nouveau référentiel comptable international (IFRS). Les commentaires du présent rapport portent sur les données publiées ainsi que sur les mêmes données pro forma.

Excédent brut d'exploitation à 25,3 % du chiffre d'affaires

Le Groupe réalise un excédent brut d'exploitation de 85,4 M€ en 2005, soit 25,3 % du chiffre d'affaires. Il est en progression de 7,3 % en données pro forma :

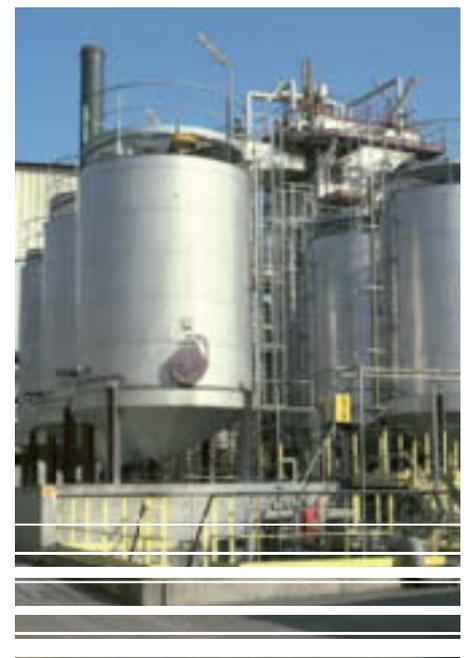
- en France : il s'affiche à hauteur de 82,6 M€, contre 77,7 M€ en 2004 en données pro forma, soit une hausse de 4,9 M€ (+ 6,3 %). Cette augmentation est surtout sensible sur le second semestre, ce dernier affichant une progression de + 5,5 M€, gommant la contre-performance du premier semestre (diminution de - 0,6 M€). Le taux de rentabilité est en légère hausse passant de 26,6% en 2004 à 26,7% en 2005. Cette amélioration provient des efforts de productivité initiés par le Groupe et ayant commencé à porter leurs fruits sur le second semestre ;
- à l'international : l'excédent brut d'exploitation est en croissance de 0,9 M€ à 2,8 M€ en 2005 contre 1,9 M€ en 2004, données pro forma. Cette hausse traduit la poursuite des efforts de rationalisation des activités à l'international, principalement sur le second semestre 2005.

Résultat opérationnel courant en hausse de 9,1 %

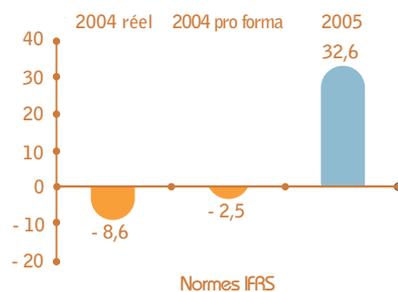
Le résultat opérationnel courant s'établit à 48,9 M€ au 31 décembre 2005 et représente 14,5 % du chiffre d'affaires, conforme aux attentes. Rapporté au résultat opérationnel courant de 2004 données pro forma (44,8 M€), il est en hausse de 9,1% et progresse plus rapidement que le chiffre d'affaires.

Le résultat opérationnel courant du périmètre France s'élève à 48,7 M€ contre 46,1 M€ en 2004 données pro forma, affichant une progression de 5,6 %. Cette nette amélioration, résultat de la bonne tenue de l'excédent brut d'exploitation, traduit principalement l'efficacité du recentrage opéré depuis fin 2003 sur le périmètre France, ainsi que les efforts de productivité de l'outil.

A l'international, le résultat opérationnel courant, égal à 0,1 M€ en 2005, est en nette progression par rapport à 2004 (-1,4 M€ en données pro forma).



Résultat net (part du Groupe) en M€



Résultat opérationnel multiplié par 2,6

Le Groupe affiche un résultat opérationnel à 48,5 M€ en 2005 multiplié par 2,6 par rapport à 2004 données pro forma. L'analyse des principales hypothèses d'activités du Groupe a confirmé l'absence de perte de valeur significative des actifs portés par le Groupe, ainsi que les tendances retenues lors de l'évaluation initiale des écarts d'acquisition. De fait, les tests de dépréciation réalisés pour l'exercice 2005 sur ces derniers (selon des modalités précisées dans les principes et méthodes comptables des annexes aux comptes consolidés) a permis de confirmer la pertinence des valeurs retenues.

Résultat financier en forte amélioration

Le résultat financier est composé du coût de l'endettement financier net d'une part et des autres charges et produits financiers d'autre part. Le coût de l'endettement financier net ressort à - 6,4 M€, soit une amélioration de 3,9 M€ par rapport à 2004, données pro forma. Il regroupe :

- le coût de la dette financière, égal à -5,8 M€ (crédit bail inclus), en baisse significative de 3,3 M€ grâce au refinancement du Groupe réalisé en 2005 ;
- le coût des opérations de couverture du risque de taux pour -1,3 M€, en diminution de 0,8 M€ ;
- les produits de placement pour 0,6 M€ (stables sur l'exercice).

Les autres produits et charges financiers sont composés pour l'essentiel du résultat de change égal à +3,8 M€ en 2005 (résultat conjugué de l'évolution des parités monétaires).

Résultat net consolidé proche de 10 % du chiffre d'affaires

Compte tenu des bonnes performances opérationnelles et de l'amélioration des conditions financières conjuguées à une baisse de l'endettement, le résultat net consolidé affiche une très forte hausse par rapport à l'année précédente et s'établit à 32,7 M€ au 31 décembre 2005.

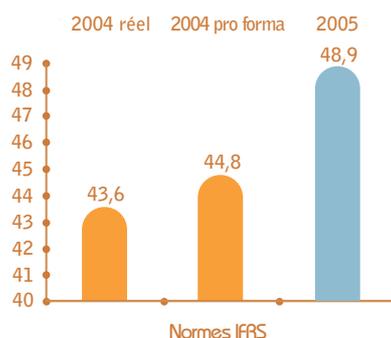
Il représente 9,7 % du chiffre d'affaires du Groupe (contre -0,8 % sur 2004 en données pro forma).



Extraits du compte de résultat consolidé (en M€)

	2005 IFRS réel	2004 IFRS pro forma	2004 IFRS réel
Excédent brut d'exploitation	85,4	79,6	78,0
Résultat opérationnel courant	48,9	44,8	43,6
Résultat opérationnel	48,5	18,6	13,6
Résultat financier	(3,0)	(9,9)	(11,1)
Résultat net consolidé	32,6	(2,5)	(8,6)

Résultat opérationnel courant en M€





La solidité financière

Séché Environnement oriente sa politique d'investissements sur les métiers du traitement. Sur 2005, comme sur 2004, Séché Environnement a privilégié :

- les investissements de maintenance, principalement sur les activités d'incinération, aux fins d'assurer une disponibilité pleine et entière des outils ;
- les investissements de capacité, principalement sur les activités de stockage, afin d'anticiper l'augmentation d'activité attendue sur les années futures.

Les investissements industriels ont principalement porté sur les activités de stockage (13,8 M€) et d'incinération (8,8 M€). Les autres activités ont engagé 6,2 M€ d'investissements. L'ensemble de ces investissements est autofinancé. Les investissements réalisés sur le métier du stockage ont porté principalement sur la construction d'alvéoles de stockage et sur la constitution de réserves foncières. Sur l'incinération, ils ont principalement concerné les sites de Salaise et de Saint-Vulbas et ont porté sur des mises aux normes induites par l'échéance du 28 décembre 2005.

La marge brute d'autofinancement du Groupe sur l'exercice 2005 s'établit à 66,5 M€. En 2004, elle s'élevait à 60,1 M€ en données publiées IFRS. Le taux d'autofinancement du Groupe à données publiées s'établit à 231%, traduisant sa forte capacité à autofinancer ses investissements.

Des perspectives pour l'avenir

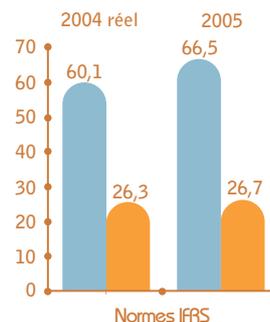
Les marchés du traitement et du stockage de déchets connaissent une progression régulière, soutenue par les évolutions réglementaires, qui élargissent la notion de déchets, notamment de déchets dangereux, et s'avèrent plus contraignantes pour les producteurs de déchets en matière d'obligations de traitement.

Sur le marché des déchets industriels dangereux notamment, la réforme du bordereau de suivi des déchets intervenue en décembre 2005, améliore la traçabilité des déchets dangereux et renforce pour les producteurs de déchets toxiques l'obligation de recours à des solutions de traitement externalisées. Cette réforme accroît également le pouvoir de contrôle de l'administration sur l'application de ces nouvelles obligations. Elle devrait se traduire dans les prochains mois par l'afflux, sur les marchés du traitement, de volumes de déchets dangereux auparavant traités en interne par les producteurs de déchets, et par l'accélération de la croissance des marchés de l'externalisation de la gestion globale de déchets.

Sur le marché des déchets industriels banals et assimilés, la fermeture de 700 sites d'enfouissement non conformes avant mars 2007 annoncée par les Pouvoirs Publics, conduira à la réorientation croissante des flux de déchets en direction des sites conformes. Le nouveau doublement de la TGAP, intervenu en début d'année 2006 et qui accroît le différentiel de compétitivité entre les sites au profit de ceux qui sont conformes et certifiés, conforte la bonne application de ces décisions de fermeture.

Investissements décaissés et marge brute d'autofinancement en M€

Marge brute d'autofinancement ■
Investissements ■



Par son positionnement de spécialiste du traitement et du stockage de déchets, Sêché Environnement se place en position de force pour capter la croissance de ses marchés. Les extensions d'autorisations significatives, obtenues en 2005, aussi bien dans les métiers du stockage que dans ceux de l'incinération, confèrent au Groupe des capacités de traitement supplémentaires pour bénéficier pleinement de ces « effets volumes » sur le long terme.

Sêché Environnement bénéficiera également des « effets prix » favorables résultant de la rareté des exutoires pérennes et de la complexité croissante des traitements mis en œuvre. Notamment, le Groupe entend poursuivre activement sa stratégie de développement sur le marché porteur de l'externalisation de la gestion de déchets, à travers la promotion de ses offres globales, montages complexes qui proposent aux clientèles industrielles ou collectivités, des solutions intégrées de gestion de leurs déchets. Ces offres globales placent la gestion des déchets au cœur de la problématique de la production industrielle et étendent les interventions du Groupe à des métiers connexes au traitement de déchets. Dans ce cadre, le Groupe s'attachera en 2006 à développer son expertise dans ces métiers à haute valeur ajoutée, tels que ceux de la valorisation énergétique.

Fort de ces perspectives, Sêché Environnement devrait connaître pour 2006 une croissance de son activité consolidée et un niveau de rentabilité nette élevé, du même ordre qu'en 2005, sous l'effet conjugué :

- d'une nouvelle amélioration de la rentabilité opérationnelle résultant d'une bonne maîtrise des coûts et d'une évolution favorable du mix déchets, notamment dans les métiers de l'incinération ;

- du maintien du résultat financier à un niveau peu élevé, en raison du désendettement du Groupe et de l'impact en année pleine de la renégociation de la dette intervenue au premier trimestre 2005.

Les investissements devraient être maîtrisés, à hauteur de 10 % environ du chiffre d'affaires 2006, ce qui doit contribuer au renforcement du cash flow disponible.

En matière de développement stratégique, le Groupe s'appuiera sur sa structure financière renforcée et ses bonnes perspectives sur son cœur de métier, pour étudier sereinement des opportunités de croissance externe dans des métiers complémentaires à forte valeur ajoutée, en France ou en Europe.



Investissements en milliers d'euros	Comptabilisés		Décaissés	
	2005 IFRS	2004 IFRS	2005 IFRS	2004 IFRS
Industriels	28 817	19 919	25 634	25 797
Financiers	1 205	506	1 107	506
Total	30 022	20 425	26 741	26 303

Marge brute d'autofinancement et investissements comptabilisés (en M€)	2005	2004 IFRS
Marge brute d'autofinancement (A)	66	60
Investissements incorporels, corporels (B)	29	20
(A) / (B)	231%	302%
Investissements financiers (C)	1	NS
DID	51%	68%
DIB-OM	37%	20%
Amonts	12%	12%



L'année boursière



La détention du capital et des droits de vote

Les enquêtes sur l'actionnariat montrent que le flottant est détenu par environ 6 000 actionnaires, institutionnels ou individuels. En dehors de la famille Séché et d'Apax Partners, un seul actionnaire a déclaré un seuil statutaire supérieur à 3 % : la Caisse des Dépôts et Consignations.*

En vertu d'une résolution de l'Assemblée générale extraordinaire du 8 octobre 1997, un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins, au nom du même actionnaire.

Un pacte d'actionnaires entre la famille Séché et Apax Partners, conclu le 11 juin 2002** stipule qu'aussi longtemps que ce dernier détendra une participation dans le capital de Séché Environnement supérieure ou égale à 5 % du capital, il aura le droit de nommer un administrateur au Conseil d'administration de Séché Environnement. La famille Séché bénéficie, sous des conditions précisées, d'un droit de préemption sur les actions détenues par Apax Partners.

Seul Monsieur Joël Séché exerce un contrôle sur Séché Environnement. L'ensemble des organes d'administration détient 54,5 % du capital et 68,6 % des droits de vote.



Détention des droits de vote 11.571.562

Répartition du capital 8 038 462 actions

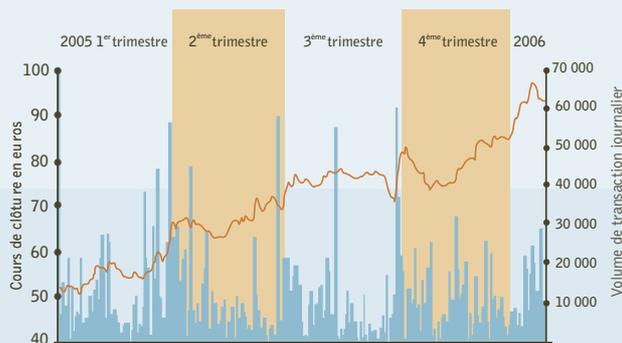
*déclaration de franchissement du seuil de 5 %, en date du 5 octobre 2004 (information n° 204C1230 de l'AMF du 14 octobre 2004)

** décision n° 202C0696 du CMF



Karine, 33 ans, Responsable sécurité-environnement

Evolution du cours de Bourse et des volumes échangés. Eurolist Paris by Euronext (compartiment B)



L'évolution du cours de bourse

Hausse du cours en 2005 : + 75 %

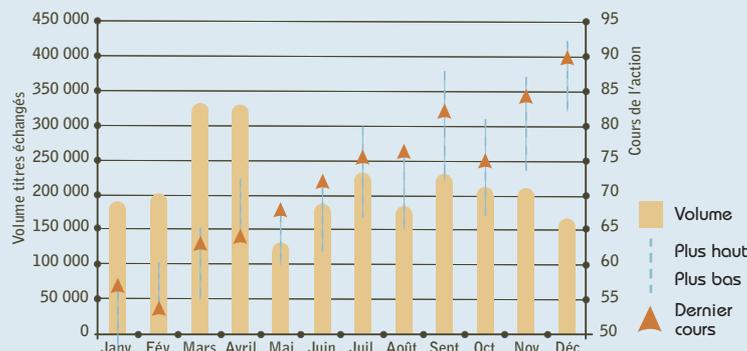
Dans un contexte général favorable en 2005, l'action Séché Environnement a progressé de + 75 % (après + 140 % en 2004).

Cette performance pour la seconde année supérieure au marché et aux indices dans lesquels figure la valeur, reflète la qualité des résultats obtenus après les deux croissances externes majeures intervenues au dernier trimestre 2001 (Alcor) et au courant de l'été 2002 (Trédi), ainsi que la bonne perception par les analystes financiers et les investisseurs du recentrage stratégique sur le cœur de métier du Groupe en 2004 et 2005.

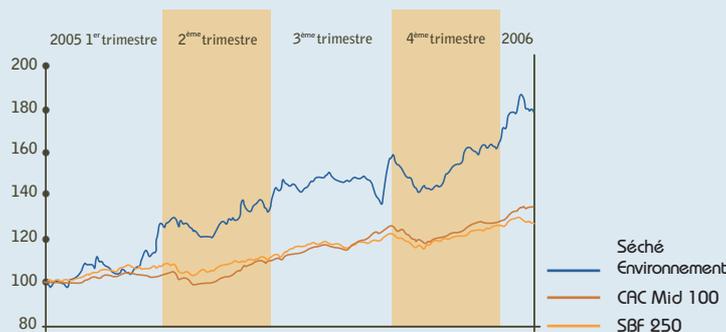
La tendance à la volatilité du cours est restée assez forte en 2005, liée pour une part importante à des prises de bénéfices sur un titre à la forte progression. Mais ce n'est que quatre fois dans l'année que le dernier cours s'est établi proche de la valeur basse des cotations du mois, soulignant ainsi la croissance soutenue et régulière du titre.

Séché Environnement figure dans plusieurs indices boursiers dont le SBF 250 (représentatif de la place financière de Paris) et le CAC Mid 100, regroupant des entreprises qui lui sont plus proches par leur taille ou capitalisation. Séché Environnement pèse respectivement 0,04 et 0,54 % de ces indices, qu'il a sur-performés en 2005.

Analyse de la volatilité des échanges boursiers



Evolution comparée du cours de Bourse et des indices SBF 250 & CAC Mid 100





Les échanges sur les marchés financiers

Depuis son introduction en bourse à la fin 1997, et jusqu'au 31 décembre 2005, la capitalisation boursière de Séché Environnement a été multipliée par plus de 4,5. La nécessaire phase d'intégration des croissances externes avait temporairement impacté la valorisation en 2003. Les fruits de l'opération financière et du nouvel outil industriel et commercial qui en est né, se sont concrétisés dès 2004, et plus largement encore en 2005.

Liquidité accrue du titre

A l'occasion de ces croissances externes, le titre est devenu plus liquide et le nombre d'actions échangées annuellement qui oscillait entre 15 et 20 % du capital, est monté depuis trois exercices à une fourchette de 30 à 35 %, facilitant les échanges en permettant aux investisseurs de prendre position plus facilement. Ce taux de rotation du capital est d'autant plus important s'il est rapporté au flottant : il se monte alors à plus de 72 % en 2005.

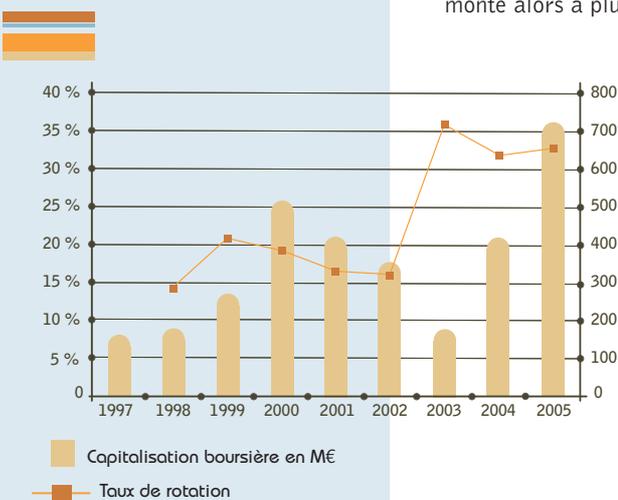
La communication financière

A l'écoute des actionnaires au Palais des Congrès à Paris

Séché Environnement a pour ambition de fournir une information claire, régulière, transparente et identique à tous.

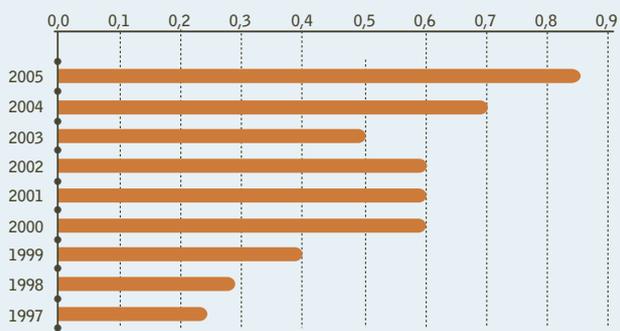
Les moyens mis en oeuvre sont variés et adaptés aux publics, institutionnels ou privés (réunions d'analystes, insertions presse, site internet...).

Dans ce cadre, Séché Environnement a participé au salon ACTIONARIA en novembre 2005, et a eu le plaisir de recevoir sur son stand de nombreux actionnaires individuels. Séché Environnement accorde une grande importance à ces contacts directs avec son actionariat, et n'a manqué aucun ces rendez-vous depuis la création de ce salon.





Dividende net / action en euros



Un prix Trophée MidCaps pour Séché Environnement

En novembre 2005, Euronext, MiddleNext et ODDO&CIE ont distingué Séché Environnement pour son engagement social et l'ensemble de son parcours depuis 2001, en lui remettant un « Trophée MidCaps » lors d'une cérémonie à Paris au Palais Brongniard, en présence du Ministre du commerce et de l'artisanat.



Données par action

	2005	2004 IFRS pro forma
Résultat net (PdG)	4,05 €	(0,31 €)
Excédent brut d'exploitation	10,63 €	9,90 €
Capitaux propres (PdG)	29,16 €	26,06 €
Dividende net*	0,85 €	0,70 €
Données de marché boursier		
Cours le plus haut	89,70 €	55,60 €
Cours le plus bas	50,10 €	21,95 €
Dernier cours de l'année	89,70 €	52,00 €
Nombre d'actions émises au 31.12	8 038 462 actions	8 038 462 actions
Capitalisation boursière au 31.12	721 M€	418 M€
Echanges moyens mensuels	217 351 actions	211 870 actions
Taux de rotation annuel	32,4 %	31,6 %

*sous réserve d'approbation par l'Assemblée générale (19 mai 2006)





L'investissement pour l'avenir

Une politique recherche et développement proche des clients

Anticiper les besoins futurs, apporter des solutions technologiques toujours plus performantes et fiables, telles sont les missions des chercheurs du Groupe. Les techniques de recyclage et d'élimination des déchets offrent encore de nombreuses opportunités de développement qu'il convient de travailler tant au travers de l'optimisation des process existants, que de la recherche de moyens nouveaux de traitement.

Dans tous les cas, depuis l'entrée en vigueur en février 2005 du Protocole de Kyoto sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la valorisation énergétique fait partie des objectifs essentiels. Des efforts sans précédents en recherche et développement sont nécessaires en ce domaine, puisqu'il s'agit « tout simplement » de maîtriser le cycle du carbone issu des activités humaines.

L'implication des entreprises est déterminante, et la collaboration de Sêché Environnement avec ses clients pour élaborer des solutions techniques innovantes, non polluantes et économiquement viables, indispensable.

Faire de bois imprégnés de substances dangereuses une source d'énergie écologiquement maîtrisée

En France métropolitaine, les résineux européens (pin, sapin, épicéa, douglas) sont les essences les plus utilisées dans la construction, le génie civil et les aménagements urbains ou de jardin. Pour les usages extérieurs avec des expositions répétées





Pascal, 41 ans,
Géomètre



ou permanentes aux humidifications, les risques biologiques de dégradation (champignons, insectes) sont élevés. Le bois doit alors être protégé. L'augmentation de la durabilité du bois s'effectue par une imprégnation en profondeur du bois par des produits de préservation réalisée sous pression dans des autoclaves. Elle permet de conférer au bois une durée de vie pouvant aller jusqu'à plusieurs dizaines d'années.

Concilier valorisation et respect écologique

Si la quantité de bois créosotés mis sur le marché a diminué, en revanche celle des bois imprégnés contenant des métaux s'est considérablement développée depuis une vingtaine d'années.

La fin de vie de ces matériaux présente des risques pour l'environnement lorsque celle-ci n'est pas gérée. Ces déchets sont aujourd'hui classés « déchets dangereux » par la réglementation. Leur gestion nécessite une approche spécifique. De plus, le gisement potentiel de ces bois réformés va croître sur les prochaines décennies. Le constat actuel est qu'il n'existe pas de gestion pérenne de ces déchets. Sur la base de risques jugés inacceptables pour la santé et l'environnement liés à cette gestion non satisfaisante des bois imprégnés en fin de vie, la directive 2003/2/CE du 6 janvier 2003, relative à la limitation de la mise sur le marché et de l'emploi de l'arsenic, a restreint fortement pour le secteur de la préservation du bois les utilisations possibles des bois imprégnés contenant de l'arsenic à partir du 1^{er} juillet 2004.

Aux regards des études déjà existantes concernant la combustion de déchets de bois imprégnés, il s'avérait que cette solution était loin d'être optimisée, en particulier pour ceux contenant des métaux lourds. Pour répondre à ces interrogations et déterminer les

conditions opératoires de traitement de ces déchets, les travaux de recherche entrepris ont eu pour objectif de définir les conditions d'incinération qui réduisaient le risque de formation de molécules particulièrement toxiques dans la phase gazeuse.

S'agissant des bois créosotés, qui sont des combustibles de choix, les résultats obtenus ont montré que les paramètres de l'incinération (débit d'alimentation, température, débit d'air du brûleur, débit de soutirage...) devaient être optimisés afin d'obtenir des conditions de combustion optimale dans le but de limiter au mieux les émissions des composés organiques dangereux présents en phase gazeuse.

Pour les bois traités par des métaux, qui présentent également un potentiel énergétique intéressant, le traitement par incinération peut être une source d'émissions de composés toxiques dans les fumées en raison de la volatilité de l'arsenic. Pour assurer une meilleure captation de cet élément au niveau des systèmes de filtration des fumées, a été développé un procédé de traitement thermique qui maximalise la rétention des formes arséniées au niveau des résidus solides et renforce la nucléation des particules émises lors de la combustion. Cette combinaison de la rétention de l'arsenic dans les résidus solides et l'accentuation de la nucléation des particules en phase gazeuse est nécessaire pour respecter les seuils de rejets à l'émission. Ce procédé est mis en oeuvre au stade industriel dans une unité où les bois imprégnés sont broyés et déferrailés avant d'être introduits dans un four à grilles fonctionnant à 850°C. La vapeur générée lors du refroidissement des fumées est utilisée par un turbo alternateur pour la production d'électricité. Cette voie de valorisation énergétique des bois imprégnés est une nouvelle prestation de service proposée par SéchÉ Environnement à ses clients.





Permettre à la filière des composites thermodurcissables de se développer en levant l'hypothèque de ses résidus

La production européenne de composites est de 1,6 à 2,0 Mt, dont environ 55 % à base de thermodurcissables. La France représente environ 16 % de la production européenne soit 270 à 300 kt avec plusieurs centaines d'entreprises de toutes tailles. La région Rhône-Alpes qui produit 25 % des tonnages en thermodurcissables transformés, est un pôle majeur avec plus d'une centaine d'entreprises liées au secteur.

Un des grands défis auquel est aujourd'hui confrontée cette industrie est celui de l'environnement. Son potentiel de croissance élevé risque fort d'être entravé par les évolutions réglementaires. A l'heure actuelle, plus de 90 % des déchets de production en composites thermodurcissables sont mis en centre de stockage, avec la menace d'une interdiction totale pour les déchets considérés comme non « ultimes ».

De plus, les directives européennes sur les VHU et DEEE vont contraindre au recyclage d'une fraction importante de produits en fin de vie dans un délai très bref. La non-recyclabilité des composites thermodurcissables peut amener les fabricants à leur préférer des matériaux alternatifs plus facilement recyclables. C'est donc le développement et la pérennité de la filière composite qui sont menacés.

A la demande des industriels de la filière « composites », différentes solutions de valorisation ont été étudiées sur les plans technique et économique comme alternative au stockage. Les essais ont été réalisés, avec des déchets de production qui représentent le gisement le plus rapidement accessible, notamment des déchets en polyester renforcés par des fibres de verre qui constituent la majorité du gisement en Rhône-Alpes (6 000 t/an).

L'incinération avec récupération d'énergie constitue une solution de valorisation disponible et intéressante. Elle permet la valorisation de la partie organique du composite. Les essais entrepris dans ce sens ont permis de valider cette filière. Ses avantages pour la filière sont les suivants :

- pouvoir calorifique élevé des déchets de composites offrant un potentiel énergétique intéressant pour la production d'électricité,
- broyage intégré à l'installation évitant une sous-traitance extérieure,
- peu d'exigence en terme de propreté des pièces composites à valoriser,
- acceptation d'autres matériaux associés aux déchets de composites.

Une technique pour éviter un malthusianisme pour causes écologiques



Contribuer à la lutte contre la pollution atmosphérique (exemple des oxydes d'azote, précurseurs d'ozone)

L'objectif posé est la réduction des oxydes d'azote dans les fumées d'incinération. Pendant l'incinération, une faible partie de l'azote contenu dans les déchets et l'air est oxydé en NOx.

Le lieu et les conditions de formation de ces polluants dépendent des conditions de la combustion et de la nature du déchet :

- Les NOx issus de l'azote contenu dans les déchets (dits NOx déchets) se forment à des températures inférieures à 800°C ;
- Les NOx issus de l'azote contenu dans l'air de combustion (dits NOx thermiques) sont formés à des températures supérieures à 1100°C ;
- Les NOx issus de la zone de chauffage à proximité du brûleur (dits NOx précoces).

Séché Env. développe une technologie respectueuse de l'environnement

Plusieurs procédés permettent de traiter les NOx, soit par réduction catalytique sélective (SCR), soit par réaction chimique ou réduction non catalytique sélective (SNCR). C'est cette dernière voie qui a été privilégiée pour l'étude de la réduction des oxydes d'azote sur une installation de combustion fonctionnant à 850°C sur des déchets solides, ceci, en vue de répondre aux exigences réglementaires de l'arrêté du 20 septembre 2002 qui impose un seuil en NOx à 200 mg/Nm³ à partir du 28 décembre 2005.



La technologie choisie, classique, consiste à réduire les NOx par l'action de l'urée injecté dans le foyer sans catalyseur. La réaction se produit à haute température.

Alors que l'urée est généralement introduite sous forme de solution, l'innovation consiste en une introduction directe sous formes de granulés en six points de la zone de post-combustion, ceci, par un mode nouveau d'agencement des injecteurs pour garantir un dosage constant du produit. En privilégiant ce mode d'introduction de l'urée, Séché Environnement évite les risques liés à sa dissolution en cuve agitée, à son transport par pompe vers les points d'injection, et limite sa consommation d'énergie en post-combustion, en évitant la vaporisation de l'eau, solvant de l'urée.

Cette technique de réduction des oxydes d'azote dans les fumées d'incinération qui présente le meilleur rapport « coût-efficacité » a été encore optimisée par un système innovant de transport de l'urée vers les fenêtres dédiées d'injection de la post-combustion.



p.60

Les forces vives du Groupe

p.66

La sécurité : un objectif absolu,
La santé : une priorité de tous les instants

p.70

La parité, l'égalité des chances,
le dialogue et la concertation

L'engagement social



Marie-Laure, 31 ans, Ingénieur chimiste
"Je dirige le laboratoire d'analyse chargé du
contrôle des déchets, des effluents, des mesures
environnementales et d'ambiance autour du site et
aux postes de travail et enfin de la décontamination
des matériaux valorisés."



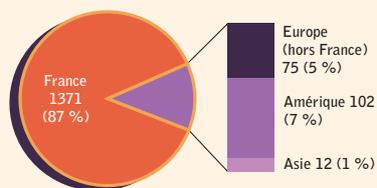
« La sagesse de la terre est une complicité totale entre l'Homme et son environnement ».

Pierre-Jakez Hélias



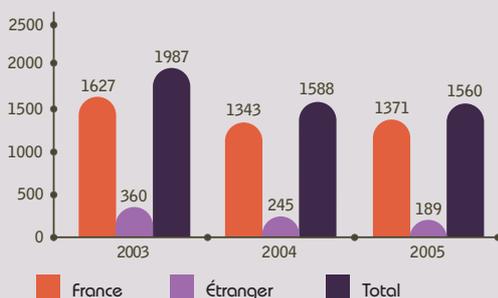
Les forces vives du Groupe

Effectifs en 2005



La politique de recentrage sur le cœur de métier opérée entre 2003 et 2005 s'est traduite par la cession d'activités à l'international sur les trois ans, les désinvestissements en France s'achevant dès 2004. L'effectif en 2005 en France (1 371) est en croissance de 2 % sur l'exercice précédent.

Evolution des effectifs totaux



Organisation du temps de travail : 28 % des salariés occupent un travail posté

	2 équipes	3 équipes	> 3 équipes
Effectifs travaillant en équipes fixes	32	24	26
Effectifs travaillant en équipes alternantes	74	41	191

L'implication des collaborateurs

Le professionnalisme des hommes et des femmes est un facteur décisif dans la réalisation des activités de service à l'environnement. L'amélioration de la qualité de service aux clients et aux usagers repose avant tout sur les compétences des collaborateurs de Sêché Environnement et sur leur implication dans les missions et les tâches qui leur sont confiées.

1 560
salariés
au total

A fin 2005, le Groupe emploie 1 560 salariés, dont 88 % exercent leur activité en France où se réalisent 92 % du chiffre d'affaires. Les données sociales correspondent à ce périmètre, conformément à la Nouvelle Régulation Economique (loi NRE).





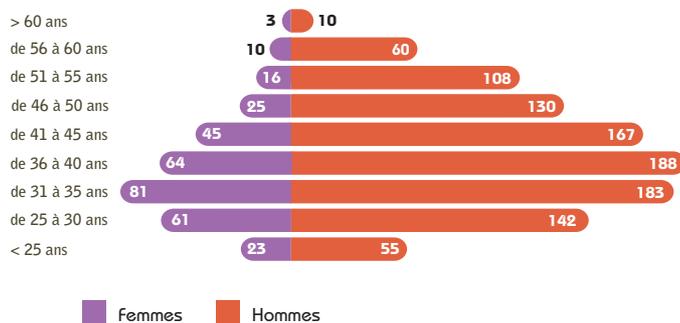
Noël, 42 ans,
Conducteur de compacteur



Emploi et insertion de travailleurs handicapés.

Le nombre de travailleurs handicapés dans le Groupe est de 34, plus l'équivalent d'un emploi dans les effectifs des sous-traitants. Il est en croissance de 21 % sur celui de 2004.

Pyramide des âges en 2005 - France



1 371 salariés en France



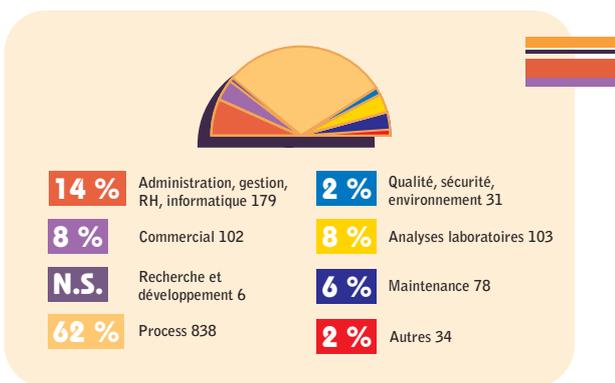
Séché Environnement emploie 1.371 collaborateurs en France au 31.12.2005

328 femmes et 1 043 hommes

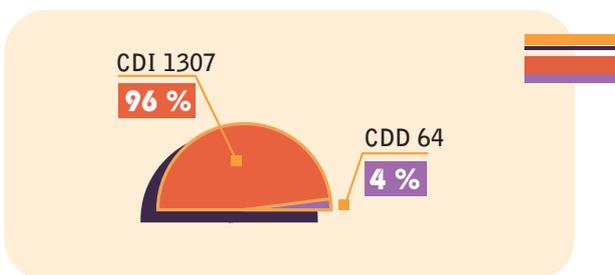




Les fonctions dans l'entreprise



Les contrats de travail



En 2005, le Groupe n'a fait l'objet que d'une instance judiciaire et d'aucun procès-verbal de l'inspection du travail.

La structure des effectifs privilégie l'emploi stable, le recours à des contrats à durée déterminée (CDD) et à l'intérim s'élevant seulement respectivement à 4,7 % et 8,4 % de l'effectif de l'année.

Le recours à des interventions de salariés pour des durées déterminées, s'inscrit principalement dans le cadre de remplacements de salariés momentanément absents (47 % des CDD et 42 % de l'intérim), ou pour répondre à des besoins spécifiques mais temporaires de l'activité (53 % des CDD et 58 % de l'intérim). L'intérim est notamment adapté à des délais courts et incertains, ou aux remplacements d'été pendant les périodes de congés.

Priorité à l'emploi stable

La durée hebdomadaire de travail est de 35 heures (à l'exception d'un site de 10 personnes à 39 heures). Le nombre d'heures supplémentaires reste limité à environ 1,8 % de l'horaire théorique total. Le recours aux heures supplémentaires est plus faible dans les unités fonctionnant en équipes et à feu continu.



Séché Environnement s'engage

Le Groupe s'interdit le travail des enfants, le travail forcé ou obligatoire, de manière directe ou indirecte par l'intermédiaire de sous-traitants dans le cadre de leurs interventions dans les installations du Groupe. Du fait des zones géographiques où le Groupe est présent, ce dernier est peu exposé à ces risques.

Le Groupe s'interdit de pratiquer quelque discrimination que ce soit (raciale, ethnique, religieuse, sexuelle ou autre), à l'égard de ses employés, au recrutement, à l'embauche, durant l'exécution ou à la fin de leur contrat de travail.

Séché Environnement s'engage au respect de la vie privée, et signale à ce titre qu'il n'a fait l'objet d'aucune plainte à ce titre, ni de la part de ses salariés, ni d'aucun tiers.



La préférence donnée à l'emploi stable avec un recours limité aux heures supplémentaires s'inscrit dans une politique de maîtrise du risque et de promotion de la sécurité, avec du personnel compétent, formé à son poste de travail, responsable et motivé.

Le renforcement des équipes

Le Groupe attache une importance forte à la gestion des Ressources Humaines et au renforcement des compétences. C'est pourquoi 214 personnes ont été recrutées au cours de l'année 2005 (dont 152 hommes et 62 femmes, dont 123 en CDI et 91 en CDD). Le solde net est positif pour la troisième année consécutive avec un accroissement (cumulé sur cette période et à périmètre constant) d'effectif de 153 personnes, soit 11 % de l'effectif de fin d'année 2005.

L'engagement de Séché Environnement dans une politique de responsabilité sociale, environnementale et sociétale constitue pour

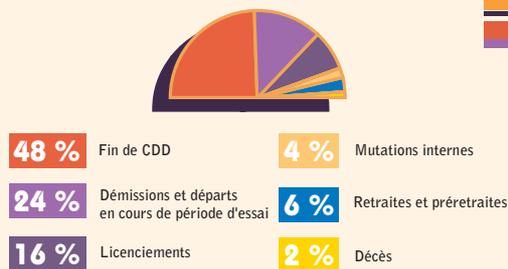
Accroissement d'effectif en 2005

lui un moyen d'attirer des salariés, de les motiver et de les fidéliser grâce à un partage de valeurs communes. Compte tenu de l'évolution économique et de celle des métiers, l'autonomie et la responsabilisation des salariés jouent un rôle croissant à tous les niveaux hiérarchiques. La formation des salariés permet l'adaptabilité nécessaire des collaborateurs, et justifie pleinement leur fidélisation.

Création nette d'emplois

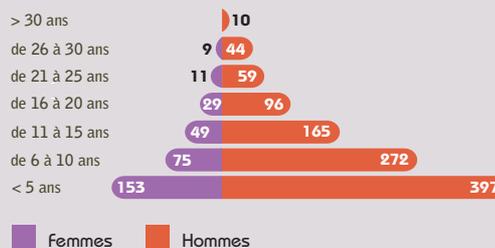


Motifs des départs en 2005



Le Groupe déplore trois décès dans l'année, d'ordre privé et non liés à l'exercice de la profession.

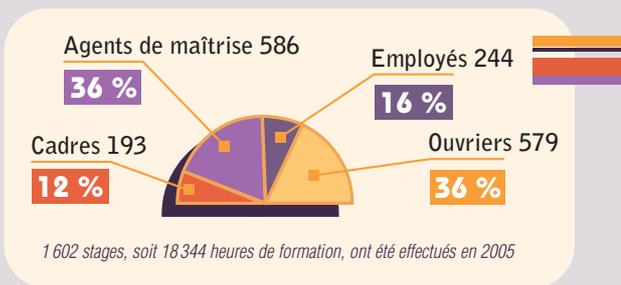
Pyramide de l'ancienneté en 2005 - France



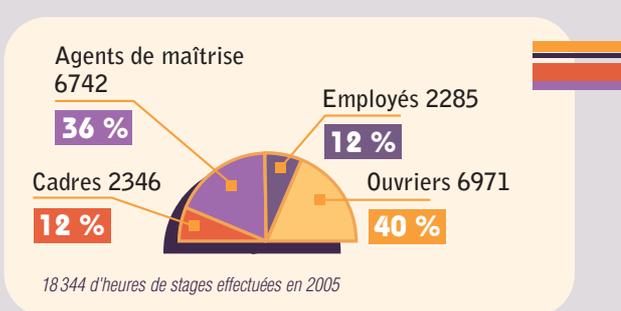
Bien que le Groupe n'ait que vingt ans d'existence, certains personnels issus des anciens groupes Trédi et Alcor acquis en 2001 et 2002, ont une ancienneté bien supérieure.



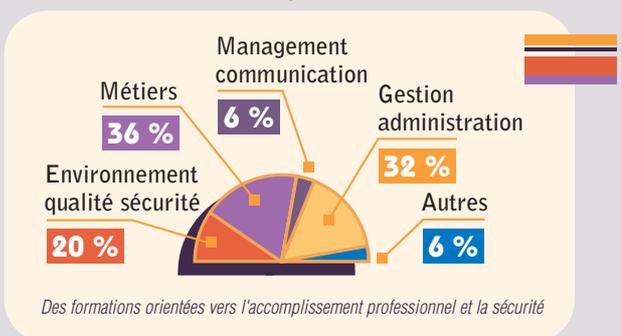
Plus d'un stage par salarié en 2005



Plus de 18 000 heures de formation



Des formations adaptées aux besoins



Le développement des compétences pour tous

La progression professionnelle des collaborateurs et leur fidélisation constituent des axes majeurs de la politique de gestion des ressources humaines.

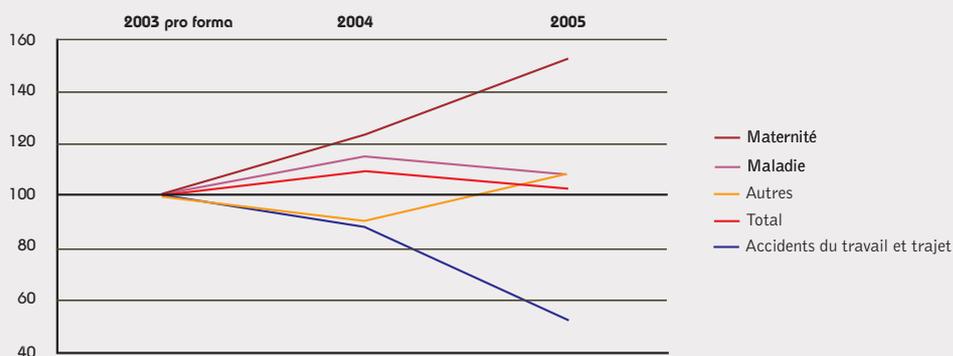
Le centrage sur le cœur de métier, le développement d'actions d'offre globale du Groupe, l'évolution du marché de traitement et stockage des déchets requièrent un engagement de plus en plus lisible de la société en matière de développement durable, élément-clé pour permettre à l'entreprise de progresser de façon permanente.

Conscient des enjeux, Séché Environnement est convaincu que seules des actions de formation ambitieuses, lui permettront de répondre à ses objectifs et de s'inscrire dans une logique d'évolution permanente.

Accidents du travail en baisse

- C'est pourquoi trois pôles majeurs ont été retenus dans le cadre du plan de formation :
- le développement durable à travers des séminaires et des sensibilisations auprès de l'encadrement (politique QSSE, accidentologie, outils de prévention) ;
 - le système de management QSSE à travers des actions externes ciblées et des actions internes grâce à l'intervention multi-sites d'un formateur interne certifié ;
 - l'adaptation aux métiers à travers des actions de formation ciblées aux besoins des entités et des individus.

Evolution du taux d'absentéisme par motifs (base 100 en 2003)



Au total, ce sont 1 602 stages, soit 18 344 heures de stage qui ont été dispensés au personnel en 2005, dont 36 % orientés vers l'approfondissement des métiers et 20 % à l'éducation en matière d'environnement, de qualité et de sécurité.

Chaque site veille en particulier à ce que l'ensemble du personnel concerné par les questions d'environnement, d'hygiène et de sécurité, bénéficie des formations nécessaires à la protection de la santé, à la préservation des personnes et des biens, et au respect environnemental. Elles sont plus particulièrement axées sur :

- l'accueil sécurité pour les nouveaux embauchés et les entreprises extérieures ;
- la formation du personnel, notamment sur les thèmes suivants :
 - incendie ;
 - risque chimique ;
 - transports matières dangereuses (ADR) ;
 - risque électrique ;
 - sauveteur secouriste du travail ;
 - gestes et postures.

Maternités en hausse

Sur certaines entités du Groupe, des entretiens annuels sont formalisés, qui intègrent entre autres les besoins en formation. Le plan de

formation est conçu en fonction de leur niveau de priorité et leur degré de cohérence avec ses orientations générales.



L'articulation des temps de vie

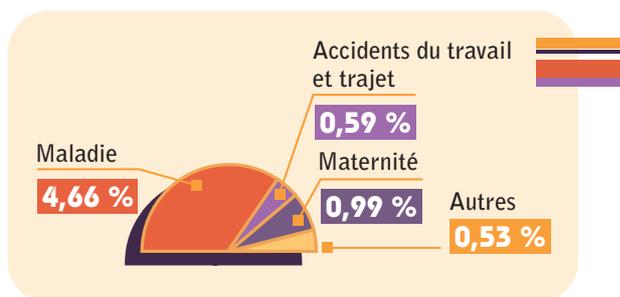
Les efforts d'amélioration de la motivation des salariés et des conditions de vie au travail sont intimement liés à la prévention de l'absentéisme. Ce dernier ne dénombre pas seulement la survenance d'évènements familiaux ou des difficultés de santé liés ou non aux risques professionnels, mais l'absentéisme traduit parfois également l'absence d'incitation à une plus grande responsabilité de chacun dans sa vie professionnelle. La réduction des risques et de la pénibilité, l'adaptation de certains postes de travail, même temporaire, doit aller de pair avec des comportements individuels et collectifs plus soucieux de l'équilibre de vie au travail.

A cet égard l'analyse de l'évolution des motifs d'absentéisme dans le Groupe sur les trois derniers exercices (base 100 pour les valeurs 2003) est à ce regard intéressante, car elle traduit une évolution positive du contexte social :

- Le taux moyen d'absentéisme reste quasiment stable, à 6,8 % ;
- les accidents de travail (à mettre en relation avec le taux de gravité TG des accidents avec arrêts) décroissent de moitié ;
- et les congés de maternités s'accroissent dans de mêmes proportions.



Taux d'absentéisme en 2005 par motifs





La sécurité : un objectif absolu, la santé : une priorité de tous les instants



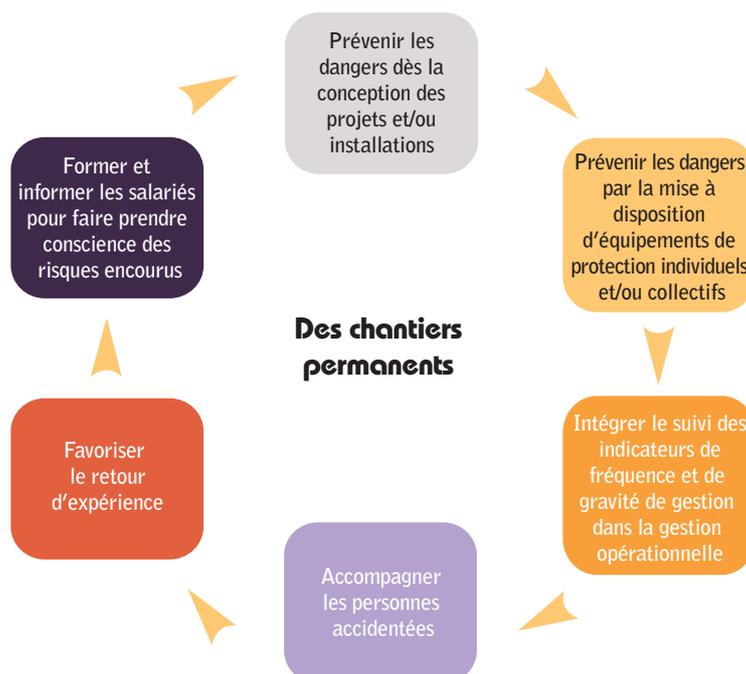
Certains travaux, en particulier de maintenance des déchets, requièrent de la force et comportent une certaine pénibilité physique, qui peuvent être source d'accidents ou de problèmes de santé. La sécurité et l'amélioration des conditions de travail constituent en conséquence des objectifs permanents.

Pour améliorer les résultats en matière de sécurité et de santé, Sêché Environnement travaille en collaboration avec les médecins du travail à une meilleure organisation des postes de travail et cherche parallèlement à agir sur le comportement de ses salariés.

L'ensemble des activités qui sont susceptibles d'avoir une influence sur la sécurité et l'environnement est maîtrisé par la mise en place de procédures et modes opératoires. Ceux-ci sont régulièrement remis à jour en fonction des retours d'expérience interne et externe.

Tous les sites mènent la démarche visant à l'élaboration et la gestion du document unique de prévention des risques au poste de travail. Cette démarche générale permet de renforcer l'identification des aspects « sécurité et santé » à améliorer. Les plans d'action sont progressivement intégrés dans les systèmes de management. Ainsi, grâce à l'obligation du port des équipements de protection individuelle (EPI), les lésions au niveau des yeux, des mains ou des pieds diminuent.

**Un travail
de
prévention**



La prévention aux postes de travail : équipements et ergonomie

Une réflexion a été menée en cours d'année avec le Docteur J.-P. Zana de l'INRS (Institut National de la Recherche Scientifique) sur les troubles musculo-squelettiques (TMS) qui peuvent résulter de certains travaux, en particuliers répétitifs.



Joseph, 56 ans, Opérateur à l'usine de stabilisation



Les préconisations reposent sur une identification systématique des symptômes TMS sur l'ensemble des soins infirmiers prodigués ou accidents survenus, pour isoler le poste de travail en cause, puis en effectuer l'analyse au vu de grilles de lectures comme celles de l'OHSAS 18001, ou de retours d'expériences interprofessionnels. Les mesures préventives qui pourront être mises en oeuvre à l'issue seront généralement guidées par un ergonome qui devra s'inscrire dans une dynamique systémique de manière à conserver au poste de travail ses caractéristiques propres.

Contre les troubles musculo squelettiques

Ces principes ont été mis en oeuvre sur le site Trédi Hombourg lors de la construction de deux nouveaux bâtiments destinés à mieux rationaliser les flux de déchets entrants et sortants, entraînant une réflexion générale sur l'organisation des postes de travail, de manière à bien adapter le travail à l'homme et non l'inverse.

Avec l'assistance de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CRAM), l'intervention d'un ergonome, spécialiste des postures au travail, a permis d'améliorer avec les opérateurs, la qualité des postes de travail en donnant une plus grande efficacité à leurs gestes, pour des efforts limités. A titre d'exemple, il est plus facile de trier à hauteur d'homme plutôt que par terre, aussi suffit-il d'installer une table de tri, de limiter le soulèvement des charges par l'usage d'une potence... Le laboratoire a bénéficié de même d'aménagements ergonomiques.

Avec l'assistance de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CRAM), l'intervention d'un ergonome, spécialiste des postures au travail, a permis d'améliorer avec les opérateurs, la qualité des postes de travail en donnant une plus grande efficacité à leurs gestes, pour des efforts limités. A titre d'exemple, il est plus facile de trier à hauteur d'homme plutôt que par terre, aussi suffit-il d'installer une table de tri, de limiter le soulèvement des charges par l'usage d'une potence... Le laboratoire a bénéficié de même d'aménagements ergonomiques.

L'amélioration permanente des matériels de sécurité et des équipements individuels de protection a contribué à la diminution des accidents du travail :

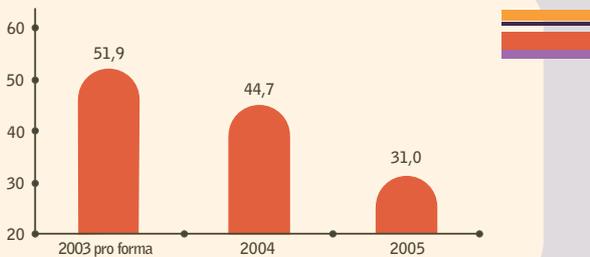
- 518 k € ont été dépensés pour la fourniture de vêtements de travail et d'équipements individuels de sécurité
- 1 442 k € ont été investis au titre de l'amélioration des conditions et d'exécution du travail.

Une nouvelle installation de manutention ergonomique





Le taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt (TF1) s'améliore



Le taux de fréquence des accidents du travail sans arrêt (TF2) s'améliore



Le taux de gravité des accidents du travail (TG) s'améliore en 2005



Le fruit des efforts : des accidents du travail moins fréquents

Une entreprise se doit de garantir la sécurité de ses collaborateurs pour s'inscrire sur le long terme dans une dynamique de développement pleinement responsable.

Ce combat pour la sécurité sera gagné grâce à l'implication de chacun des salariés : c'est un enjeu majeur de la responsabilité de tous.

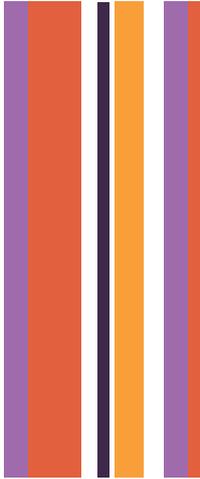
Objectif 2006 : TF1 < 15

Même si pour la plupart d'entre eux, les accidents sont relativement bénins, leur fréquence est trop élevée. Les objectifs santé et

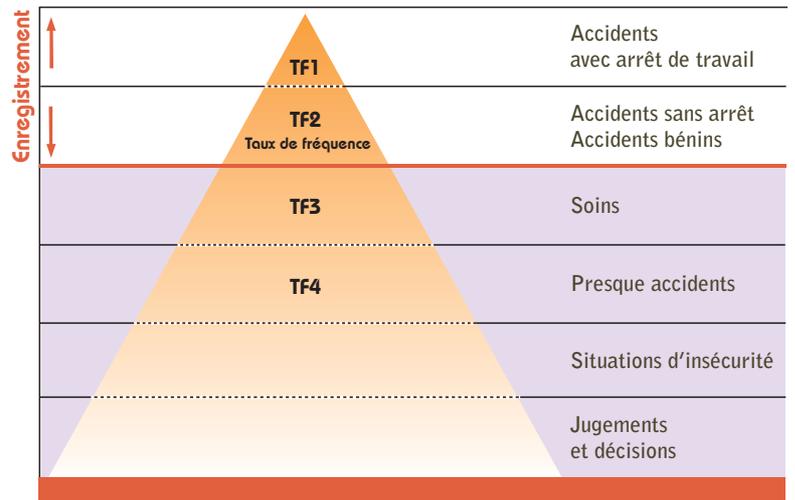
sécurité du Groupe font partie intégrante du management des risques.

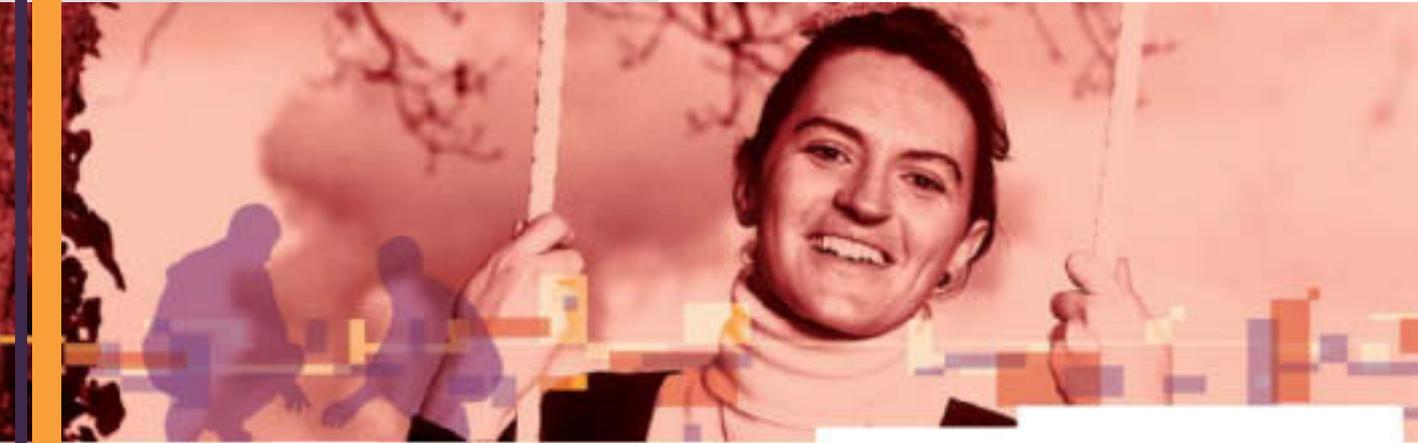
Chaque arrêt de travail fait l'objet d'un reporting immédiat à la Direction générale et d'une analyse concertée entre la victime et sa hiérarchie.

Sur site, les résultats de sécurité sont affichés de manière visible de tous.



Iceberg d'accidentologie





La parité, l'égalité des chances, le dialogue et la concertation



Donner à tous la connaissance nécessaire pour prévenir certains risques

Comme cela avait été déjà réalisé précédemment à Salaise, le Professeur Jean-Louis Touraine est intervenu en 2005 sur le site de Saint-Vulbas pour partager et échanger avec les salariés sur les connaissances en matière de prévention des risques.

Divers thèmes relatifs à la santé, de l'univers professionnel à la sphère privée, ont fait l'objet des débats, comme le virus HIV ou les infections dues aux légionelles. Des conseils de prévention et des indications de conduite à tenir en cas de problème ont été dispensés à cette occasion.

Jean-Louis Touraine, professeur en médecine a été l'auteur en 1988 de la première greffe mondiale de cellules embryonnaires in-utero. Il est chef de service hospitalier et directeur de recherches au centre hospitalier Édouard Herriot à Lyon (lutte contre le cancer).

La pratique de l'information et du dialogue social

Séché Environnement est très attaché à la qualité du dialogue social. En effet, l'amélioration des performances individuelles et collectives nécessite une forte implication de l'ensemble du personnel, et son adhésion aux objectifs de l'entreprise.

Pour cela le Groupe fait appel à :

- l'intelligence et l'initiative des hommes et des femmes qui le composent ;
- leur mobilisation individuelle quotidienne ;
- la réactivité de tous et leur cohésion dans l'action, rendue possible par la taille du Groupe.

Mobiliser
tous les acteurs
et se donner les
moyens d'agir

Il lui est nécessaire de communiquer en direction de ses salariés, en vue de leur faire partager ses valeurs. Ces échanges prennent des formes variées, institutionnelles avec les partenaires sociaux, ou individuelles par des actions de communications plus ciblées sur la connaissance du métier, de la vie de l'entreprise ou d'engagements en faveur du développement durable.

L'information permanente sur la vie du Groupe est effectuée régulièrement par affichage dans tous les sites d'une lettre de « news » (10 exemplaires en 2005)



Sophie, 29 ans,
Ingénieur thermicien



Enraciner l'avenir dans l'action

Conscient de l'importance de l'action de l'homme sur le changement climatique, Sêché Environnement a commencé à sensibiliser l'ensemble de son personnel à sa propre empreinte écologique. Chaque salarié a été invité à traduire son mode de vie en équivalent « terres nécessaires à subvenir à ses besoins », grâce à un logiciel informatique de simulation qui avait été développé à cet effet.

La Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et pour l'Homme s'est donnée pour mission de modifier les comportements individuels et collectifs pour préserver notre planète dans une perspective de développement durable. Inciter chacun à s'engager à réduire son impact sur son environnement en accomplissant des gestes simples et concrets au quotidien, telle est la vocation de sa nouvelle campagne : « Défi pour la terre ».



Relever le Défi signifie pour une entreprise s'engager à sensibiliser et informer ses salariés, clients et fournisseurs aux gestes écocitoyens et les inciter à relever le Défi pour la Terre

individuellement. Sêché Environnement ne pouvait que se joindre à une telle initiative, a adhéré à ce défi, et relaie le message vers ses salariés à travers le « Petit Livre Vert pour la Terre » de la Fondation (à destination de chaque écocitoyen, plus de 100 gestes à mettre en pratique dans la vie quotidienne). A l'occasion de la semaine du Développement durable, qui coïncidera avec le premier anniversaire de cette campagne, chaque salarié du Groupe se verra expliquer l'engagement de Sêché Environnement en faveur du développement durable, et se verra remettre :

- le présent rapport de responsabilité sociétale qui recense les engagements du Groupe et dresse le bilan des actions de l'année,
- et le petit « Livre Vert » pour parfaire sa connaissance personnelle et l'inciter à participer, par ces quelques gestes simples, à la préservation de la planète.

Les 10 premiers gestes pour la terre

- Je trie mes déchets et j'évite les emballages inutiles.
- Je préfère les produits respectueux de l'environnement (écolabels, écorecharges...) et j'évite les produits jetables.
- J'éteins les appareils électriques au lieu de les laisser en veille.
- Je choisis des appareils économes en énergie (lampes basse consommation, électroménager classe A).
- Je préfère une douche rapide au bain.
- Je ne surchauffe pas mon logement et je l'isole le mieux possible.
- J'installe un chauffe-eau solaire ou du chauffage au bois chez moi.
- J'utilise moins la voiture pour aller travailler, je fais les petits déplacements à pied.
- Je conduis doucement et moins vite.
- Pour mes voyages, je préfère le train.

Pour en savoir plus : www.defipourlaterre.org



La représentation du personnel	En 2005
Nombre de...	
Délégués syndicaux	22
Délégués du personnel	46
Membres de comité d'entreprise	45
Membres de comités centraux d'entreprise	19
Délégations uniques du personnel	38
Nombre de réunions de...	
Délégués du personnel	66
Comités d'entreprise	62
Comités centraux d'entreprise	5
Délégation unique du personnel	64
Dotations aux comités d'entreprises en % de la masse salariale totale	1,17 %

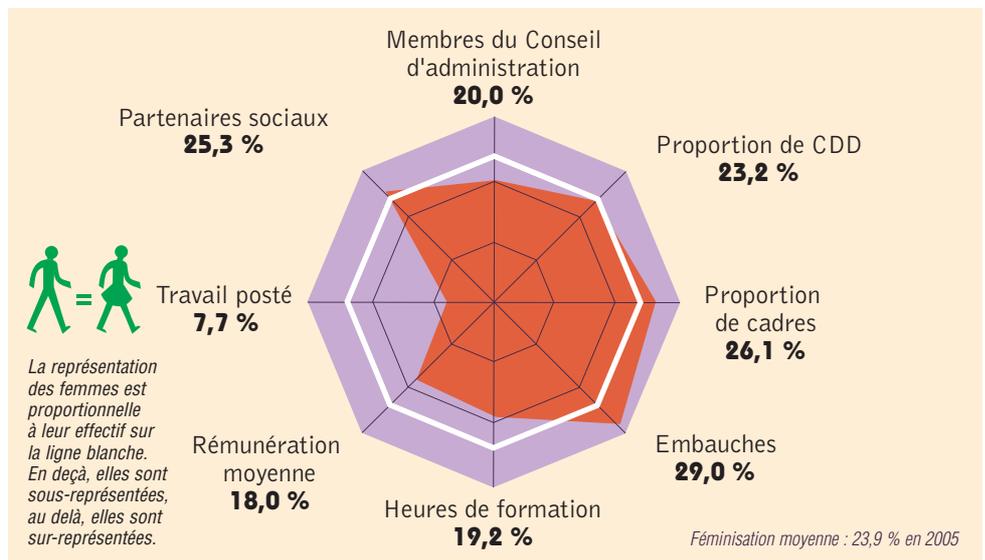


La parité hommes femmes

Traditionnellement dans l'industrie, la proportion masculine dans les effectifs est prépondérante. Cela s'explique à la fois par la pénibilité de certains postes de travail requérant une force physique importante, mais également par des habitudes socio-culturelles.

Au-delà de l'attention portée à la mixité dans le Groupe, il est nécessaire de veiller parallèlement à l'absence de toute forme de discrimination entre les hommes et les femmes dans le cadre de leur activité professionnelle.

A travers un certain nombre de critères quantifiables, rapportés au taux de féminisation, le Groupe mesure sa performance en ce domaine.

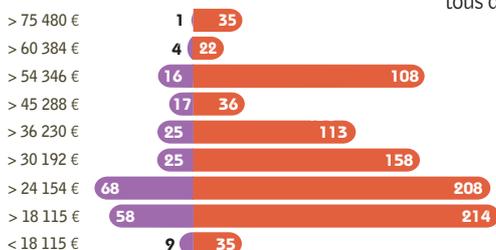


Séché Environnement n'échappe pas à cette règle avec un taux de féminisation de 23,9 %, bien que l'évolution des formations techniques devrait permettre d'atteindre un meilleur équilibre. Cette proportion hommes / femmes est renforcée dans la structure de management avec un taux de présence parmi l'encadrement de 26,1 %. L'accroissement de la mixité est une tendance de fond, ces indicateurs ayant progressé tous deux d'un point en un an, soit de 4 % environ.

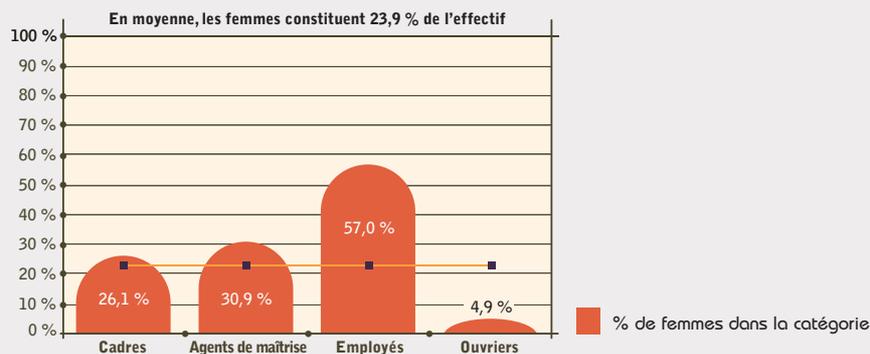
En 2005 dans le Groupe, la parité hommes / femmes a été respectée dans les domaines commerciaux, de recherche et développement, et dans les fonctions liées à la qualité, la sécurité et l'environnement.

Phénomène industriel classique dans les métiers du Groupe, les femmes sont peu nombreuses à la production et dans les activités de maintenance. Elles ne constituent que 7,7 % de l'effectif posté. A l'inverse, elles sont sur-représentées dans les fonctions de type administratif et les travaux de laboratoires. De ce fait, les femmes représentent 26,1 % des cadres, 30,9 % des agents de maîtrise et 57,0 % des employés, mais seulement 4,9 % des ouvriers. Si leur situation sur un plan contractuel est très voisine de celles des hommes (même proportion de CDD, un taux

Pyramide des rémunérations (nbre de salariés) en 2005 - France

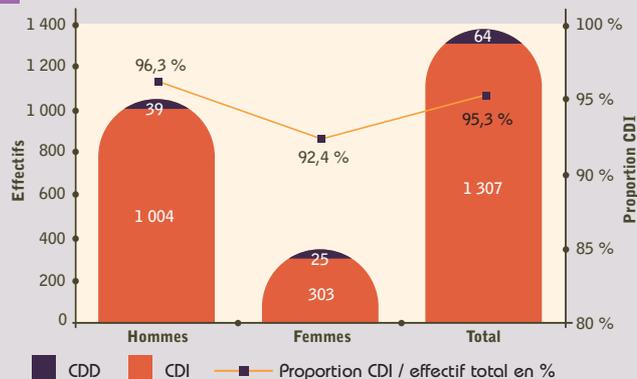


Parité Hommes Femmes par catégories en 2005



de cadres légèrement supérieur à celui des hommes), elles participent un peu moins à la formation (19,2 % des heures de stage, alors qu'elles représentent 23,9 % de l'effectif). Le travail à temps partiel explique ce léger écart. Le Groupe veille à l'égalité des rémunérations de base à fonctions équivalentes. Le temps partiel (principalement féminin) et les primes spécifiques liées au travail posté (essentiellement masculin) expliquent les écarts en termes de rémunération totale, primes d'exploitation incluses. La proportion de femmes parmi les partenaires sociaux (délégués syndicaux et du personnel) est représentative de la population de l'entreprise.

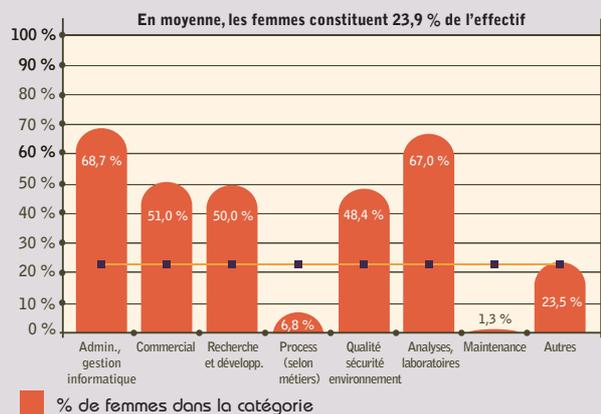
Les effectifs français par nature de contrats



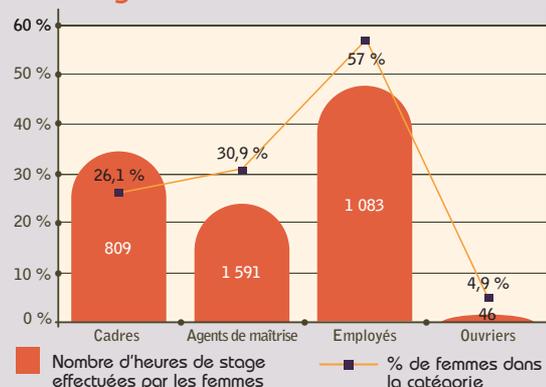
Accord signé relatif à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes

Trédi, qui représente 39 % des effectifs du Groupe en France, a signé au début 2006 un accord avec quatre organisations syndicales sur cinq. À l'issue d'une année de rencontres avec les partenaires sociaux, échelonnées sur l'année 2005, ce texte formalise l'attachement des parties au respect du principe de non discrimination, notamment entre hommes et femmes. Il constate l'existence d'aspirations communes aux hommes et aux femmes à une compatibilité entre vie professionnelle et vie personnelle qu'il convient de prendre en compte, en harmonie avec les nécessités de fonctionnement et d'équilibre économique de l'entreprise. Les thèmes abordés concernent le principe de non discrimination et posent les bases d'un plan pluri-annuel (5 ans) d'égalité professionnelle (en particulier pour les femmes seules). Pour s'inscrire dans la durée et créer la dynamique nécessaire, cet accord comporte un volet communication prévoyant des actions en direction de l'enseignement (informations « carrières » ciblées sur les jeunes filles), et grand public (participation à des campagnes de publicité institutionnelle pour inciter les femmes à s'orienter vers les métiers du traitement de déchets). L'encadrement, les politiques de recrutement et de formation, seront des relais importants dans la mise en œuvre de cette politique.

Parité Hommes Femmes par activités en 2005



Parité Hommes Femmes nombre d'heures de stages effectués en 2005





« Il faut sauver les condors. Pas tellement par ce que nous avons besoin des condors, mais parce que nous avons besoin de développer les qualités humaines nécessaires pour les sauver. Car ce seront celles-là même dont nous avons besoin pour nous sauver nous-mêmes. »

Mac Millan, ornithologue américain du XIX^e siècle, cité par Nicolas Hulot in "Le syndrome du Titanic"

p.76 Le défi du réchauffement climatique

La préservation des milieux biologiques,
p.82 hydro-géologiques et physiques

p.90 La parole aux parties prenantes silencieuses

Le respect des milieux naturels



Jean-Luc, 48 ans, Écologue

“Mon principal défi est de prouver qu’une activité industrielle peut coexister avec le patrimoine naturel existant et que l’écologie c’est de l’économie à long terme.”



Le défi du réchauffement climatique

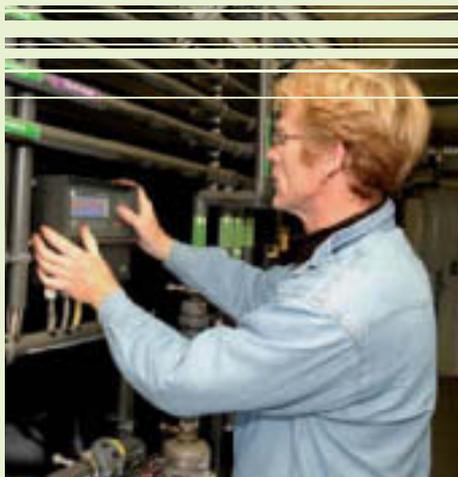
L'empreinte écologique

De l'essence même de ses métiers de traiteur de déchets, à sa manière de les exercer, Sécché Environnement est fortement impliqué dans la problématique environnementale en général, et dans celle du changement climatique en particulier. Chacune des techniques mises en œuvre pour le traitement des déchets (incinération, stockage, autres) a ses propres impacts sur l'environnement que Sécché Environnement se doit de maîtriser et de limiter.

Dans l'exercice de son métier, avec ses parties prenantes, le Groupe agit selon deux niveaux de préoccupations :

- Global : l'implication dans les grandes problématiques de société relevant de son domaine : la préservation des ressources naturelles (énergie en particulier), la limitation des émissions de gaz à effet de serre, la protection de la santé ;
- Local : la maîtrise de l'empreinte de sa propre activité, passant par l'acceptation sociétale de son métier, le respect des meilleures normes environnementales et l'inscription dans une politique sociale de progrès.

La maîtrise de l'empreinte de l'activité entraîne une forte attention portée à la nature. Elle passe par une limitation des prélèvements (consommation spécifique d'eau maîtrisée, des consommations de matières premières issues de valorisation de déchets), un contrôle continu des rejets dans le milieu naturel (systèmes de surveillance des flux en perpétuelle amélioration, analyses des évolutions de la biosphère par bio-monitoring lichénique) et un grand respect de la biodiversité.





Bertrand, 47 ans,
Technicien de maintenance mécanique



Dans cet esprit, Sêché Environnement a adhéré au « Défi pour la Terre » de la Fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'Homme, dans le droit fil de son engagement depuis trois ans dans le « Pacte Mondial » des Nations Unies.

Les interactions avec les problématiques globales

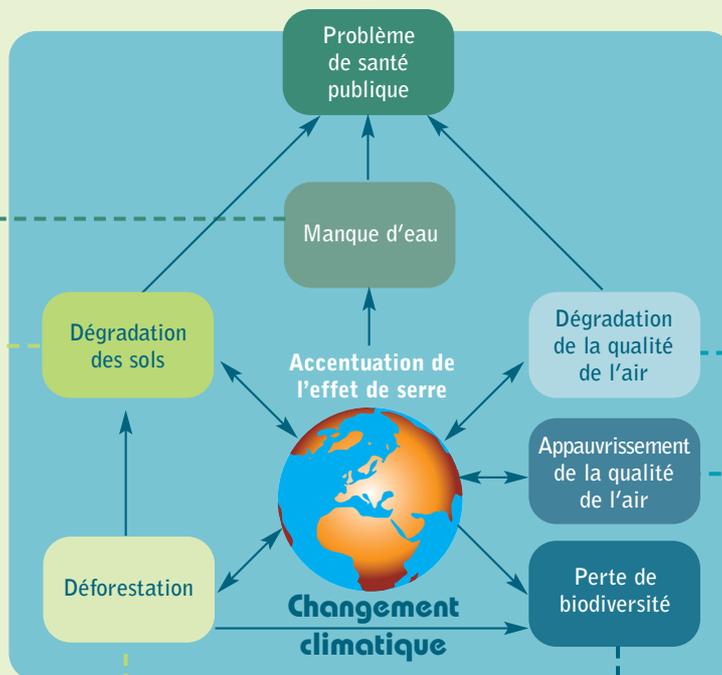
Sêché Environnement s'attache à relever le défi pour la terre dans l'exercice de son activité, et apporte à son niveau, une contribution positive à l'avenir de la planète.

In fine, le traitement des déchets contribue à la protection de la santé publique en isolant de la biosphère les contaminants contenus, grâce à l'utilisation de technologies respectueuses de l'homme et de la nature (épuration des fumées et purification des eaux restituées à la nature).

Consommation spécifique d'eau maîtrisée, et restitution d'une part importante à la nature après épuration.

Protection des sols des aires de travail, et intégration paysagère des sites du Groupe.

Reconstitution de la couverture arboricole par la plantation de près de 10 000 arbres en 2005.



Double action contre les gaz à effet de serre, par la capture des biogaz d'une part, et par la valorisation énergétique des déchets (vapeur, électricité) qui permet de faire que le gaz carbonique émis se substitue à l'utilisation de combustibles fossiles supplémentaires dans des centrales conventionnelles.

Préservation de la qualité de l'air par des techniques de filtration performantes des fumées d'incinération, et par la capture des biogaz pour limiter l'émission de gaz à effet de serre (méthane).

Respect de la biodiversité sur tous les sites, par des aménagements respectueux de la nature et de la faune, sous le contrôle permanent d'écologues. Le site le plus étendu est refuge de la ligue de protection des oiseaux (LPO).



Le réchauffement de la planète

L'effet de serre

L'effet de serre est un phénomène naturel lié à l'absorption des rayonnements infra rouge (IR) de grande longueur d'onde renvoyés depuis la surface terrestre par des composés présents dans l'atmosphère :

- d'origine naturelle : vapeur d'eau (60 %), gaz carbonique (CO₂), protoxyde d'azote (N₂O), méthane (CH₄) et CFC (Chlore, Fluor, Carbone)
- d'origine anthropique : gaz carbonique (CO₂), ozone (O₃) troposphérique des CFC et des HCFC, gaz de synthèse responsables par ailleurs de la destruction de la couche d'ozone.



Le principal est le dioxyde de carbone ou gaz carbonique (CO₂). Produit aujourd'hui, il fera encore effet dans plus d'un siècle. Il est à lui seul responsable de plus de 50 % de l'augmentation de l'ensemble des gaz à effet de serre (GES). Et pourtant, le pouvoir de réchauffement de ces gaz n'est pas le même : 1 kg de méthane produit autant d'effet de serre que 21 kg de gaz carbonique, et 1 kg d'hexafluorure de soufre autant que 24 000 kg de gaz carbonique.



Dioxyde de carbone

Origine



DURÉE DE VIE
120 ans



Naturelle : océans, décomposition végétale, respiration animale
Humaine : énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz)

Méthane

Origine



DURÉE DE VIE
10 ans



Naturelle : décomposition végétale ou animale à l'abri de l'air
Humaine : décharges, troupeaux, production pétrolière

Oxyde nitreux

Origine



DURÉE DE VIE
150 ans



Naturelle : décomposition d'azote dans le sol
Humaine : fabrication d'engrais, combustion de pétrole

Halocarbones

Origine



DURÉE DE VIE
102 ans



Humaine : utilisés dans les réfrigérateurs et aérosols

Soufre hexafluorure

Origine



DURÉE DE VIE
3200 ans



Humaine : fluide diélectrique (transformateurs électriques)



Les rayons infrarouges sont empêchés de s'échapper directement, d'où une hausse de la température : c'est l'effet de serre, qui est indispensable car il maintient à un niveau moyen de 15°C notre planète qui sans l'effet de serre aurait une température moyenne de -18°C.

S'il n'y avait pas d'effet de serre



La vie grâce à l'effet de serre



Un risque de déséquilibre



Depuis le début de l'utilisation des énergies fossiles charbon puis pétrole, l'équilibre naturel est rompu.

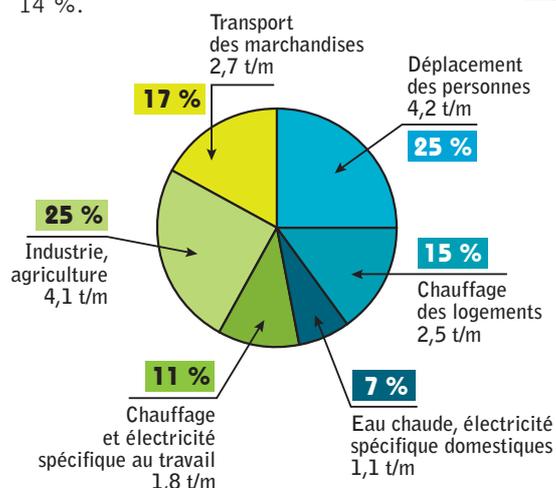
Alors que de 1860 à ce jour, l'augmentation moyenne de la température a été de 0,3 à 0,6°C le GIECC (groupe international d'étude du changement climatique) prévoit une élévation moyenne entre 1,5 et 3,5°C au cours des 100 prochaines années. Les prévisions les plus pessimistes font état de chiffres allant de 4 à 8°C, or il s'agit, dans tous les cas, de moyenne laissant craindre des

écarts beaucoup plus importants en divers points du globe.

Stable pendant plus de 10 000 ans avec un niveau conservé de l'ordre de 280 ppmv (parties par million en volume) en 1860, la teneur de l'atmosphère en CO₂ est proche aujourd'hui de 350 à 360 ppmv, et pourrait atteindre 500 à 600 ppmv dès 2050. Or la corrélation entre teneur en CO₂ ou autres gaz à effet de serre, et élévation de température est bien établie. Le problème est clairement posé.

Le traitement des déchets et les gaz à effet de serre

Les émissions de gaz à effet de serre du secteur des déchets ont essentiellement deux origines : le méthane, composant principal du biogaz résultant des processus de fermentation anaérobie dans les centres de stockage, et le CO₂ provenant de l'incinération de déchets d'origine fossile (origine pétrolière pour une grande part). La part du secteur des déchets dans les émissions de gaz à effet de serre de la France est relativement faible : environ 3 %, dont les origines sont à 76 % liées au stockage et à 17 % à l'incinération, les eaux usées constituant le solde. Entre 1990 et 2001, ces émissions ont diminué de 14 %.



- Usages privés de l'énergie
7,8 tonnes/ménages
- Fabrication et transport des produits et services
8,6 tonnes/ménages
- 3 % Déchets



Séché Environnement et les gaz à effet de serre

Le captage du méthane sur les centres de stockage est le principal levier de réduction pour réduire les émissions des produits déjà stockés. A ce titre, le site de Changé a, dès son origine, mis en place un dispositif de captage puis de valorisation du CH₄ produit. Aujourd'hui quatorze millions de m³ par an de biogaz sont captés et valorisés sur le seul site de Changé, à hauteur du tiers pour divers usages sur le site (chauffage, production

d'électricité, vapeur pour l'hygiénisation des déchets d'activités de soins, production d'eau chaude pour la station de lavage des camions), mais également à la disposition d'une coopérative agricole voisine pour la déshydratation de fourrage (activité saisonnière de mars à novembre).

En ce qui concerne l'incinération, le CO₂ émis est pour l'essentiel fatal car il provient de la teneur en carbone des déchets. Dans ce domaine, l'action prise par le Groupe est la production d'énergies renouvelables. Aussi le bilan global en termes d'émission de gaz à effet de serre doit-il s'analyser déduction faite des énergies substituées. Le taux de déchets incinérés avec valorisation énergétique sur le total atteint 73 % dans le Groupe en 2005.

Quant aux émissions liées aux activités de transports, elles comportent les transports « amont » (des déchets et des approvisionnements) et « aval » (résidus ultimes et matières triées) qu'ils soient effectués par des moyens propres au Groupe ou par voie de sous-traitance.

Les gaz à effet de serre émis

Emissions directes GES

	2005	2004
Incinération en kt éqCO ₂	383,9	441,6
Physico-chimique en kt éqCO ₂	0,4	0,4
Stabilisation & stockage en kt éqCO ₂	279,0	223,1
Valorisation chimique en kt éqCO ₂	9,3	8,4
Transports en kt éqCO ₂	74,3	72,3
Total en kt éqCO₂	747,0	746,1

Emissions indirectes GES

Total en kt éqCO₂	4,7	5,1
-------------------------------------	------------	------------

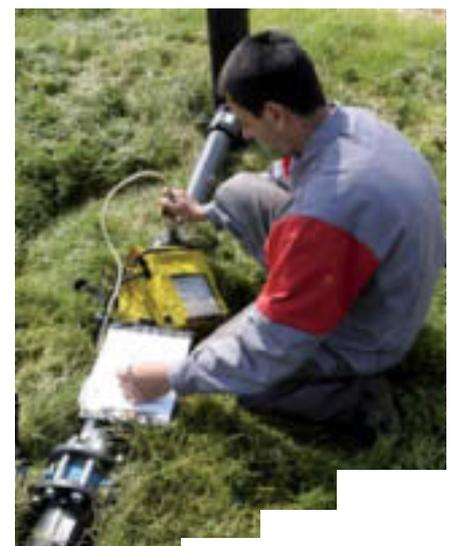
Les gaz à effet de serre évités

Emissions GES évitées

Vapeur & électricité en kt éqCO ₂ (référentiel français)	18,9	19,8
Biogaz en kt éqCO ₂ (référentiel français)	11,9	13,6
Total en kt éqCO₂ (réf. français)	30,9	33,4

Emis. évitées / Emis. directes

référentiel français en % (1 MWh = 80 kg éqCO ₂)	4,1	4,5
référentiel européen en % (1 MWh = 350 kg éqCO ₂)	18,1	19,6
référentiel nord-américain en % (1 MWh = 546 kg éqCO ₂)	28,2	30,6





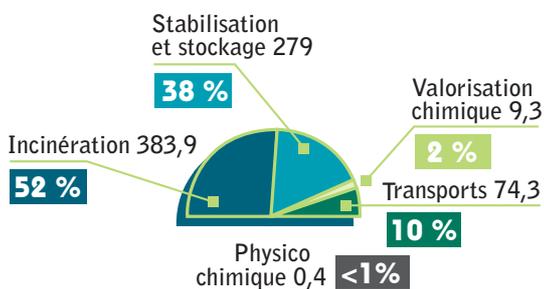
Produire de l'énergie électrique ou calorifique à partir d'énergies fossiles (gaz, fioul, charbon) dégage des gaz à effet de serre. Réaliser la même production d'énergie sous forme de valorisation de déchets, qui auraient fatalement de leur côté généré des gaz

Stabilité des GES émis

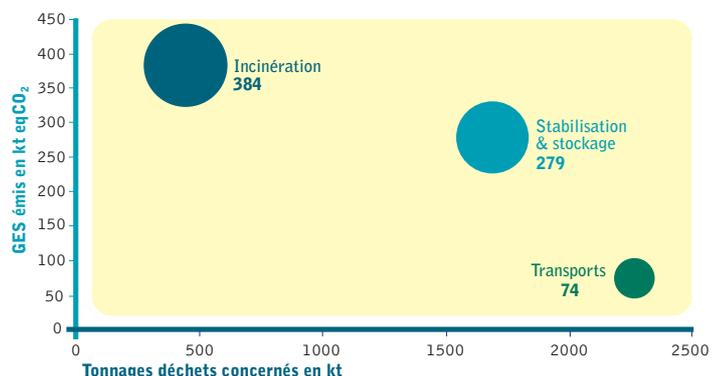
à effet de serre, revient au global à rendre « utiles » ces émissions, qui sont comptabilisées au titre d'émissions évitées par ailleurs.

Les émissions spécifiques de GES à la tonne de déchets traitée ont été en 2005 de

- 851 kg eqCO₂ pour l'incinération
- 165kg eqCO₂ pour le stockage



Les émissions de gaz à effet de serre de Sédéc Environnement





La préservation des milieux biologiques, hydro-géologiques et physiques

La préservation des milieux aquatiques

Les prélèvements d'eau

La consommation totale d'eau de Sèché Environnement s'élève à environ 4 millions de m³ par an.

Outre les eaux sanitaires et de nettoyage, certaines techniques de traitement consomment des quantités significatives d'eau. C'est le cas notamment des systèmes d'épuration associés aux traitements humides des gaz issus de l'incinération, et la stabilisation des déchets ultimes avant stockage.

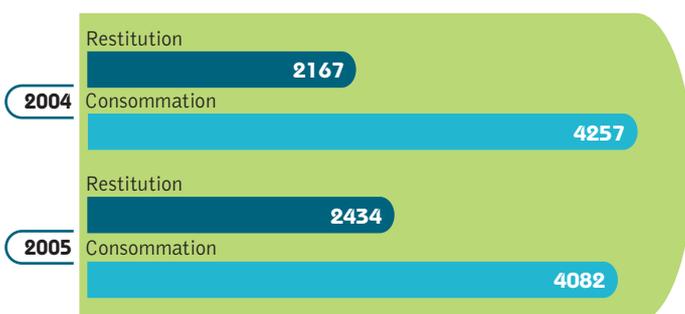
L'eau provient soit de retenues d'eau, soit de pompages dans des puits, soit de réseaux d'adduction. Des actions de valorisation ont été lancées sur certains sites, comme le recyclage des eaux de pluie ou l'utilisation des lixiviats du stockage en classe 2 comme eaux de process en particulier dans la stabilisation de déchets à admettre en classe 1.

Consommation nette en baisse de 21 %

Le prélèvement dans les nappes phréatiques n'est pas significatif par rapport aux réserves que représentent ces dernières et ne risque aucunement de provoquer une baisse de leur niveau. Les principaux prélèvements sont effectués à Saint-Vulbas (01) et à Salaise (38) dans les importantes nappes alimentées par les eaux des Alpes.

Consommation	2005	2004
Incinération	3 856	4 027
Autres	226	230
Total en milliers de m³	4 082	4 257
Consommation spécifique en m ³ / t incinérée	8,5	8,8
Dont prélèvement dans la nappe phréatique		
Total en milliers de m³	3 349	3 580
Relatif à la consommation	82,0 %	84,1 %

Consommation et restitution d'eau (en milliers de m³)





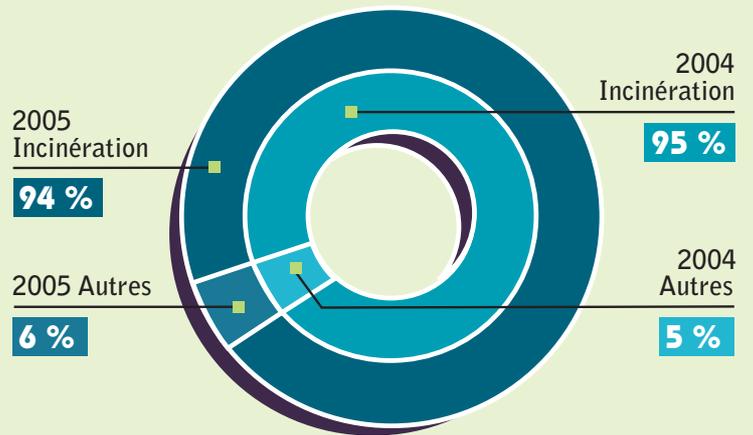
Christèle, 29 ans,
Ingénieur formulation



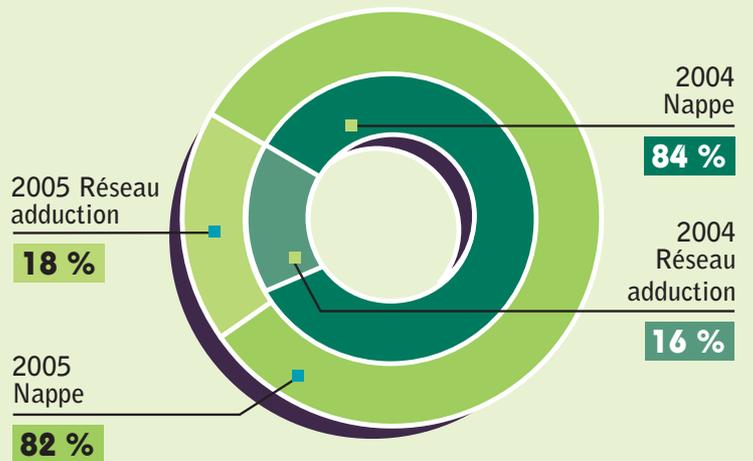
En l'absence d'eau industrielle, prélever dans une nappe dans ces conditions est de moindre impact environnemental que l'utilisation d'eau de réseau qui a donné lieu au préalable à des traitements destinés à lui donner sa potabilité, non nécessaire pour les usages industriels.



L'incinération est la technique de traitement la plus consommatrice d'eau (pour le traitement des fumées principalement).



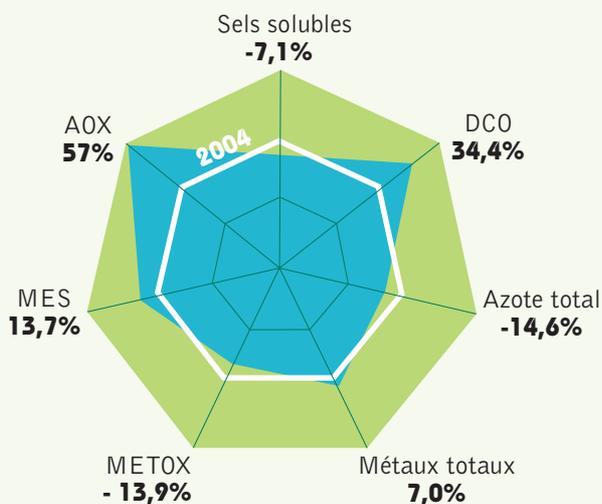
La consommation spécifique d'eau à la tonne de déchets incinérée a été en 2005 de 8,5 m³ en moyenne pour une valeur de 8,8 m³ en 2004





Restitution	2005	2004
Total en milliers de m³	2 434	2 167
Relatif à la consommation	59,6 %	50,9 %
Contenant en tonnes/an		
Sels solubles	5 073	5 461
DCO	742	552
MES	73,0	64,2
Métaux totaux	2,1	2,0
METOX	14,8	17,2
Azote total	15,8	18,5
AOX	4,0	2,5

Évolution des rejet d'eau entre 2005 et 2004



MES : matières en suspension
 DCO : demande chimique en oxygène
 METOX : indice de toxicité par les métaux
 AOX : somme des composés organohalogénés

Les eaux restituées à la nature

Une partie des rejets d'eau se fait sous forme de vapeur d'eau dans les processus thermiques. Les autres rejets (sous forme liquide) des différentes installations du Groupe sont réalisés après épuration et contrôle précis des différentes substances chimiques contenues. Les paramètres pris en compte sont par exemple les métaux lourds (METOX*), la demande chimique en oxygène (DCO), les matières en suspension (MES).

Il va de soi que du fait de sa vocation et de son organisation, Sécché Environnement ne pratique aucun rejet volontaire de produits chimiques, huiles et carburants dans le milieu naturel. Aucun rejet accidentel de ce type n'est non plus à signaler.

**60 %
des eaux
restituées
à la nature**

Les principales sources d'émissions après traitement dans le milieu aquatique sont :

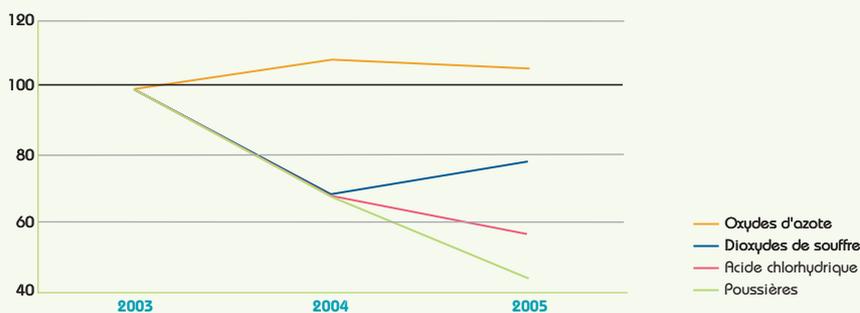
- les activités de stockage de classe 2 qui produisent des lixiviats épurés ;
- les ateliers de traitement physico-chimique ;
- les unités de traitement humide des gaz d'incinération.

Les milieux aquatiques récepteurs sont, soit des stations d'épuration prévues à cet effet, soit des cours d'eau à fort débit (par exemple le rejet de Salaise de 100 m³/heure dans le Rhône dont le débit moyen est de 1.000 m³/seconde). Il n'y a aucun rejet dans un milieu ou une zone sensibles.



* METOX est un indice permettant de calculer un équivalent de toxicité de plusieurs métaux selon la formule :
 METOX = 10 Pb + 50 Hg + 50 Cd + Cr total + 5 Ni + Zn + 5 Cu + 10 As

Evolution des rejets à l'atmosphère à la tonne incinérée (indice base 100 en 2003)



Le traitement de charges polluantes croissantes, combiné à la baisse des impacts résiduels

Une évolution drastique des normes de rejets

Le niveau de performance environnementale des installations d'incinération de déchets dangereux a été relevé à plusieurs reprises depuis 25 ans par la réglementation :

- en élargissant le spectre des composants encadrés (seules les poussières, l'acide chlorhydrique et les métaux totaux étaient limités entre 1983 et 1996 pour les déchets dangereux) ; à compter de cette date les métaux sont détaillés en fonction de leur nocivité, les dioxines, SO_x, HF, COV et CO entrent dans les substances contrôlées et contingentées ;
- en réduisant drastiquement les normes d'émissions, ainsi en 1996 les rejets de poussières ont été divisés par 15, de l'acide chlorhydrique par 10, les métaux bien davantage.

Dans le domaine de l'incinération des ordures ménagères, la démarche de réduction des émissions a été similaire, plus progressive, avec des seuils d'application en baisse à

35 % de poussières en moins à la tonne incinérée en un an

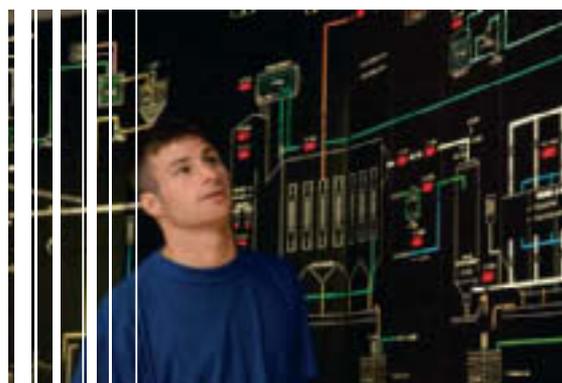
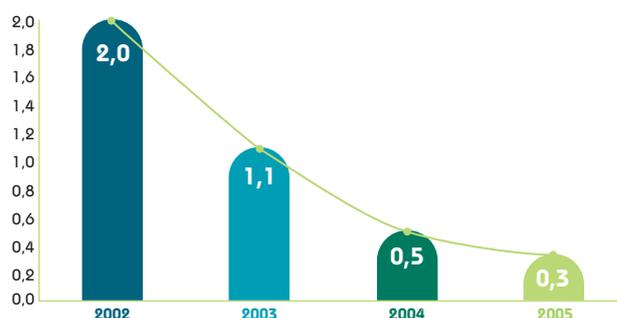
cinq reprises sur la période, les dernières mises aux normes devant être achevées fin 2005. Ainsi comme exemple, pour l'ensemble de l'incinération des

déchets, au niveau national, la quantité émise de dioxines a été ramenée de 1 090 grammes en 1995 à moins de 100 grammes en 2003. Après les mises aux normes de décembre 2005, cette valeur devrait être inférieure à 20 grammes.

Pour réaliser tous ces progrès environnementaux (qui s'établissent parallèlement pour les rejets liquides), c'est sur une période relativement courte à l'échelle industrielle (deux décennies) que les nouvelles techniques de dépollution, de plus en plus sophistiquées, ont été conçues et développées. Du fait des niveaux de performances déjà atteints, les diminutions supplémentaires à venir seront moins spectaculaires (tant en valeurs absolues que relatives) car la base de référence est déjà très faible, et tout gain nécessite d'importants moyens et des développements de process nouveaux, objets de la politique de recherche du Groupe (cf. urée et NO_x).



Emissions de dioxines en grammes par an divisées par 6 en 4 ans





La maîtrise des rejets atmosphériques

Mis à part les gaz à effet de serre, l'exploitation des usines d'incinération s'accompagne du rejet d'effluents gazeux et de poussières qui font l'objet de contrôles très précis. Sont en particulier analysés l'acide chlorhydrique (HCl), le dioxyde de soufre (SO₂), le monoxyde de carbone (CO), le dioxyde d'azote (NO₂) et les dioxines.

Acidification

Les substances concourant à l'acidification de l'atmosphère (communément décrite par des « pluies acides ») sont principalement pour les activités du Groupe, le dioxyde de soufre (SO₂), le chlore (Cl₂), les oxydes d'azote (NO_x).

L'eutrophisation est quant à elle une perturbation de l'équilibre biologique des sols et des eaux due à un excès d'azote, notamment d'origine atmosphérique. Les substances concernées sont les NO_x et le NH₃ (ce dernier peu pertinent dans les métiers du Groupe).

Ozone troposphérique

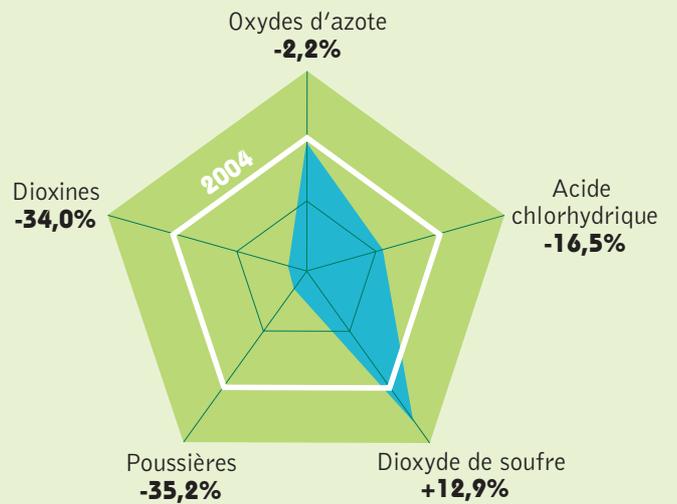
La pollution photochimique se compose d'un ensemble de phénomènes complexes qui conduisent à la formation d'ozone et d'autres composés oxydants. Parmi les sources de ces substances figurent les composés organiques volatils (COV) qui se retrouvent principalement pour le Groupe dans les activités de régénération de solvants et d'incinération. Le Groupe met de même en oeuvre de nouvelles technologies de limitation à l'incinération des émissions de NO_x, précurseurs d'ozone. Ces mesures étant récentes et d'une réalisation délicate, les périmètres de mesure sont étendus d'année en année. De ce fait l'accroissement des valeurs d'émission sur 2005 n'est pas significatif.

Les émissions à l'atmosphère	2005	2004
Oxydes d'azote		
Total en t NO₂	554,5	572,7
Emission spécifique en kg NO ₂ / t déchet incinéré	1,23	1,26
Dioxydes de soufre		
Total en t SO₂	136,9	122,5
Emission spécifique en kg SO ₂ / t déchet incinéré	0,30	0,27
Acide chlorhydrique		
Total en t HCl	8,7	10,6
Emission spécifique en g HCl / t déchet incinéré	19,4	23,2
Poussières		
Total en tonnes	14,8	23,1
Emission spécifique en g poussière / t déchet incinéré	32,9	50,7
Dioxines & furanes		
Total en grammes	0,3	0,5
COV		
Incinération (sources canalisées) en tonnes	6,0	7,2
Valorisation chimique en tonnes	40,6	36,5
Autres en tonnes	4,5	4,2
Total en tonnes	51,1	47,9



Polluants organiques persistants

Les polluants organiques persistants (POPs) potentiellement significatifs dans l'industrie du traitement de déchets sont les dioxines et furanes.



Le radar blanc indique la situation en de référence 2004. L'empreinte bleue met en évidence l'amélioration de situation pour 4 critères sur 5, seul le dioxyde de soufre augmente en émission par tonne incinérée en 2005, conséquence de l'évolution du mix-déchets.





Les économies de ressources naturelles

Le bilan énergétique

Les actions de valorisation énergétique de déchets sont très liées à la politique de limitation des émissions de gaz à effet de serre. L'action volontaire de Sécché Environnement se traduit par la mise en place :

- d'un captage de méthane à Changé depuis l'origine, à la Drimm depuis 2004, avec valorisation ;
- de dispositifs de récupération et valorisation d'énergie (sous forme de vapeur ou d'électricité) pour les unités d'incinération.

Autosuffisance énergétique à près de **85 %**

Les consommations spécifiques (à la tonne de déchet traité) d'énergie sont restées stables depuis quatre exercices, alors que la production spécifique

d'énergie a fortement progressé, avec en particulier la montée en puissance du site de Salaise. L'année 2005 traduit une légère régression du taux d'autosuffisance du fait d'une moindre production de biogaz à la Drimm (faible pluviométrie).

Les consommations nettes de matières

La consommation totale du Groupe dans les principales matières utilisées dans les procédés s'élève à environ 223 kt. Ramenées à la tonne de déchets traités, les activités les plus consommatrices de matière sont dans l'ordre, la stabilisation, puis les traitements (physico-chimique et incinération).

La valorisation matière des déchets réceptionnés est privilégiée dans la mesure de la faisabilité technique, de l'existence d'un marché pour la matière première secondaire et de la viabilité économique de la chaîne de recyclage.

Consommation	2005	2004
Total en GWh/an	231,4	233,4
kWh / t déchet traité	102,2	107,2
Production ex déchets		
Total en GWh/an	193,2	207,4
kWh / t déchet traité	85,4	92,2
Taux d'autosuffisance		
Total	83,5 %	88,9 %

Evolution des productions et consommations spécifiques d'énergie (base 100 en 2002 - données publiées ramenées à la tonne traitée)



Le bilan déchets

**Valorisation
matières
+ 5 %**

Par-delà des actions volontaristes de recyclage, le Groupe doit assumer sa production de résidus ultimes, directement liée à la nature et au

volume des déchets reçus de sa clientèle.

Il s'agit principalement des déchets de l'incinération (mâchefers et résidus d'épuration des fumées) et des boues issues des traitements d'eau. Le bilan reste stable entre 2004 et 2005.



Consommation matières	2005	2004
Issues de valorisation interne	127	101
Achats externes	96	151
Total en kt	223	252
En proportion du tonnage traité	9,8 %	11,6 %
Proportion issue de déchets	56,9 %	40,2 %

La consommation baisse de 12 % en 2005*.

Près de 57 % des matières consommées sont issues du recyclage, contre 40 % en 2004.

Valorisation matières	2005	2004
En interne au Groupe	127	101
En externe	114	127
Total en kt	240	228
En proportion du tonnage traité	10,6 %	10,5 %
Part de valorisation interne	52,7 %	44,3 %

Les tonnages valorisés totaux progressent de 5 %.

La part destinée à la valorisation interne progresse de 27 %.

Déchets dangereux	2005	2004
Total en kt	124	116
En proportion du tonnage traité	5,5 %	5,3 %
Déchets banals		
Total en kt	34	39
En proportion du tonnage traité	1,5 %	1,8 %

* La valeur publiée en 2004 était de 238 kt. Recalculée selon les critères d'appréciation 2005, cette valeur est révisée à 252 kt.



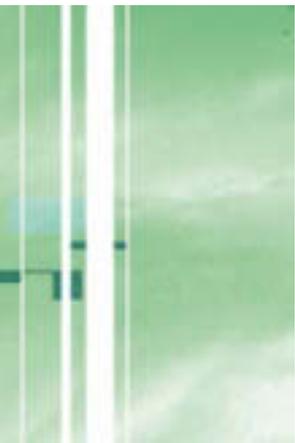
La parole aux parties prenantes silencieuses

Le respect de la biodiversité : de Changé à Montech

L'objectif de la politique du Groupe en matière de biodiversité ne consiste pas en une exploitation directe des ressources faunistiques et floristiques. Cependant, l'activité de création des sites de stockage, en particulier, a un impact direct sur des milieux naturels écologiquement riches et sensibles, colonisés par différentes espèces qu'elles soient protégées ou non.

A l'image de la démarche que Siché Environnement mène à Changé (53) depuis de nombreuses années, différentes actions ont été initiées sur le site Drimm à Montech (82) pour la gestion des milieux naturels, ainsi que pour le maintien et le suivi de la biodiversité du site. Depuis le mois de juin 2005, une équipe de naturalistes est présente, afin de concilier du mieux possible l'exploitation industrielle du centre de stockage et la préservation de son milieu naturel.





« Un changement climatique, c'est un bouleversement complet pour la biodiversité. Plus on défend la biodiversité, plus on donne de chance à la vie et à la biologie de s'adapter à des conditions nouvelles ».

Jean-Marie Pelt (Directeur de l'Institut européen d'écologie)

Inventaires et suivis de la biodiversité

La première action réalisée fut la mise en place des protocoles de suivi des milieux, notamment le choix des stations phytosociologiques pour la flore, et des points d'observation pour la faune.

Ont suivi sur le terrain les premiers inventaires sur ces points de référence. Ils ont porté sur l'avifaune, puis les populations d'amphibiens et d'odonates. Les données sont répertoriées et enregistrées suivant des protocoles déjà mis en place sur le parc d'activité de Changé. Elles viennent compléter les informations collectées quelques mois auparavant dans une étude faunistique et floristique. De nouveaux indicateurs de suivis seront encore mis en place, notamment en ce qui concerne les chiroptères (chauves-souris) au cours de l'année 2006.

Inventorier
Préserver
Gérer

Le suivi végétal est réparti sur différentes stations préalablement définies de par leurs potentiels écologiques et leur pertinence par rapport au milieu environnant. Les suivis phytosociologiques de Drimm ont été réalisés par un bureau d'études indépendant, utilisant comme méthodologie les indices d'abondance/dominance qui permettent, pour chaque essence végétale, d'avoir une vision qualitative et quantitative des stations analysées.

Aménagements écologiques réalisés

Une part importante du foncier Drimm est constituée de zones forestières qui seront préservées dans le cadre de l'exploitation du site. Ces aires naturelles sont classées « Zones Ecologiques Sensibles »*.

Ces zones naturelles, d'une superficie d'environ 40 hectares sur le site de Drimm, participent à l'intégration du site dans son environnement. Différentes interventions en génie écologique y sont menées pour maintenir la faune et la flore indigène, et préserver la biodiversité.

Comme les différents inventaires réalisés montrent que les potentialités écologiques du site résident autour de l'eau, plusieurs mares ont été créées. Celles-ci seront susceptibles d'accueillir les espèces inféodées à ce type de milieux, principalement les amphibiens, et les odonates. Elles mettront en relation les différentes zones humides du site avec le boisement nord qui sert de zone d'hivernage pour les populations. Mares et fossés existants au nord du site ont été débroussaillés manuellement, et leurs berges profilées afin d'améliorer la capacité d'accueil des espèces aquatiques.



* « Zone Ecologique Sensible » : est une terminologie interne à Sêché Environnement qui définit un secteur géographique pour ses qualités faunistiques et floristiques. Ces zones, hors exploitation, font l'objet de mesures de préservation et de suivi particulièrement étudiées.

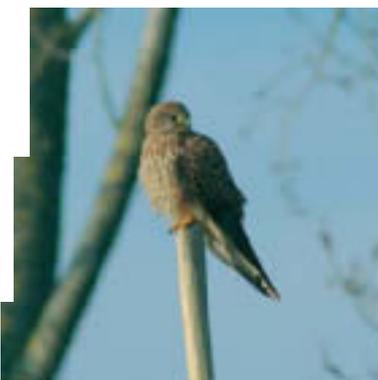


Gestion des fauches et des milieux naturels

Dans le cadre de la mise en place de la « Gestion Différenciée »**sur l'ensemble des sites de traitement et de stockage du Groupe, la gestion des fauches a été améliorée.

Ainsi à Drimm, autour des plans d'eau et des fossés, la fauche a été réalisée pour en améliorer la diversité végétale. La fauche tardive dans les pins Laricio situés au nord du site a permis le développement des herbacées de fin de printemps, et leur dissémination. Ces actions limitent le développement exagéré des populations de rongeurs qui nichent volontiers dans les zones qui ne sont jamais fauchées.

A contrario la gestion de la zone boisée au nord du site de stockage actuel sera conduite pour favoriser le vieillissement du peuplement, en limitant les interventions de coupe et d'entretien. La reproduction de nombreuses espèces d'oiseaux, comme par exemple le pic vert ou encore le pic épeiche, se retrouve ainsi favorisée, ainsi que l'hivernage des chiroptères, inféodés au milieu forestier.



Gestion différenciée

Ce type de gestion qui garde les arbres morts sur pied, crée un écosystème plus complexe et augmente les réseaux trophiques en permettant l'installation de nouvelles espèces telles que les insectes xylophages (consommateurs de bois) et leurs prédateurs naturels.

Il faut aussi noter que ce boisement conservé en l'état est primordial pour le repeuplement naturel des zones réaménagées, et qu'il servira de réservoir écologique pour le site.

Gestion du toit des casiers ou alvéoles

L'ensemencement des hauts de casiers après couverture finale s'impose pour la diversité floristique du site. En effet, les stocks grainiers du sol sont trop limités pour assurer une réapparition spontanée d'une bonne diversité d'espèces. Celle-ci fait l'objet d'un cahier des charges précis notamment dans le choix des semences utilisées.

Gestion des populations de nuisibles

Trouver le bon équilibre : l'augmentation de la biodiversité se traduit aussi par la gestion des espèces nuisibles, comme par exemple le ragondin et le rat musqué. Cette régulation des populations est réalisable grâce à la pose de pièges, appelés boîtes à fauves, permettant de capturer vivant l'animal, et ainsi relâcher les espèces non concernées par cette gestion.

Il est alors possible, par ce mode de capture, d'inventorier des espèces très difficiles à apercevoir comme la genette. Ce suivi est réalisé par des membres du personnel, formés pour ce type de capture. Ce mode de gestion permet aussi de connaître l'état sanitaire des populations.





Projets d'aménagements paysagers

Le programme de paysagement dans sa première phase est constitué de quatre hectares de feuillus sur un merlon paysagé. Il constitue la première phase de la création d'un milieu boisé conséquent, compensant les défrichements liés aux besoins de l'exploitation. Ceci favorisera l'ensemble de la faune vivant dans les milieux forestiers.

Le paillage des plantations et l'entretien mécanique permettront de limiter l'emploi de produits phytosanitaires.

Conclusion

Par les démarches engagées dans la bonne gestion de son patrimoine naturel, Drimm s'inscrit dans la ligne des orienta-

Transfert
d'expérience

tions de Sêché Environnement. En effet les réalisations menées depuis plus de quinze ans sur le site de Changé en Mayenne permettent de démontrer que le développement industriel peut, et doit accompagner la bonne gestion des milieux naturels qui font partie de son domaine foncier. Elles montrent la volonté et la capacité du Groupe à réhabiliter au mieux des terrains ayant changé de destination.



** « Gestion différenciée » recouvre des méthodes, des techniques d'entretien et de programmation de gestion des espaces verts et naturels, respectueuses de la biodiversité naturelles des sites



L'utilisation rationnelles des sols et la préservation des paysages

Un refuge pour les oiseaux

Classé Refuge pour les oiseaux auprès de la Ligue pour la Protection des Oiseaux depuis 1995, le parc d'activité déchets de Changé a intégré le programme STOC EPS en 2005. Le Suivi Temporel des Oiseaux Communs est initié et dirigé par le Muséum National d'Histoire Naturelle.

Le site de Changé fait l'objet d'un suivi faunistique et floristique depuis sa création. Suivre les éventuelles perturbations de l'avifaune liées aux activités de stockage du Groupe, et étudier les réponses adaptées pour le maintien des populations font donc partie des préoccupations permanentes.

STOC EPS a constitué une occasion d'intégrer un référentiel plus large et de travailler suivant un protocole scientifique appliqué sur tout le territoire national. En outre, les données sont partagées, et intègrent celles collectées par le muséum sur l'ensemble du territoire.

Le site de Changé possède 24 points EPS dans une superficie de 2 kilomètres carrés, répartis à moins de 300 mètres les uns des autres. Ces points, disposés sur l'ensemble du site et en périphérie, ont été choisis dans le but de mieux évaluer la colonisation par l'avifaune des milieux réhabilités, ainsi que la diversité spécifique des « Zones Ecologiques Sensibles » présentes à proximité de l'activité.

L'EPS est renouvelé annuellement ce qui permet d'interpréter les variations d'abondance des oiseaux en fonction des modifications du milieu et de mesurer la pertinence et l'efficacité des mesures compensatoires et des modes de gestion mis en œuvre. Chaque EPS est effectué deux fois en période de nidification. A terme, ces données vont permettre d'évaluer l'évolution de la population nicheuse sur chacun des sites du Groupe, en comparaison des milles autres carrés du programme STOC EPS.



Qu'est ce que le programme STOC EPS ?

Le programme est basé sur la prise d'un Echantillon Ponctuel Simplifié. En clair, l'intervenant dénombre l'avifaune en un point précis durant 5 minutes exactement. Il comptabilise tous les oiseaux qu'il entend ou voit, posés ou en vol.

Toutes les espèces sont notées, et seul les contacts d'individus différents sont valables.



Suivi temporel des oiseaux communs

OBJECTIFS :

- Évaluation et suivi de la population nicheuse sur site.
- Diffusion des données à l'échelle locale et nationale.
- Comparaison des résultats au niveau local et national.
- Évaluation des mesures de gestion et de réhabilitation.





Des bâtiments respectant l'harmonie architecturale locale

Les premiers pas vers la qualité du bâti

Depuis 1993 Séché éco-industries a montré tout l'intérêt qu'il porte au respect du patrimoine architectural local situé sur son parc d'activité de Changé. En effet, la restauration des corps de ferme des Hêtres, et de l'Oisonnière, puis celui de la Verrerie

datant des 18^{ème} et 19^{ème} siècles va dans ce sens. Les nouveaux bâtiments tels que le pôle administratif, « la Grange », et le centre de tri ont fait l'objet d'une recherche architecturale de qualité. Isolation végétale, peintures naturelles, et prédominance du bois ont fait l'objet des priorités.



L'architecture : plus qu'un simple élément d'intégration paysagère

De tout temps, l'architecte a eu le souci de construire ses édifices de manière durable, esthétique et fonctionnelle. Il a établi à ce titre une démarche de qualité environnementale. Mais depuis la fin du 20^{ème} siècle, la nécessité de garantir le développement durable de la planète s'est imposée à tous les secteurs d'activités et, en matière de constructions, s'est concrétisée dans la démarche dite de Haute Qualité Environnementale (HQE).

Séché Environnement s'inscrit dans cette démarche pour des réhabilitations de bâtiments ou des projets de constructions dans le cadre de son développement.

La HQE est une approche volontariste de la part de tous les intervenants à l'acte de construire (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, bureau d'étude, entrepreneurs et fabricants) pour respecter quatre objectifs principaux déclinés en 17 cibles :

Bâtir en éco-construction,

- une relation harmonieuse des bâtiments avec leur environnement immédiat et lointain,
- l'intégration dans le voisinage,
- l'intégration dans le site,
- la conception des aménagements extérieurs,
- le traitement des espaces verts,

- un choix judicieux des procédés et des produits de construction pour économiser les ressources naturelles et maîtriser les impacts sur l'environnement,
- une organisation du chantier pour limiter les nuisances apportées au voisinage,
- la gestion séparative des déchets de chantier.

Mettre en œuvre une éco-gestion en phase d'implantation, et d'usage,

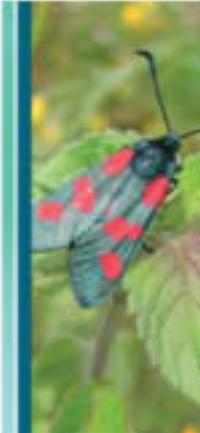
- installations de confort (chauffage, climatisation, éclairage...),
- la gestion des eaux pluviales ou industrielles,
- l'approche du coût global en prenant en compte les coûts d'investissement, d'exploitation et d'entretien à venir.

Gérer le confort des occupants sous divers aspects,

- le confort hygrothermique,
- le confort acoustique,
- le confort visuel.

Garder le souci de la santé des usagers.

- la garantie des bonnes conditions sanitaires,
- la qualité de l'air,
- la qualité de l'eau.

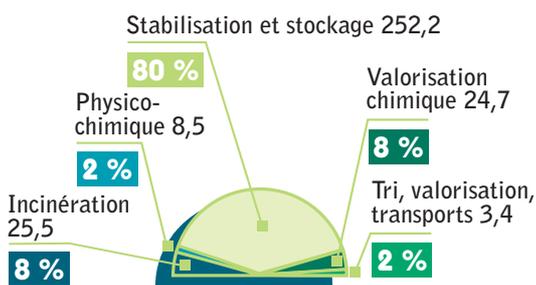


Des protections pour les surfaces nécessaires à l'exploitation

Les activités de stockage qui représentent environ les trois quarts des surfaces utilisées par le Groupe sont localisées dans des espaces agricoles à faible densité de population, les autres techniques sont mises en œuvre essentiellement dans des zones ou parcs industriels équipés à cet effet, en périphérie lointaine de villes. Aucune implantation n'est faite en zone sensible ou protégée.

Les aires de travail des sites industriels sont recouvertes d'un revêtement étanche et les écoulements d'eaux potentiellement polluées sont gérés à partir de réseaux d'égouts séparatifs. Ces eaux font l'objet de traitement et de contrôles avant rejet dans le milieu naturel (pas d'effets d'eutrophisation, d'acidification ou de rejet toxique).

Les surfaces utilisées pour l'exploitation en 2005 en hectares



Surfaces utilisées

	2005	2004
Incineration	25,5	25,5
Physico-chimique	8,5	8,5
Stabilisation & stockage	252,2	249,6
Valorisation chimique	24,7	24,7
Tri, valorisation, transports	3,4	3,4
Total en ha	314,3	311,7

Une méthodologie de contrôle du bon fonctionnement de ces dispositifs préventifs et des mesures de non-contamination des sols a fait l'objet d'un guide : les études simplifiées de risques (ESR) et si nécessaire détaillées (EDR). Une part significative des sites a été soumise à ces investigations spécifiques*, étant entendu que les sites majeurs font l'objet de contrôles systématiques par piézomètres, d'une éventuelle contamination de la nappe phréatique.

À ce jour, un seul site a nécessité une étude détaillée du fait de l'existence d'une pollution historique partielle de l'établissement. Aucune pollution n'est perceptible en dehors de l'enceinte de l'usine. Les actions curatives sont en cours.

Une surveillance par biomonitoring lichénique

Au-delà du seul site de Changé dédié au stockage, le Groupe a mené des études détaillées visant à qualifier l'impact des activités de ses sites d'incinération, en particulier dans les domaines suivants :

- concentration en dioxines ;
- concentration en métaux ;
- calcul d'indice de la qualité de l'air.

Ces études ont déjà concerné trois sites (Mitry-Mory, Salaise et Saint-Vulbas) en 2003 et 2004, auxquels vient s'adjoindre celui de Strasbourg en 2005. Elles ont été menées à travers une technique d'utilisation des lichens pour la mise en évidence des retombées environnementales. Cette biosurveillance est un complément indispensable des méthodes physico-chimiques traditionnelles : cet outil vivant effectue la synthèse des modifications chimiques des polluants et réagit de façon globale ; il est sensible, précis, et se situe en amont des risques d'impacts sanitaires.

* Au plan français, des informations sur ces études de risques sont disponibles sur le site du Ministère de l'Ecologie et du Développement durable <http://basol.environnement.gouv.fr>

La bioindication

Dans des conditions écologiques optimales, les lichens vivent et se reproduisent avec un état d'équilibre et de nombreuses espèces constituent une communauté lichénique. Les pollutions atmosphériques provoquent une sélection des espèces, les plus sensibles disparaissent au profit des plus résistantes qui se stabilisent ou prolifèrent. Ces modifications en fonction de la sensibilité comparée des espèces autorise la recherche d'un gradient de pollution. Il est alors possible de spatialiser la qualité de l'air et l'importance de ses modifications. Ces études à hauteur d'homme sont la base des études dites « études de flore ». Elles sont optimisées grâce à des campagnes de terrain en utilisant des biocapteurs naturels : les lichens, essentiellement ceux croissant sur les écorces. Les coordonnées géographiques permettent de modéliser les résultats, et les modifications de la qualité de l'air sont visualisées. La biosurveillance permet de contrôler l'évolution de la situation, en fonction de la dynamique industrielle locale, des plans de déplacements urbains...



La lichenologie, une méthode reconnue

Les lichens sont des organismes constitués de deux composants : un champignon microscopique et une algue (ou une cyanobactérie). Une telle symbiose est responsable de particularités utilisées pour le diagnostic et le suivi de la qualité de l'air. Les lichens ne subissent pas d'interaction déterminante avec leur support (absence de racines) et sont totalement dépendants de l'air pour leur nutrition. Ils ont une croissance continue, sont dépourvus de résistance au stress hydrique et ne peuvent réagir aux modifications de la qualité de l'air, auxquelles ils sont sensibles. Ils peuvent être utilisés en toute saison. Les substances et particules en contact avec leur surface pénètrent à l'intérieur et sont piégées par un réseau de filaments mycéliens. Les lichens réagissent à la sommation des pollutions consécutives aux éventuelles modifications physico-chimiques des polluants.

L'indice global de la qualité de l'air : une bio indication

Cette technique rend compte de la sommation des pollutions acides, des oxydes d'azote et des pollutions azotées complexes, incluant l'ammoniac. Les composés toxiques pour les lichens (pesticides par exemple) provoquent une baisse de l'indice.

Les mesures de retombées environnementales de dioxines et furanes

Dix sept composés PCDD/F (dioxines et furanes) sont utilisés pour le calcul de l'I-TEQ (Index Toxic Equivalent). Leur mesure est identique dans les lichens et l'air. Toute mesure dans les lichens rend donc compte des transferts atmosphériques des dioxines et furanes. Ainsi la sensibilité des lichens permet un suivi en amont des éventuels risques alimentaires, avec un déclenchement de vigilance pour les riverains, si nécessaire. Mais pour qu'une signature de pollution par des PCDD/F soit significative, elle doit être relativisée par le bruit de fond préexistant.

Séché Environnement procède à des mesures autour de ses sites

Pour le cas des installations du Groupe, une telle cartographie a permis de mesurer la qualité de l'air dans les zones environnantes des installations industrielles, mettant en exergue la multiplicité des sources émettrices tierces, en dehors des unités du Groupe (autres industries, proximité d'autoroutes ou zones agricoles à fort usage de produits phytosanitaires). Des mesures échelonnées dans le temps, complémentaires aux études initiales, ont permis de constater qu'il n'y avait pas eu de détérioration de la qualité écologique des milieux ambiants.

La bioaccumulation.

Les lichens peuvent accumuler ou retenir temporairement des métaux lourds, et plus de 50 éléments traces, des molécules organiques : HAP, dioxines et furanes (PCDD/F) ou des pesticides. Selon le même principe de cartographie que pour la bio indication, les retombées de polluants et leur intensité peuvent être visualisées, à partir des dosages effectués lors de prélèvements de populations de lichens, selon un protocole rigoureux.



p.100

Les échelons de proximité et les natures d'actions

p.112

Les femmes et les hommes
dans l'exercice de leurs métiers

La symbiose sociétale



Gérard, 49 ans, Animateur agenda 21

"Animer l'agenda 21, ce n'est pas une fonction mais une passion. J'essaye d'apporter des solutions qui profitent à l'environnement et à la santé de tous."



« Pour s'unir il faut se savoir différent ».

Pierre Teilhard de Chardin



Les échelons de proximité et les natures d'actions

La transparence dans ses métiers, au niveau de leur utilité sociale même, comme de la manière de les mettre en oeuvre, est source de confiance dans les relations avec ses parties prenantes. Séché Environnement est présent au milieu de son environnement social et humain, et s'engage. Ainsi le Groupe joue un rôle d'influence dans la promotion et la diffusion des meilleures pratiques de Développement durable : par son action et son comportement, il innove, explique, convainc... et finalement entraîne ses parties prenantes dans son sillage de bonnes pratiques. Mais ses engagements envers ses parties prenantes, Séché Environnement ne peut les tenir seul, isolé du monde dans lequel il évolue. Pour répondre à leurs attentes, en matière de « droit de savoir » et de « droit de participer », le Groupe s'appuie sur un certain nombre de relais ou de partenaires pour asseoir et démultiplier son action, sous divers angles d'ouverture : le social, le sociétal, l'économique et l'environnemental.

Acteur économique significatif sur ses marchés et entreprise citoyenne, Séché Environnement contribue à la réflexion sur la responsabilité sociétale des entreprises, et au développement de solutions concrètes par le biais de nombreux partenariats et réseaux d'échanges. Ainsi le Groupe s'inscrit dans des problématiques plus globales, dépassant le simple cadre de son activité au quotidien.

Si la formation, l'information et la sensibilisation sont des éléments-clés de la démarche Développement durable en interne, il est aussi important pour le Groupe de pouvoir l'enrichir d'expériences et d'engagements à des niveaux plus étendus, professionnels ou, plus largement encore, sociétaux. C'est l'exercice du « droit de participer » de toutes les parties prenantes, et leur contribution au mouvement d'amélioration continue.





Danielle, 32 ans,
Madame voisinage



Des énergies en synergie

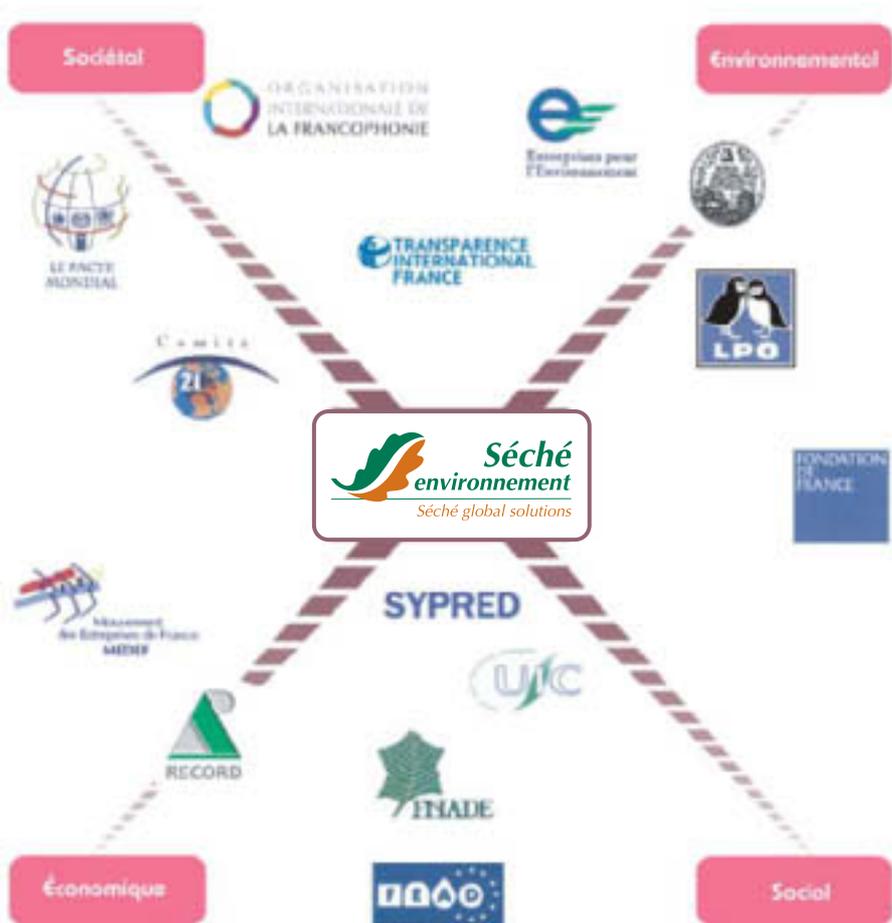
Des relations constructives avec les administrations

Les relations entretenues par Séché Environnement avec les administrations sont guidées par les principes fondamentaux qui portent sa culture d'entreprise : transparence, anticipation, souci du dialogue permanent pour mieux travailler ensemble.

Qu'il s'agisse d'autorités de contrôle (administration fiscale, directions chargées de l'environnement, du travail...) ou de conseil au travers d'actions d'accompagnement (aide à la recherche, au développement...), l'écoute et l'esprit de collaboration priment dans un souci constant de situer le Groupe au meilleur niveau d'exigence.

Les principaux sites du Groupe étant des établissements classés pour la protection de l'environnement, leur arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter leur impose de réunir sous l'autorité de l'administration, des comités locaux d'information et de surveillance. Ces CLIS sont des instances de dialogue tripartites, entre l'industriel, les citoyens (riverains, associations...) et l'administration. A l'occasion de la révision de certains de ces arrêtés préfectoraux, les dossiers complets d'impact sont tenus à la disposition des populations, un dialogue est engagé au quotidien, et des réunions publiques permettent de répondre aux questions des parties intéressées.

Des liens des plus étroits sont tissés au niveau local afin d'améliorer la connaissance mutuelle et d'éviter tout écart entre les attentes des uns et des autres, et la réalité au quotidien de chaque site. La décision d'initier des comités locaux d'information, au-delà des exigences réglementaires, est une illustration de cette volonté permanente de dialogue et de progrès.





Des organisations professionnelles forces de propositions

En complément aux contacts locaux, des relations régulières sont instaurées avec les instances administratives nationales et européennes en charge de l'environnement, de l'industrie, de la santé...

A ce titre, Séché Environnement participe, en direct ou au sein de ces organisations professionnelles, à divers groupes de travail qui contribuent à l'élaboration des réglementations futures. En effet, les évolutions des réglementations sont issues pour une large part de consultations entre les autorités, nationales ou européennes, et les représentants des professionnels du secteur concerné.

À ce titre Séché Environnement est actif dans des syndicats professionnels :

- au niveau national
 - FNADE (Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement) ;
 - SYPRED (Syndicat Professionnel pour le Recyclage et l'Élimination des Déchets industriels) ;
 - FEDEREC pour son activité de régénération de solvants (Fédération de la récupération, du recyclage et de la valorisation) ;
 - UIC (Union des Industries Chimiques).
- au niveau européen
 - FEAD (Fédération Européenne des Activités du Déchet).

Par ailleurs, le MEDEF a désigné un membre de Séché Environnement pour le représenter au sein des instances normatives internationales (ISO) sur la responsabilité sociétale (élaboration de l'ISO 26000).

Des réflexions partagées porteuses d'avenir

La santé environnementale

La multiplication et la forte médiatisation des crises sanitaires en lien avec l'environnement ont soulevé, dans l'opinion, des inquiétudes quant à certaines activités industrielles : riverains des sites, consommateurs, utilisateurs des produits... se sont organisés pour interpeller les entreprises. De leur côté, les autorités publiques ont répondu à ces crises par une densification de la réglementation et des contrôles, afin d'anticiper et prévenir la concrétisation des risques. Dans ce cadre, les membres d'EpE (Entreprises pour l'Environnement) ont souhaité explorer la façon dont les entreprises pourraient s'organiser, en interne, pour mettre en place les démarches et les structures visant à traiter ces problématiques sanitaires externes et gérer ces attentes.

« Comment organiser la contribution de l'entreprise au développement durable et à la santé publique ? » est l'un des dossiers sur lesquels le Groupe s'est penché au sein des groupes de réflexion de EpE.





Le registre des émissions de gaz à effet de serre (REGES)

Quantifier les GES des déchets

Le protocole de Kyoto est entré en vigueur le 16 février 2005, fixant l'objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 5,2 % sur la période 2008 - 2012 par rapport aux émissions de 1990. Un outil de mesure devenait indispensable, pour assurer la quantification, le reporting et la vérification des émissions de gaz à effet de serre issus des activités de déchets. Ce travail a été mené à bien par l'AERES (Association des entreprises pour la réduction des effets de serre) et Entreprises pour l'Environnement avec la contribution de ses membres, dont Sèché Environnement. Il a débouché sur la rédaction d'un protocole compatible avec les meilleures normes internationales comme le GHG Protocol établi sous l'égide du World Business Council for Sustainable Development, et conforme aux recommandations des principes comptables internationaux IFRS. L'objectif de ce document est de guider les entreprises dans cette démarche et d'en établir les meilleures pratiques de réalisation, en vue d'élaborer un inventaire des émissions de gaz à effet de serre.

RE.CO.R.D

RE.CO.R.D. est un réseau coopératif de recherche qui fait appel aux différentes spécialités de la recherche en environnement qui travaille essentiellement sur le problème du traitement des déchets ainsi que sur celui des sols pollués. Cette structure en réseau, unique en France dans sa conception, permet la réalisation des recherches dans un cadre de coopération tripartite : industriels, organismes publics et chercheurs. Cette coopération est

Recherche en coopération

effective à tous les stades de la recherche : définition des thèmes, conduite de l'étude, validation et valorisation des résultats.

Info Santé-Déchets est une revue bibliographique trimestrielle. Elle présente les articles traitant des relations entre santé et gestion des déchets parus dans les revues scientifiques internationales. Ce bulletin est réalisé par le Réseau Santé-Déchets grâce à un financement de RE.CO.R.D., de l'ADEME, du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, du Ministère de l'Agriculture.





La responsabilité sociétale à travers le prisme de la norme SD 26000 en cours d'élaboration

Au titre des travaux du MEDEF sur le sujet, Séché Environnement a participé en 2005 aux réflexions d'élaboration de la future norme ISO sur la responsabilité sociétale, tenues sur trois continents, symbole de la globalité de l'approche.

Prolongeant des travaux internationaux, le dernier séminaire en date sur la Normalisation et la responsabilité sociétale pour le développement durable qui s'est tenu à Marrakech avait la particularité de donner la parole à des États souvent peu représentés dans les instances internationales. Il a regroupé une centaine de participants provenant de onze pays d'Afrique, d'Amérique du Nord, d'Europe et des Caraïbes : représentants des gouvernements et des collectivités locales, des institutions internationales de normalisation, du secteur privé, du milieu syndical, des chercheurs et des ONG. Les objectifs généraux du colloque étaient :

- Promouvoir la Responsabilité sociétale dans les Stratégies nationales de développement durable des pays francophones ;
- Favoriser la concertation des parties prenantes : société civile, entreprises, institutions étatiques, syndicats... ;
- Regrouper les compétences (chercheurs, chefs d'entreprises, représentants gouvernementaux, syndicalistes, ONG, consommateurs) au sein d'un mécanisme d'échanges (réseau d'experts).

Des objectifs spécifiques complétaient l'approche :

- Faciliter l'accès des pays francophones du Sud au processus de négociation de l'ISO 26000 sur la RS au même titre que les pays non francophones ;
- Faire valoir dans le cadre de cette négociation des points de vue conformes aux visions développées par la Francophonie (importance des institutions multilatérales, importance de la diversité culturelle, en tant que pilier du développement durable, prise en compte des spécificités des pays en développement...).



Des ONG moteurs dans les engagements

Séché Environnement développe son action dans une logique sinon de partenariat du moins de complémentarité avec les grandes organisations non gouvernementales (ONG) actives, en particulier dans le domaine de la défense environnementale et de la préservation de la santé.

Outre ces actions de dialogue permanent avec les associations concernant l'utilité sociétale du métier du Groupe et de sa manière de l'exercer, Séché Environnement s'implique également dans des partenariats ciblés sur des opérations de préservation de la biodiversité ou sur de grandes problématiques humanitaires (actions de solidarité à travers la Fondation de France).

Pacte mondial

Séché Environnement a adhéré depuis 3 ans au Global compact, Pacte initié par l'ONU en juillet 2000 au Forum économique de Davos. Il comporte dix principes universels relatifs aux droits de l'homme, aux normes du travail et à l'environnement. Il représente la contribution volontaire d'entreprises à la promotion d'un Développement durable au niveau de la planète. Régulièrement, Séché Environnement rend compte aux Nations Unies, à travers cet organisme, de ses bonnes pratiques dans ces domaines.

Transparence-International (France)

Séché Environnement fait du comportement éthique le cœur de sa stratégie. Le Groupe rejette toute forme de corruption active ou passive dans les transactions nationales comme internationales, notamment au sens où l'entendent les principes de l'OCDE. De même, il refuse de participer à toute forme de financement de partis ou d'activités politiques.



Déontologie et éthique

La conséquence en est la mise en place en France (92 % du chiffre d'affaires 2005) d'un système de contrôle rigoureux destiné à exclure toute dérive prohibée. Ces principes constituent la septième bonne pratique des Codes de comportement et d'action du Groupe, remis à chaque salarié. De plus, des actions de sensibilisation du personnel ont débuté, avec l'assistance et le conseil de Transparency International (France) dont Séché Environnement est adhérent.

Pour le reste du monde, dans les établissements où le Groupe est majoritaire, l'application des règles françaises sera progressivement étendue pour garantir le même niveau de sécurité. Si l'assurance d'un parfait respect de la directive ne pouvait être donnée par les mécanismes mis en place, et leur contrôle assuré, le Groupe pourrait alors être conduit à réexaminer sa stratégie à l'égard de ses filiales étrangères.

Comité 21

Le Comité 21 - Comité français pour l'environnement et le développement durable est né en 1995 pour faire vivre en France l'Agenda 21 - programme d'actions pour le 21^{ème} siècle, ratifié au Sommet de la Terre de Rio. L'Agenda 21 appelle la communauté internationale à prendre part aux mutations qui s'imposent pour préserver la planète et construire un développement plus responsable, plus équitable, plus humain, à concevoir ensemble un développement durable...

Pour contribuer à la réalisation de l'Agenda 21 en France, le Comité 21 a mobilisé des décideurs publics, privés, associatifs, au sein des différentes composantes de la société française en 4 Collèges : entreprises, collectivités territoriales, associations, établissements publics, organismes de recherche et d'éducation, médias. Ses missions : favoriser l'appropriation du développement durable par tous, accompagner ses adhérents dans la mise en oeuvre et les inciter à renforcer leurs engagements.



Carrefours Scientifiques et Éthiques de Séché Environnement

Aider au décryptage des informations et bâtir des outils d'aide à la compréhension des grandes problématiques de Société auxquelles nous sommes confrontés, sont les objectifs des « Carrefours Scientifiques et Éthiques » que Séché Environnement réunit périodiquement. Sont invités à venir y partager leurs savoirs, leurs expériences et leurs convictions, des experts venus d'horizons variés (scientifiques, humanistes, philosophes, sociologues ou médecins...) et des collaborateurs de l'entreprise impliqués dans la réflexion et la démarche de développement durable.

Les thèmes abordés en 2005 ont été :

- Les impacts des activités du Groupe sur la biodiversité et la santé
- La grippe aviaire : réflexions sur une pandémie annoncée.



Des contributions au bien-être socio-économique des riverains

La connaissance mutuelle

L'ouverture des sites du Groupe aux clients, élus, riverains, associations et écoliers qui le visitent chaque jour exprime la volonté de transparence qui anime la culture de Sêché Environnement. En 2005 plusieurs milliers de visiteurs y auront été accueillis. Il ne s'est quasiment pas écoulé de journée sans visite.

Plusieurs milliers de visiteurs

Les visiteurs sont invités à découvrir les moyens mis en oeuvre

ainsi que les actions concrètes menées en vue de protéger la santé, l'environnement en général, et la biodiversité sur les sites de stockage en particulier. Situés en zones rurales, ce sont eux qui s'y prêtent le mieux.

Ce référentiel culturel né au sein du site de Changé (53) est un outil fédérateur pour le Groupe et chaque unité a pour mission de le décliner à sa façon dans son contexte de proximité.

L'impact sur le tissu socio-économique local

Ayant une couverture nationale à travers des unités de traitement et de stockage dans diverses régions de France, Sêché Environnement contribue au développement de ces zones tant par le recrutement local de la majorité de ses salariés que par la création d'emplois induits.

92 %
des salariés résident à
- 50 km du lieu de travail

Le pouvoir d'achat des salariés permet d'alimenter les économies locales. Il en va de même pour le recours à la sous-traitance pour des activités éloignées du coeur de métier du Groupe (gardiennage, nettoyage, maintenance entre autres). A ces effets directs, il convient de sommer les emplois induits, issus des prestations de transport, d'hôtellerie, de restauration auxquelles recourt régulièrement le Groupe. La quantification de ces derniers reste délicate à effectuer.

En dernier lieu, le fait pour une région de disposer, dans sa zone d'influence, d'une unité de traitement de déchets, est un atout dans sa politique d'industrialisation : c'est un élément d'infrastructure indispensable au même titre que la viabilisation des terrains industriels, la disponibilité des utilités (énergie, eau, gaz industriel) ou les raccordements aux réseaux de communication.

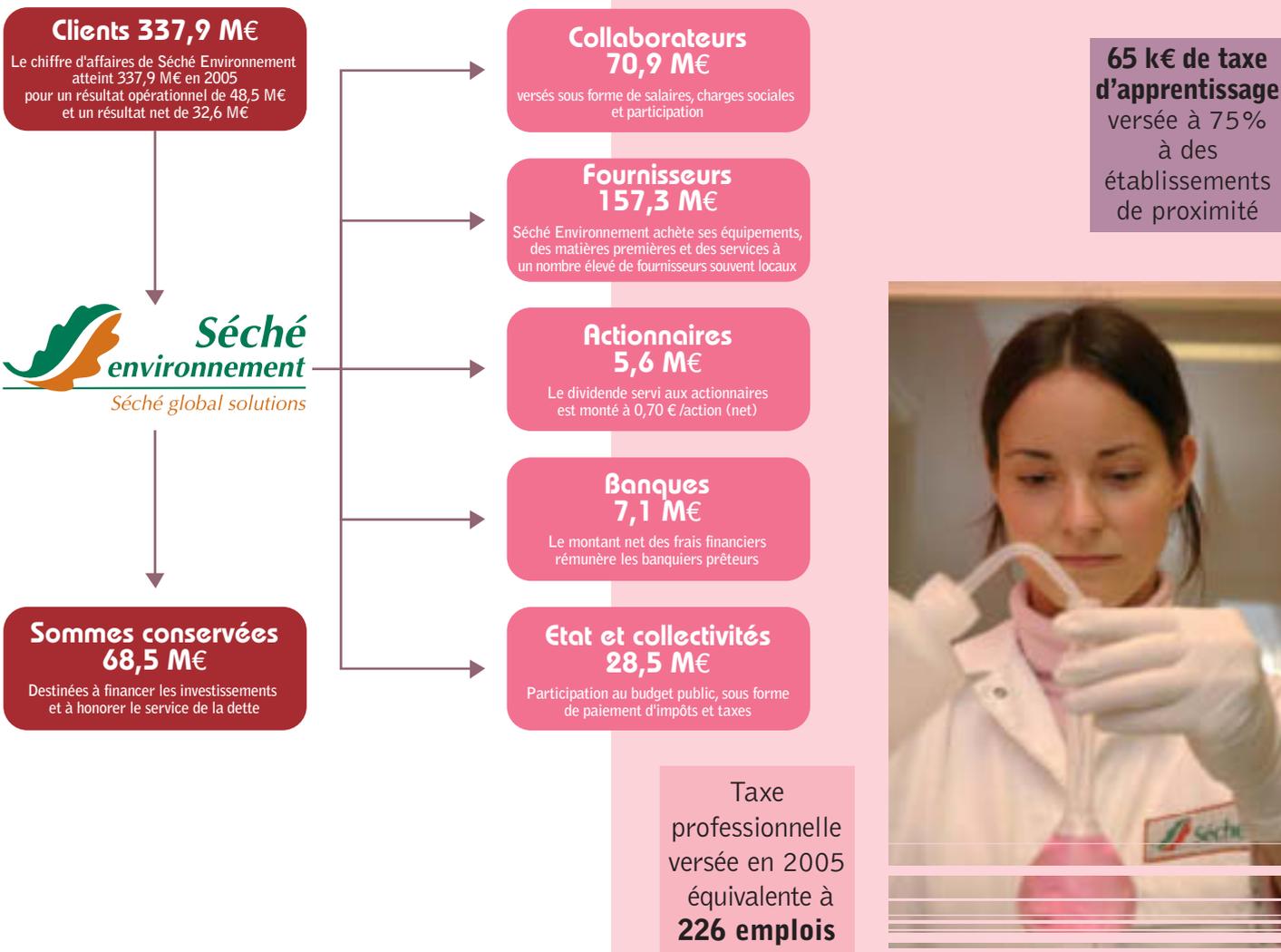


Une approche originale de l'éco-citoyenneté :

Lancé en partenariat avec Mayenne Nature Environnement en 1998 l'inventaire des arbres remarquables* du département a été mis en valeur dans un ouvrage « Arbres Remarquables en Mayenne » co-édité avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de la Mayenne.

Par sa participation, Séché Environnement s'inscrit dans une démarche de mise en valeur du département de son siège social, avec une vocation éducative et pédagogique, pour la sauvegarde du patrimoine végétal.

* Arbre remarquable : un arbre qui a des caractéristiques qui dépassent celles communes de l'espèce (taille, circonférence, allure) ou dont la situation ou l'histoire lui donnent un caractère propre hors norme.





L'entreprise et la gestion de la connaissance

Outre les relations classiques avec les établissements d'enseignement (stages et visites), le Groupe a développé quelques relations privilégiées avec des établissements d'enseignements supérieurs dans un cadre d'échanges industrie/universités. Tels sont par exemple les cas de partenariat avec l'université de Haute-Alsace ou celui de la faculté des sciences de Poitiers, sur des sujets de thèses liées aux métiers de l'environnement.

Taxe d'apprentissage aux établissements de proximité

Des cadres techniques de haut niveau du Groupe dispensent par ailleurs des conférences ou des cours en Alsace, en France-Comté, à l'Ecole supérieure des sciences et techniques de l'ingénieur (ESSTIN) de Nancy, ou dans le cadre de formations de type DESS. Le Groupe anime également un atelier dans le cadre du cursus de l'ESIGE.

Des cadres techniques de haut niveau du Groupe dispensent par ailleurs des conférences ou des cours en Alsace, en France-Comté, à l'Ecole supérieure des sciences et techniques de l'ingénieur (ESSTIN) de Nancy, ou dans le cadre de formations de type DESS. Le Groupe anime également un atelier dans le cadre du cursus de l'ESIGE.

Un village de la chimie pour les jeunes

Séché Environnement était présent à la seconde édition du Village de la Chimie qui s'est tenu à Paris au printemps 2005, puis à Lyon au début 2006. A Paris, ce sont plus de 5 000 étudiants, lycéens et collégiens qui sont venus à la rencontre des acteurs de la chimie, comme Séché Environnement. L'objectif des industriels présents, représentés par des opérateurs, techniciens, ingénieurs ou chercheurs, a été de partager leur connaissance des métiers de la chimie et des perspectives de carrières, et surtout d'insuffler aux jeunes l'envie d'embrasser une formation en chimie dans ces métiers d'aujourd'hui et de demain, accessibles du BEP au Doctorat.

A cet effet, des salarié(e)s de l'exploitation, la qualité, la maintenance, du commercial... de Triadis, Trédi Salaise, Saint-Vulbas, Gérep... ont pu échanger avec ces jeunes sur leurs métiers. En retour, ils ont pu mesurer au cours de ces entrevues l'intérêt porté par ces élèves et étudiants à l'éventail d'emplois qu'un groupe comme Séché Environnement peut proposer.



Les visites de sites : un premier pas vers la connaissance

Accueillir des visiteurs sur les sites n'est pas qu'une démarche de connaissance mutuelle, c'est également un premier geste d'information et de formation fort. Montrer le devenir du déchet, les ressources qu'il recèle encore à condition d'avoir été trié convenablement en amont, et la fierté des salariés à leur poste de travail, sont des éléments de la pédagogie mise en œuvre. Les enquêtes menées sur le taux d'implication des français dans la démarche de développement durable sont éloquentes en la matière : les foyers ayant au moins un enfant de moins de quinze ans sont parmi les plus motivés et engagés.



Les entretiens de Louis le Grand



Fin août 2005 s'est tenue à Paris la deuxième édition des « Entretiens Louis le Grand » ; basés sur le principe de l'échange entre le monde de l'enseignement et celui de l'entreprise, l'édition de cette année avait pour thème « Les entreprises, acteurs de la recherche et de l'innovation ».

Organisée par la Direction de l'Enseignement Scolaire du ministère de l'Éducation nationale et l'Institut de l'entreprise, cette université a réuni plus de 400 personnes : 250 enseignants de sciences économiques et sociales, dont la participation s'inscrivait dans le cadre du plan de formation continue du ministère de l'Éducation nationale, et 160 cadres et dirigeants d'entreprise.

Institut de
l'entreprise

Cette rencontre visait à nourrir le dialogue entre le monde de l'entreprise et le monde de l'enseignement, à travers des échanges directs lors de tables rondes et d'ateliers de travail, durant lesquels les participants ont pu débattre de la place de l'innovation dans les entreprises, en s'appuyant notamment sur une vingtaine de cas concrets préparés conjointement par des enseignants et des cadres d'entreprise, dont Séché Environnement.

Le 10^{ème} anniversaire du Collège des Hautes Études de l'Environnement et du Développement Durable



Séché Environnement a soutenu cette manifestation qui a réuni à Paris de nombreux acteurs économiques, des représentants de l'enseignement et du monde associatif, le 16 février 2005, jour d'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto.



Le choix de cette date symbolique témoigne de la prise de conscience de cet enjeu planétaire, et alors que se déploie la Stratégie Nationale de Développement Durable, une table ronde a réuni autour du Ministre de l'Écologie et du Développement Durable, les responsables impliqués sur le thème de la problématique des compétences individuelles, collectives et sociétales que requiert le développement durable.





Libres paroles de stagiaires



« Elèves ingénieurs à l'Ecole des Mines d'Alès, nous avons, dans le cadre de nos études, effectué un stage de cinq semaines au siège de Paris de Séché Environnement. Actuellement en troisième année de formation dans notre école (sur

quatre ans au total), nous avons tous les trois choisi cette année le domaine de spécialisation « Management des Risques et Environnement ». Ainsi, nous avons eu l'opportunité d'effectuer une immersion dans le groupe Séché Environnement, qui correspondait parfaitement à nos attentes.

Séché Environnement en tant qu'entreprise de traitement des déchets est producteur de gaz à effet de serre (et notamment de dioxyde de Carbone CO₂). Toutefois, dans le cadre d'une démarche écologique, Séché cherche constamment à réduire son impact environnemental, et ainsi étudie des solutions permettant de diminuer les productions de gaz à effet de serre de ses installations. C'est dans cette optique que s'est inscrit notre travail. En effet, nous avons réalisé une étude

35 stagiaires
de plus
d'un mois en
2005

technique comparative, concernant les dégagements de gaz à effet de serre des différentes méthodes de traitement des déchets. Nous avons

également considéré les productions énergétiques que l'on pouvait obtenir par les différents types d'installations susceptibles

d'être mises en place dans le groupe. Une modélisation permettant de faire varier les différents paramètres de la problématique a été l'aboutissement du stage.

C'est dans la logique du protocole de Kyoto que Séché cherche à développer ces réflexions sur les gaz à effet de serre et l'énergie. Ainsi nos travaux pourraient donc constituer des bases pour une aide décisionnelle concernant les positions de la politique à venir du groupe. De ces cinq semaines de stage nous avons retenu plusieurs choses. Tout d'abord nous sommes reconnaissants de l'accueil chaleureux que nous avons reçu à Paris, dans les locaux de Séché, et nous en remercions grandement nos tuteurs au sein de l'entreprise. De plus nous avons été très bien encadrés durant ces cinq semaines, encadrement primordial pour le bon déroulement du stage car le sujet de celui-ci était assez complexe; merci donc aux responsables de Séché qui étaient à l'écoute de nos diverses demandes, nous ont conseillés et aidés lors de ces cinq semaines.

Nous avons de plus réellement découvert un domaine que nous n'avions qu'effleuré dans notre école. La prise en main du sujet et le premier plongeon dans le grand domaine des déchets ne furent pas simples, mais grâce à un bon encadrement nous y sommes arrivés. Le monde du traitement des déchets ne nous était pas, jusqu'à lors, paru aussi intéressant. En résumé, ces cinq semaines passées chez Séché Environnement furent très agréables et instructives, nous permettant de voir une adéquation entre les enseignements scolaires et les attentes de la vie dans une entreprise. Un grand merci pour l'accueil et la confiance qui est ici témoignée dans les collaborations entre Séché et les grandes écoles. »

Marion BARIS, Henri BASTIDE,
Yann DROUGLAZET
Elèves à l'Ecole des Mines d'Alès



Le retour d'expérience vu par les tuteurs de stage

«Des stages comme celui dont Marion, Henri et Yann ont témoigné s'inscrivent dans la dynamique de Séché Environnement avec les établissements d'enseignement, et dans son implication dans la formation de l'encadrement de demain.

Plusieurs acquis en découlent :

Pour le stagiaire :

- la découverte du monde de l'entreprise et de ses relations humaines ;
- la possibilité de gérer en autonomie un projet ou une réflexion propre et complexe, en profitant d'un encadrement et d'un accompagnement appropriés ;
- l'expérience de la communication (écrite et verbale) des résultats de l'étude, devant deux publics différents : à un niveau universitaire et devant un parterre de professionnels.



Mais également pour l'entreprise

- l'apport de réflexions nouvelles, de nouveaux points de vue, de nouveaux angles d'attaque des problèmes, affranchis de toutes routines ou habitudes qui peuvent conditionner le raisonnement ;
- les bénéfices de l'effort pédagogique qui implique une réflexion interne et une clarté de l'expression, toujours nécessaires ;
- la diffusion d'une image mieux comprise du métier ;
- le contact avec des établissements « viviers » de l'encadrement du futur.





Ludovic, 37 ans, Technicien de revalorisation des bains de chrome

Les femmes et les hommes dans l'exercice de leurs métiers

Fort de son expérience et de sa culture d'entreprise, Séché Environnement est devenu au cours des vingt dernières années l'un des principaux opérateurs du traitement des déchets en France. Le Groupe a acquis une notoriété fondée sur ses valeurs éthiques, ses compétences et sa capacité à apporter des réponses concrètes et fiables à l'ensemble de ses clients.

A l'occasion de son 20^{ème} anniversaire, Séché Environnement a souhaité mettre à l'honneur les collaborateurs qui font vivre l'entreprise en

s'investissant chaque jour dans l'exercice de métiers peu connus du grand public, et pourtant à l'utilité sociale incontestable.

C'est à Joël Robine, photographe de renom et de talent, grand reporter et lauréat de nombreux prix dont les prestigieux « World Press et Fuji Press Photo Award... » qu'a été confiée cette mission.

Il a réalisé de magnifiques portraits d'une quarantaine de femmes et d'hommes de l'entreprise, incarnant les nouveaux métiers de l'environnement : de l'écologue au laborantin chargé du contrôle des déchets, du conducteur de compacteur à l'ingénieur chimiste, de « monsieur Nez » à « madame Voisinage »...

Ces portraits, véritables tranches de vie de l'entreprise, sont regroupés dans un catalogue dans lequel chacun livre quelques commentaires sur son métier ou ses enjeux. Ce livret, sorte d'album de famille de l'entreprise, mémoire incontournable de ce vingtième anniversaire, a été offert au personnel du Groupe, aux partenaires de Séché Environnement et aux nombreux visiteurs de ses sites.

Cette très belle exposition de photos, à vocation itinérante, présentée sur l'ensemble des sites qui composent le Groupe lors de soirées d'anniversaire, a rencontré un joli succès auprès des nombreux invités partenaires de l'entreprise (salariés, clients, élus, associations, presse, actionnaires et riverains du Groupe).

Fiers de la contribution qu'ils apportent quotidiennement à la gestion de la problématique du traitement des déchets, les salariés ont apprécié cette initiative originale qui a mis en lumière leur travail et présenté sous un jour esthétique des métiers utiles à la protection de la santé de tous.





« Cette exposition est le fruit de ma rencontre avec une entreprise, mais surtout avec ses salariés, fiers du métier qu'ils exercent et passionnés par celui-ci. L'idée de faire vivre à la fois, au travers de photographies, des femmes, des hommes et un métier m'a tout de suite plu. J'ai reçu un accueil très chaleureux, nous avons eu un contact simple, franc et humain. Travailler au milieu de toutes ces personnes sensibles, se sentant investies d'une mission d'écologie et conscientes de la réelle utilité sociale des métiers du traitement des déchets a été un vrai bonheur pour moi. Aujourd'hui je me sens plus responsable de mes actes envers l'environnement et je serai désormais le premier à interpeller ceux qui le dégradent. A tous ces acteurs d'un jour, je dédie cette exposition. Je pense qu'ils sont beaucoup mis en valeur avec une telle exposition, qu'ils sont fiers aujourd'hui, et qu'ils seront fiers dans dix ans, dans vingt ans, des montrer ces photos. »

Joël Robine
photographe à l'AFP



Carole et Sébastien,
28 et 27 ans
Ingénieurs procédés



Noël, 42 ans
Conducteur de compacteur



Michel, 53 ans
Gazier



Hélène, 35 ans
Responsable de site

Jérôme, 33 ans
Eco-logisticien

Jean Claude, 52 ans
Chef de quai



Catalogue disponible sur simple demande



« Le déchet s'inscrit dans le temps technologique et dans le temps économique, mais il s'insère aussi dans le temps social et culturel. Il flotte entre l'oubli et la mémoire. »

Jean Chesneaux :
Temps et déchets in *L'art d'accomoder les restes*, catalogue d'exposition du Centre Georges Pompidou - 1981

p.116 Le périmètre et la méthodologie de reporting

p.118 Les indicateurs

p.124 Le glossaire

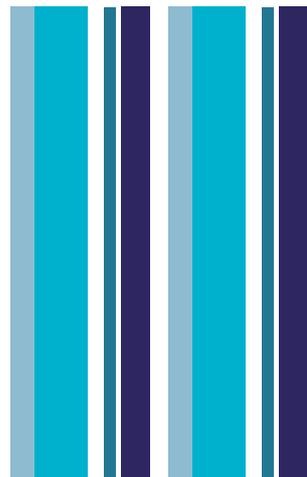
p.127 L'attestation des indicateurs

p.128 La poursuite du dialogue

Les données utilisées



Franck, 32 ans, Étancheur
"C'est l'étancheur qui prépare l'alvéole de stockage des déchets et qui contrôle, avant sa mise en service son étanchéité. C'est un métier à responsabilité à ne pas prendre à la légère."





Le périmètre et la méthodologie de reporting



Périmètre de collecte des données

Données environnementales, sociales et sociétales

Les données environnementales, sociales et sociétales correspondent à une vision économique de Séché Environnement tel que constitué en 2005 en France. Elles comportent les renseignements relatifs aux impacts environnementaux et sociaux de l'activité du Groupe, ainsi que prévu par le décret n° 2002-221 du 20 février 2002 pris pour l'application de l'article L 225-102-1 du Code de commerce et modifiant le décret n° 67-236 du 27 mars 1967 sur les sociétés commerciales. Les informations relatives aux rejets mentionnés dans cet article du Code de commerce sont données conformément aux prescriptions de l'arrêté du 30 avril 2002.

Cette volonté de transparence en exposant les données les plus pertinentes et les plus significatives des impacts de l'activité ont conduit pour l'exercice 2005 à adopter les règles suivantes :

- Le périmètre est constitué de la maison-mère Séché Environnement SA et de ses filiales françaises contrôlées majoritairement à fin 2005, et consolidées en méthode globale. Les implantations à l'international (environ 8 % du chiffre d'affaires 2005 et 12 % des effectifs) ne font pas l'objet à ce jour de collecte de données sociales et environnementales.
- Les données environnementales du présent rapport sont issues des déclarations faites régulièrement par les sites industriels aux administrations compétentes (DRIRE, DASS) qui en assurent la tutelle et le contrôle. Ces données proviennent de mesures, réalisées soit en interne (auto-contrôles), soit par des organismes agréés.

Les données environnementales et sociales ont fait l'objet d'un audit spécifique par Bureau Véritas Consulting.

Données financières

Les données financières consolidées du Groupe dans son ensemble sont présentées de manière détaillée dans le Document de référence déposé auprès de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) le 28 mars 2006.

Afin d'assurer une meilleure comparabilité des données 2004 et 2005, il a été établi des comptes consolidés pro forma pour l'exercice 2004, prenant en compte les sorties de périmètre réalisés en 2004 et 2005. Les comptes pro forma 2004 ont par ailleurs été établis conformément au nouveau référentiel comptable international.

Le Groupe a adopté le référentiel des normes internationales à compter du 1er janvier 2005, conformément aux dispositions du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002. Lors de la publication des résultats 2004, Séché Environnement a présenté les principaux impacts de ce changement de référentiel, tant en terme de présentation qu'en terme d'impact chiffré.

Référentiels utilisés

Pour établir sa gouvernance d'entreprise, Séché Environnement s'appuie sur des principes et des standards reconnus et codifiés, qui lui servent à établir son propre référentiel, sans risquer d'être suspecté de dérive médiatique vers les seuls points qui pourraient servir l'entreprise.



Jean-Claude, 52 ans,
Chef de quai



Les principaux référentiels mis en œuvre sont :

Niveau gouvernance	Norme ou standard	Objet
Général	Global Reporting Initiative	Référentiel de reporting
	Global Compact	Référentiel de l'ONU
	Engagement de progrès de l'UIC	Union des Industries Chimiques
	Charte des Valeurs OCDE	Comportement commercial
	Normes comptables dont législation NRE	Référentiel comptable légal en France
	Instructions AMF	Publication d'un document de référence pour les sociétés cotées
Ressources internes	ISO 9000	Qualité de la production
	ISO 14001	Management de l'environnement
	OHSAS 18001	Management de l'hygiène et de la sécurité

En dehors de tout caractère obligatoire pour rendre compte de son activité, Séch Environnement établit ses documents de communication pour la quatrième année consécutive conformément aux guides de la Global Reporting Initiative. Il s'agit d'une initiative en partenariat avec le PNUE fondée sur une action à long terme, internationale et multipartite (entreprises, ONG, associations...), qui s'est donnée pour mission de concevoir et de diffuser des lignes directrices d'action générale pour la production de rapports sur le Développement durable, utilisées par les entreprises, pour rendre compte des dimensions économiques, environnementales et sociales de leurs activités.



Les indicateurs

Economiques

Les données économiques détaillées sont disponibles dans le "Rapport annuel de synthèse 2005" et de manière encore plus détaillée dans le "Rapport annuel 2005 - Document de référence".

Les données d'activité : le chiffre d'affaires

Répartition du chiffre d'affaires par activités	2005		2004 Réel		2004 Réel (NF*)	
	M€	(IFRS) %	M€	(IFRS) %	M€	(NF*) %
Traitement DID	209,9	62%	200,1	61%	200,1	60%
Traitement DIB / OM	80,7	24%	81,4	25%	86,9	26%
Activités amonts	47,3	14%	45,1	14%	45,0	14%
TOTAL (données publiées)	337,9	100%	326,5	100%	332,0	100%
<i>Effet des variations de périmètre</i>			10,7			
TOTAL (données pro forma)	337,9		315,8			

Répartition chiffre d'affaires par zones géographiques	2005		2004 (IFRS)		2004 (NF)	
	M€	(IFRS) %	M€	(IFRS) %	M€	(NF) %
France	309,7	91,6%	301,1	92,2%	306,6	92,4%
International	28,3	8,4%	25,4	7,8%	25,4	7,6%
TOTAL (données publiées)	337,9	100%	326,4	100%	332,0	100%

Les données de rentabilité

Extraits du compte de résultat consolidé (En millions d'euros)	2005	2004	2004	2004
	(IFRS) réel	(IFRS) pro forma	(IFRS) réel	(NF) réel
Excédent brut d'exploitation	85,4	79,6	78,0	80,6
Résultat opérationnel courant	48,9	44,8	43,6	44,2
Résultat opérationnel	48,5	18,6	13,6	3,9
Résultat financier	(3,0)	(9,9)	(11,1)	(11,1)
Résultat net consolidé	32,6	(2,5)	(8,6)	(18,4)

Les données de structure patrimoniale

Extraits du bilan consolidé (En millions d'euros)	2005	2004	2004
	(IFRS) réel	(IFRS) réel	(NF) réel
Actif non courant	388	395	379
Actif courant (hors disponibilités)	124	120	136
Disponibilités	36	43	43
Fonds propres (y compris intérêts minoritaires)	241	212	202
Passif non courant	117	160	170
Passif courant	189	186	185

* NF : normes françaises

Environnementaux

Les gaz à effet de serre

	2005	2004
Emissions directes GES (kt CO₂)		
Incinération	383,87	441,55
Autre	0,44	0,39
Stabilisation et stockage CSDU	279,02	223,13
Valorisation chimique et régénération	9,32	8,44
Transports	74,32	72,56
Total (kt CO₂)	746,98	746,08
Emissions GES évitées (kt CO₂)		
Vapeur et électricité	18,94	19,80
Biogaz	11,91	13,60
Total (kt CO₂)	30,85	33,40
Emissions indirectes GES (kt CO₂)		
	4,71	5,11

Les émissions à l'atmosphère

	2005	2004
Rejets d'oxydes d'azote (t NO₂)		
	554,54	572,67
Rejets dioxydes de soufre (t SO₂)		
	136,86	122,49
Rejets acides HCl (t HCl)		
	8,73	10,57
Rejets de poussières (t/an)		
	14,82	23,13
Rejets de COV (t)		
dont incinération	6,00	7,27
dont régénération	40,60	36,50
Total	51,09	47,88
Rejets de dioxines (g/an)		
	0,33	0,53



L'eau

	2005	2004
Consommation d'eau (milliers m³/an)		
Incinération	3 856,21	4 027,43
Total	4 082,26	4 256,72
Rejets d'eau (milliers m³/an)		
	2 434,44	2 167,35
MES (t)	73,00	64,20
DCO (t) *	742,47	552,00
Sels solubles	5 073,37	5 461,44
Métaux totaux	2,14	2,00
AOX	3,97	2,53
METOX (t)	14,81	17,20
Azote total (t) CET	0,10	n.d.
Azote total (t) tous sites	15,80	18,50

* dont un rejet brut

La terre

	2005	2004
Surfaces utilisées (ha)		
Incinération	25,50	25,50
Physico chimique	8,50	8,50
Stabilisation et stockage	252,18	249,58
Valorisation chimique	24,70	24,70
Tri valorisation DIB/DDQD	3,42	3,42
Total	314,30	311,70

L'énergie

	2005	2004
Consommation d'énergie (GWh/an)		
	231,35	233,39
Production d'énergie (GWh/an)		
	193,18	207,39
Taux de couverture en énergie		
	83,50%	88,86%

La préservation des ressources naturelles

	2005	2004
Consommation de matières (kt / an)		
	222,63	252,35
Dont valorisation interne	126,71	101,44
Proportion issue de déchets	56,9%	40,2%
Valorisation matière externe (kt)		
	113,64	126,69
Valorisation matière / total déchets en %		
	5,0%	5,8%
Total valorisation (interne et externe) en kt		
	240,35	228,13
Total valorisation (interne et externe) en %		
	10,63%	10,5%

Les déchets de l'activité

	2005	2004
Déchets de l'activités DID (kt)		
	124,32	116,43
Déchets de l'activité DIB (kt)		
	33,70	38,87

Les nuisances sonores

L'activité du Groupe a des émissions sonores assez limitées causées principalement par les bruits de circulation d'engins, de broyeurs et de ventilateurs. Dans le cas où cela s'avèrerait nécessaire, les opérateurs disposent d'équipements individuels de protection.

Les nuisances sonores des établissements vis-à-vis de leur voisinage sont peu importantes. Les arrêtés préfectoraux d'autorisation d'exploiter en fixent des limites maximales en limite de propriété, c'est-à-dire généralement :

- de jour 70 dB émergence : 6 dB ;
- de nuit 60 dB émergence : 4 dB.

Le respect de ces prescriptions est atteint par des dispositions constructives de l'outil de traitement des déchets, et par l'organisation des circulations internes au site des engins de manutention.

Sociaux

la situation des effectifs

	2005			2004		
L'effectif total Groupe						
Effectifs par zones géographiques						
France	1 371			1 343		
Europe (hors France)	100					
Amérique	59			246		
Asie	30					
Total	1 560			1 589		
Les effectifs France à fin d'année						
Par catégories (nombre)	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>
Cadres	167	59	226	169	57	226
Agents de maîtrise	248	111	359	242	109	351
Employés	99	131	230	113	120	233
Ouvriers	529	27	556	505	28	533
Total effectif au 31.12	1 043	328	1 371	1 029	314	1 343
Par nature de contrats	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>
CDI	1 004	303	1 307	990	293	1 283
CDD	39	25	64	39	21	60
Total effectif au 31.12	1 043	328	1 371	1 029	314	1 343
Parité hommes/femmes	76,1%	23,9%		76,6%	23,4%	
Proportion CDD / effectif total	3,7%	7,6%	4,7%	3,8%	6,7%	4,5%
Effectif de fin d'année	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>
En équivalent temps plein	1 045	308	1 353	1 030	291	1 321
Parité hommes/femmes	77,3%	22,7%		78,0%	22,0%	
Effectif mensuel moyen	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>
	1 016	300	1 316	1 027	291	1 318
Parité hommes/femmes	77,2%	22,8%		77,9%	22,1%	
Emploi de travailleurs handicapés						
Nombre handicapés dans Groupe	34 unités bénéficiaires (dont 5,9 Femmes)			28 unités bénéficiaires		
Sous-traitance avec le secteur protégé (équivalent. emplois)	0,57			1		
Les mouvements de l'année						
Nombre d'embauches	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>
CDI	90	33	123	78	24	102
CDD	62	29	91	30	19	49
Total	152	62	214	108	43	151
Parité hommes/femmes	71,0%	29,0%		71,5%	28,5%	
Nombre de départs						
Fin de CDD	71			39		
Démissions et départs en cours de période d'essai	36			31		
Licenciements	22			37		
Mutations internes	5			8		
Retraites et pré-retraites	8			17		
Décès	3			2		
Total	145			134		

L'organisation du travail et des temps de vie

	2005			2004		
Effectif par domaine d'activité	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>
Admin., gestion, informatique	56	123	179	72	129	201
Commercial	50	52	102	42	40	82
Recherche et développement	3	3	6	2	3	5
Process	781	57	838	707	50	757
Qualité sécurité environnement	16	15	31	34	16	50
Analyses, laboratoires	34	69	103	48	70	118
Maintenance	77	1	78	82	2	84
Autres	26	8	34	42	4	46
Total	1 043	328	1 371	1 029	314	1 343
Effectif travaillant par équipes	<i>Fixes Alternées</i>	<i>Total</i>	<i>Fixes Alternées</i>	<i>Total</i>		
2 équipes	32	74	106	34	80	114
3 équipes	24	41	65	21	34	55
> 3 équipes	26	191	217	15	206	221
Total	82	306	388	70	320	390
Proportion postés / effectif total			28,3%			29,0%
Durée hebdomadaire moyenne (en heures)						
Temps de travail	35 (1 Ets à 39 avec 10 salariés)			35 heures		
Heures supplémentaires						
Heures dans l'année	37 448			39 451		
Estimation / heures totales théoriques	1,5%			1,6%		
Recours à l'intérim						
Effectif moyen eq. Temps plein	116			103		
Proportion / effectif moyen	8,4%			7,7%		

La sécurité

	2005	2004
Accidents du travail		
Taux de fréquence des accidents avec arrêt (TF1)	31,1	44,7
Taux de gravité TG	0,8	1,6
Taux de fréquence des accidents sans arrêt (TF2)	46,5	71,9



Le développement des compétences

	2005			2004		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Nombre de stages						
Cadres	118	75	193	137	82	219
Agents de maîtrise	459	127	586	494	145	639
Employés	161	83	244	191	108	299
Ouvriers	576	3	579	638	13	651
Total	1 314	288	1 602	1 460	348	1 808
Parité hommes/femmes	82,0%	18,0%		80,8%	19,2%	
Nombre d'heures de formation par personne						
Cadres	1 537	809	2 346	1 497	804	2 301
Agents de maîtrise	5 151	1 591	6 742	5 591	1 471	7 062
Employés	1 202	1 083	2 285	1 581	1 015	2 596
Ouvriers	6 925	46	6 971	7 709	86	7 795
Total	14 815	3 529	18 344	16 378	3 376	19 754
Parité hommes/femmes	80,8%	19,2%		82,9%	17,1%	
Répartition des formations par (en %)						
Environnement qualité sécurité			20%			26%
Métiers			36%			47%
Management communication			6%			5%
Gestion administration			32%			19%
Autres			6%			3%
Dépenses de formation						
en % masse salariale		2,07			2,26	
Droit individuel à la formation						
Nombre d'heures cumulées non encore utilisées	24 660	14 454	39 114			n.d.

La santé et la sécurité des travailleurs

	2005	2004
Dépenses consacrées à l'amélioration des conditions de travail et de sécurité		
Dépenses engagées dans l'année pour la fourniture de vêtements de travail et d'équipements individuels de sécurité	517 942	545 483
Investissements réalisés dans l'année, permettant l'amélioration des conditions et d'exécution du travail	1 442 078	226 130

La représentation du personnel

	2005			2004		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Nombre de représentants						
Délégués syndicaux	19	3	22	18	4	22
Délégués du personnel	38	8	46	30	16	46
Membres de comité d'entreprise	30	15	45	38	15	43
Membres de comités centraux d'entreprise	15	4	19	15	4	19
Délégations uniques du personnel	25	13	38	26	10	36
Nombre de réunions de						
Délégués du personnel		66			85	
Comités d'entreprise		62			67	
Comités centraux d'entreprise		5			6	
Délégation unique du personnel		64			62	
Dotations aux comités d'entreprise						
en % masse salariale		1,17%			1,50%	

Âges et ancienneté

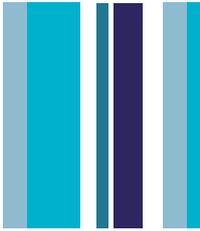
	2005	2004
La pyramide des âges		
L'âge du personnel		
< 25 ans	55	23
de 25 à 30 ans	142	61
de 31 à 35 ans	183	81
de 36 à 40 ans	188	64
de 41 à 45 ans	167	45
de 46 à 50 ans	130	25
de 51 à 55 ans	108	16
de 56 à 60 ans	60	10
> 60 ans	10	3
Âge moyen	40	37
La stabilité dans l'emploi		
L'ancienneté		
< 5 ans	397	153
de 6 à 10 ans	272	75
de 11 à 15 ans	165	49
de 16 à 20 ans	96	29
de 21 à 25 ans	59	11
de 26 à 30 ans	44	9
> 30 ans	10	2

La rémunération

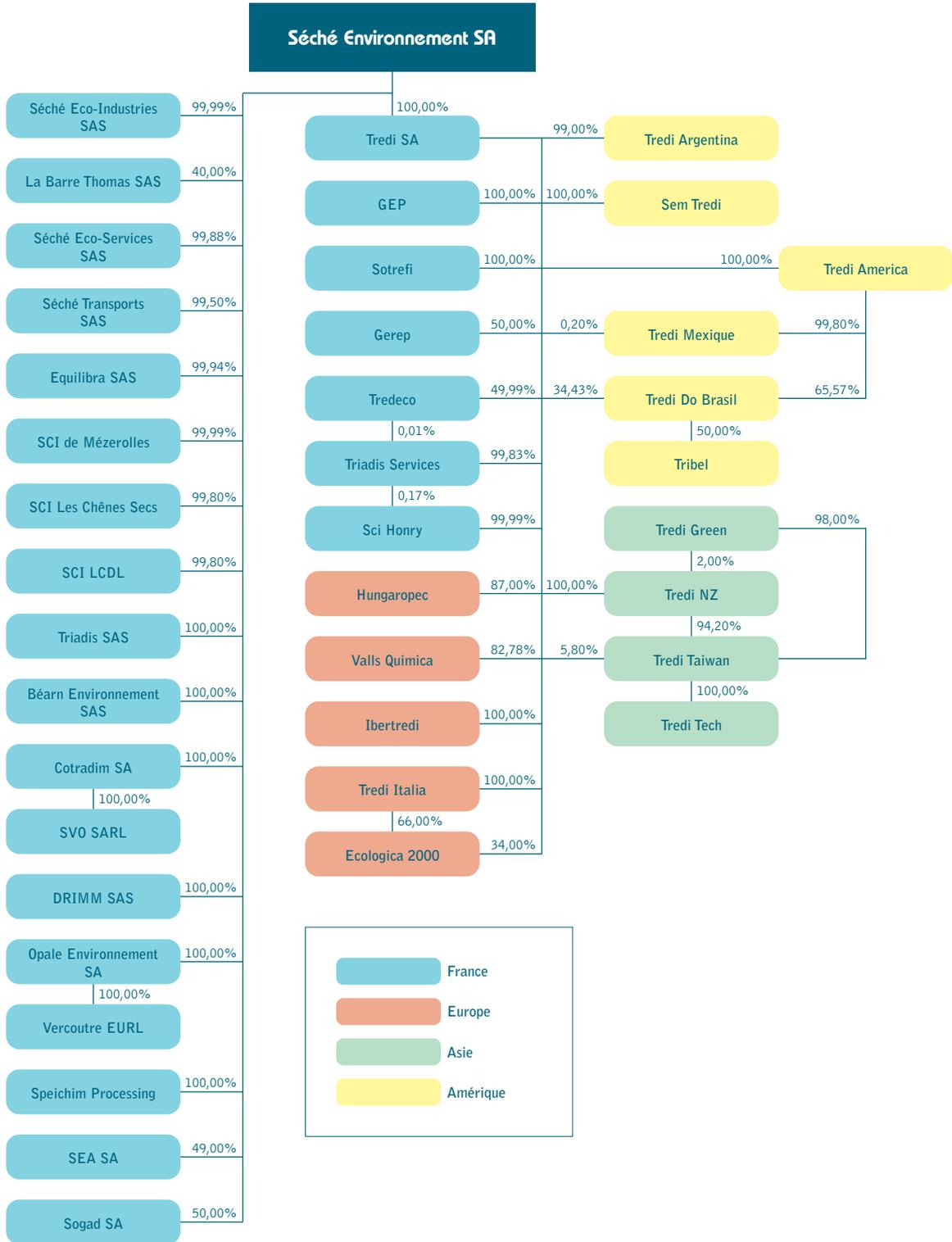
	2005	2004				
La rémunération annuelle et son évolution en k€						
Masse salariale brute	39 351	40 553				
Charges sociales patronales	19 319	18 687				
Coût salarial total	58 670	59 240				
La hiérarchie des rémunérations de l'effectif permanent (en fonction plafond SS)						
	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>
< 0,60 x S.S. (< 18 115 €)	35	9	44	80	19	99
> 0,60 x S.S. (> 18 115 €)	214	58	272	269	60	329
> 0,80 x S.S. (> 24 154 €)	208	68	276	209	73	282
> 1,00 x S.S. (> 30 192 €)	158	25	183	148	32	180
> 1,20 x S.S. (> 36 230 €)	113	25	138	113	26	139
> 1,50 x S.S. (> 45 288 €)	36	17	53	39	9	48
> 1,80 x S.S. (> 54 346 €)	20	2	22	13	4	17
> 2,00 x S.S. (> 60 384 €)	22	4	26	22	2	24
> 2,50 x S.S. (> 75 480 €)	35	1	36	34	0	34
L'intéressement et la participation						
Montant global de la réserve de participation	1 475 438	833 605				
Montant moyen de la participation par salarié	2 395	1 644				

L'absentéisme

	2005	2004
Taux d'absentéisme		
Total	6,77%	7,20%
Motifs		
Accidents du travail et trajet	4,66%	4,97%
Maladie	0,59%	0,99%
Maternité	0,99%	0,80%
Autres	0,53%	0,44%
Total	6,77%	7,20%



Organigramme juridique
au 31.12.2005



Glossaire

Chaque mot du glossaire est précédé d'un idéogramme indiquant son domaine de référence :

- Rubriques « métier » ▼
- Données environnementales ◆
- Critères sociaux ou sociétaux ●
- Terminologie économique ou financière ■

◆ ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie)

Établissement public à caractère industriel et commercial, placé sous la tutelle des ministres chargés de la recherche, de l'environnement et de l'énergie.

◆ ADR

Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.

◆ Agenda 21

Projet définissant les objectifs et les moyens de mise en œuvre du développement durable d'un territoire ou d'une entreprise.

Il est élaboré par la mise en cohérence des objectifs d'une collectivité en concertation avec l'ensemble de ses acteurs socio-économiques.

Basé sur un diagnostic, il permet d'établir un programme d'actions, document évalué selon une grille d'indicateurs qui pourront le cas échéant réorienter les étapes suivantes.

▼ Biocentre

Centre industriel collectif de traitement par voie biologique de sols pollués.

▼ Biogaz

Gaz produit par la décomposition biologique anaérobie de la matière organique contenue dans les déchets ménagers et assimilés.

■ CAPEX (capital expenditure)

Investissements corporels et incorporels à l'exclusion des investissements financiers.

■ Capitalisation boursière

Valeur donnée par le marché boursier à une société. Elle s'obtient en multipliant le cours de l'action par le nombre de titres en circulation.

■ Cash-flow

Voir Marge brute d'autofinancement (MBA).

■ Cash-flow libre

Marge brute d'autofinancement après déduction des investissements de maintenance, et prise en compte de la variation du besoin en fonds de roulement.

▼ Cendres volantes

Résidus des usines d'incinération comprenant les fines sous chaudières, les résidus de dépoussiérage et les résidus de la neutralisation des fumées (sauf pour les procédés humides). Elles doivent subir un traitement de stabilisation, avant leur stockage en CSDU.

▼ Centre de stockage de déchets ultimes (CSDU)

Lieu aménagé de stockage permanent de déchets. On distingue :

- "la Classe 1" recevant des déchets industriels dangereux,
- "la Classe 2" recevant des déchets ménagers et assimilés,
- "la Classe 3" recevant des déchets inertes, gravats et déblais.

Synonymes : CET (centre d'enfouissement technique), décharge (familier).

▼ Centre de tri

Installation de tri mécanique des déchets avant l'envoi en filière de valorisation.

◆ ● CLIS ou CLIC

Commission Locale d'Information et de Surveillance (Concertation).

◆ CMR

Substances présentant des risques cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction (au nombre de 504 hors substances complexes dérivées du charbon et du pétrole). Le décret du 01.02.2002 régit la prévention de ces risques.

▼ ◆ Cogénération

Production simultanée d'électricité et d'énergie thermique (vapeur) dans des installations spécialement conçues à cet effet. Ce système permet de maximiser le rendement énergétique.

▼ Collecte

Ensemble des opérations consistant à enlever les déchets et à les acheminer vers un lieu de transfert, de tri, de traitement, de valorisation ou de stockage.

▼ Compostage

Transformation en présence d'eau et d'oxygène des déchets organiques par des micro-organismes (champignons, bactéries, ...) en un produit comparable à l'humus.

■ Croissance organique

Croissance à périmètre, taux de change et méthode constants.

▼ DASRI

Déchets des activités de soins à risques infectieux.

▼ Déchet

Est un déchet, au sens de la loi n°75-633 du 15 juillet 1975, tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit ou plus généralement tout bien meuble abandonné ou que son détenteur a destiné à l'abandon.

▼ Déchetterie

Au sens de la circulaire du 11 mai 1989, constitue une déchetterie un centre ouvert aux particuliers pour le dépôt sélectif et transitoire de déchets, dont ils ne peuvent se défaire de manière satisfaisante par la collecte normale des ordures ménagères du fait de leur encombrement, de leur quantité ou de leur nature.

▼ Déchet Ménager

Déchets générés par les ménages à leur domicile. Ne sont pas des déchets ménagers :

- les déchets qui proviennent d'une activité professionnelle, même s'ils sont produits au domicile d'un particulier ;
- les déchets produits par les particuliers hors de leur domicile.

▼ DIB (Déchets industriels banals)

Déchets des entreprises, commerces ou artisans pouvant être traités dans les mêmes installations que les ordures ménagères : cartons, verre, déchets de cuisine, emballages.

▼ DID (Déchets industriels dangereux)

Déchets qui, en raison de leur composition chimique, doivent être traités dans des installations de stockage autorisées.

▼ Déchets inertes

Au sens de l'arrêté du 16 juillet 1991, sont des déchets inertes des déchets solides minéraux ne pouvant, même après mise en décharge, subir aucune transformation physique, chimique ou biologique.

▼ Déchets dangereux en quantités dispersées DDQD

Il s'agit de déchets dangereux produits en faibles quantités par les artisans, les entreprises, les particuliers, ... Ils sont récupérés en déchetteries ou par des circuits de collecte spécialisés.

▼ Déchet Ultime

Déchet, résultant ou non du traitement d'un déchet, qui n'est plus susceptible d'être traité dans les conditions techniques et économiques du moment, notamment par extraction de la part valorisable ou par la réduction de son caractère polluant ou dangereux.

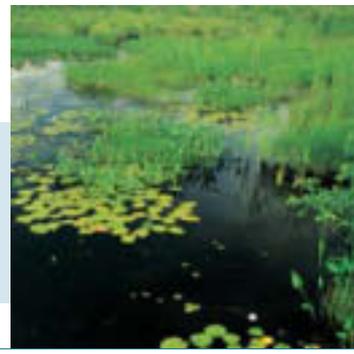
Définition précisée par la circulaire du 28/04/98, émanant du ministère en charge de l'environnement. Les déchets ultimes sont les déchets dont on a extrait la part récupérable ainsi que divers éléments polluants : piles et accumulateurs, etc... Cette définition est fonction du lieu et du moment. (Article L.541-1 du Code de l'environnement et Circulaire du 28 avril 1998 relative à la mise en œuvre et l'évolution des plans départementaux d'élimination des déchets ménagers et assimilés).

▼ Déchloration

Décomposition chimique de molécules chlorées, comme les PCB, par ajout de réactifs comme le sodium métallique ou certains solvants.

▼ Déchromation

Réduction du chrome Cr6+ présent dans des déchets liquides (comme des bains de traitement de surface) en chrome Cr3+ (moins toxique) par ajout de réactifs comme le bisulfite de sodium, puis précipitation sous forme d'hydroxydes par addition de chaux. Dans certains cas, le chrome peut être valorisé.



▼ Décyanuration

Opération permettant de transformer des cyanures (toxiques) en cyanates (non toxiques) par réaction d'oxydation, le plus souvent par chloration alcaline en utilisant des réactifs comme l'hypochlorite de sodium.

▼ Déshydratation mécanique

Opération nécessaire pour réduire la teneur en eau afin de diminuer le volume et augmenter le pouvoir calorifique (boues), généralement réalisée au moyen de filtres à bandes ou filtres presse.

◆ ● Développement Durable

Le développement durable est celui qui permet de concilier l'environnement, l'économie et le social, qui préserve pour les générations futures les ressources disponibles ainsi que la qualité et la diversité des milieux naturels.

◆ ● Dioxines

Composé chimique toxique apparaissant lors de la combustion de certaines matières organiques. Il existe 210 dioxines, dont 17 sont répertoriées comme nocives.

◆ ● DRIRE

Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement.

▼ Effluents

Tout fluide émis par une source de pollution.

■ Endettement net consolidé

Endettement financier total duquel est déduit la trésorerie disponible. Il représente le poids réel de la dette du Groupe.

▼ Évaporation sous vide

Séparation par évaporation de la phase aqueuse d'un déchet et d'une phase en général huileuse ; la phase aqueuse est dégradée biologiquement et le concentrat huileux est incinéré.

▼ Evapo-incinération

Séparation par évaporation de la phase aqueuse d'un déchet et d'une phase en général huileuse (mais aussi dans certains cas minérale) ; les vapeurs dégagées sont oxydées thermiquement et le concentrat huileux peut être utilisé comme combustible d'appoint dans les incinérateurs.

■ Excédent brut d'exploitation

Montant des ressources que l'entreprise tire de son cycle d'exploitation avant coût de financement, et avant amortissements et provisions.

▼ ● FNADE

Fédération Nationale des Activités de la Dépollution.

■ Fonds propres

Différence entre l'actif net et l'ensemble des dettes. Ils se décomposent en une part appartenant à l'entité consolidant (fonds propres part du Groupe) et celle revenant aux actionnaires tiers des filiales consolidées (part des minoritaires).

◆ ● Gaz à effet de serre - GES

Gaz qui, comme le dioxyde de carbone et le méthane, contribue à maintenir la chaleur émise par le soleil dans l'atmosphère. L'augmentation significative des gaz à effet de serre produits par l'activité humaine est, entre autres, responsable du réchauffement de la planète, et de ses conséquences sur l'écosystème.

● Global Compact

Pacte initié par le secrétaire général de l'ONU en juillet 2000 au Forum économique de Davos. Il comporte dix principes universels relatifs aux droits de l'homme, aux normes du travail et à l'environnement. Il concrétise la contribution volontaire et l'engagement d'entreprises à la promotion d'un développement durable au niveau de la planète.

● Global Reporting Initiative - GRI

La GRI est une initiative en partenariat avec le PNUE (voir PNUE) fondée sur une action à long terme internationale et multipartite (entreprises, ONG, associations, ...). La GRI s'est donnée pour mission de concevoir et de diffuser des lignes directrices d'action générale pour la production de rapports sur le développement durable, utilisées par les entreprises, pour rendre compte des dimensions économiques, environnementales et sociales de leurs activités.

▼ Incinération

Traitement basé sur la combustion avec excès d'air. Ce traitement se fait avec ou sans valorisation énergétique. La directive européenne sur l'incinération, du 4 décembre 2000, définit installation d'incinération "toute installation de traitement thermique, y compris l'incinération par oxydation, pyrolyse, gazéification ou traitement plasmatique."

▼ ICPE - Installation Classée pour la Protection de l'Environnement

Au sens de la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976, sont des installations classées les usines, ateliers, dépôts, chantiers, carrières et, d'une manière générale, les installations exploitées ou détenues par toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui peuvent présenter des dangers ou inconvénients, soit pour la commodité du voisinage, soit pour la santé, la sécurité, la salubrité publique, soit pour la protection de la nature et de l'environnement, soit pour la conservation des sites ou des monuments. On distingue celles qui sont soumises à déclaration à la Préfecture et celles qui sont soumises à autorisation préfectorale après enquête publique. Les installations de traitement de déchets font partie de cette dernière catégorie.

◆ ● ISO 9001

Normes internationales de management par la qualité des produits ou des prestations, en vue de la satisfaction permanente du client. Elle repose aujourd'hui principalement sur la notion d'amélioration continue.

◆ ● ISO 14001

Norme internationale de management de l'environnement présentant des méthodes organisationnelles pour l'entreprise.

▼ Lixiviat

Liquide chargé bactériologiquement et chimiquement par la dégradation des déchets, lors de la circulation des eaux dans les déchets stockés.

▼ Lixiviation

Extraction, par opération de lavage ou de percolation, des éléments solubles contenus dans un déchet.

▼ Mâchefers

Résidus issus de la fraction non combustible des déchets après incinération. Ils peuvent être valorisés en travaux publics ou stockés. Synonymes : scories.

■ Marge brute d'autofinancement (MBA)

Flux de trésorerie dégagés annuellement par l'activité.

▼ Matière première secondaire

Produit issu du recyclage qui retrouve une seconde vie comme matière première dans un nouveau processus industriel.

▼ Méthanisation

Production de biogaz par la dégradation anaérobie contrôlée des déchets organiques.

◆ METOX

Indice permettant de calculer un équivalent de toxicité de plusieurs métaux selon la formule : METOX = 10 Pb + 50 Hg + 50 Cd + Cr total + 5 Ni + Zn + 5 Cu + 10 As.

▼ Neutralisation

La neutralisation d'un effluent consiste à ramener son pH (par acidification ou alcalinisation) à une valeur proche de neutre : 7.

◆ ● OHSAS 18001

Référentiel d'origine britannique relatif à la mise en place d'un système de management de la santé, de la sécurité et du bien-être au travail.

◆ PCB ou Polychlorobiphényles

Huile utilisée dans les appareils électriques - transformateurs et condensateurs - pour ses propriétés diélectriques. Les principales appellations commerciales de la molécule sont pyralène et askarell. Une mauvaise combustion de PCB génère des dioxines (pollution chaude). Le produit est interdit de fabrication depuis le début des années 1980, et les appareils encore en fonctionnement devront être décontaminés d'ici 2010 (Directive Européenne 95/59/CE du 16 septembre 1996).

● PNUE

Programme des Nations Unies pour l'Environnement.

▼ Prétraitement

Opération qui modifie la composition chimique ou les caractéristiques physiques d'un déchet afin de faciliter son traitement ou son stockage en CSDU. Le but principal est de diriger, par le jeu de mélanges et de séparations de phases, chaque fraction du déchet vers sa destination économique optimale.

■ Price earning ration PER

Rapport entre le cours de bourse de l'action et le bénéfice net par action.

▼ Pyrolyse ou thermolyse

Traitement thermique avec un apport d'air limité. L'oxydation est incomplète. Dans certains cas, ces procédés engendrent un sous-produit combustible qui est à traiter de façon appropriée.

▼ Récupération

Opération qui consiste à collecter et/ou trier des déchets en vue d'une valorisation des biens et matières les constituant.

▼ Recyclage

Opération visant à introduire les matériaux provenant de déchets dans un cycle de production en remplacement total ou partiel d'une matière première vierge.

▼ Réemploi

Opération par laquelle un bien usagé, conçu et fabriqué pour un usage particulier, est utilisé pour le même usage ou un usage différent. La réutilisation et le reconditionnement sont des formes particulières de réemploi.

▼ Refus de tri

Déchet non valorisé à l'issue du tri industriel. Certains refus peuvent faire l'objet d'un traitement ultérieur.

▼ Régénération

Opération visant à redonner à un déchet les caractéristiques physico-chimiques qui permettent de l'utiliser en remplacement d'une matière vierge.

▼ Regroupement

L'optimisation du transport des déchets passe par le regroupement des déchets produits en petite quantité sur des plate-formes spécialisées. Le regroupement des déchets peut s'accompagner de conditionnement ou de pré-traitement avant l'envoi vers la filière de traitement la plus adaptée.

▼ Résidus d'épuration des fumées

Résidus issus du dépoussiérage et de la neutralisation des fumées des incinérateurs. Peut quelquefois être employé à tort avec la même acception que les cendres volantes.

- REFIDI : Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération des Déchets Industriels.

- REFIOU : Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération des Ordures Ménagères. Ils comprennent les cendres issues du dépoussiérage et les résidus de la neutralisation des fumées. La combustion d'une tonne d'ordures ménagères produit entre 20 kg et 50 kg de REFIOU en fonction du procédé utilisé (humide ou sec).

▼ Résines échangeuses d'ions

Techniques de détoxification d'effluents faiblement pollués par des métaux (eaux de lavage, bain de traitement de surface).

■ Résultat net par action

Division du résultat net consolidé du Groupe, après déduction des intérêts minoritaires, par le nombre d'actions en circulation.

■ Résultat net part du Groupe

Résultat net total (ce que l'ensemble des sociétés consolidées a dégagé comme résultat) diminué de la partie qui appartient aux actionnaires tiers des filiales dont Sèché Environnement ne détient pas la totalité du capital.

■ Résultat opérationnel courant

Montant des ressources que l'entreprise tire de son cycle opérationnel pour ses opérations à caractère récurrent.

■ Résultat opérationnel

Résultat opérationnel courant majoré du résultat de cessions des actifs (y compris des titres consolidés) déduction faite des éventuels dépréciation d'écart d'acquisition.

■ Retour sur capitaux employés

Rapport entre le résultat opérationnel et les capitaux investis. C'est la mesure de la capacité de l'entreprise à rémunérer les fonds qui sont mis à sa disposition par les actionnaires et les prêteurs.

▼ Réutilisation

Nouvel emploi d'un déchet pour un usage différent ou non de sa précédente utilisation.

▼ Stabilisation

La stabilisation a pour objectif l'inertage des polluants contenus dans le déchet par des réactions chimiques et/ou physiques. reposent sur des procédés "à froids" utilisant les liants hydrauliques ou organiques, ainsi que différents réactifs. ou à chauds comme la vitrification. Le résultat conduit, du fait de la nature des procédés, à une solidification du déchet.

● SYPRED

Syndicat professionnel pour le recyclage et l'élimination des déchets industriels.

■ Taux de distribution

Pourcentage du résultat net distribué aux actionnaires sous forme de dividende (également nommé pay-out).

■ Taux d'endettement

Rapport entre l'endettement net et les fonds propres (également nommé gearing).

● Taux de fréquence TF1

Nombre d'accidents du travail avec arrêts survenus au cours de la période, multiplié par un million, divisé par le nombre total d'heures travaillées.

● Taux de gravité TG

Nombre de jours perdus pour cause d'accident du travail au cours de la période, multiplié par mille, divisé par le nombre total d'heures travaillées.

◆ TGAP

Taxe Générale sur les Activités Polluantes.

▼ Traitement

Processus physiques, thermiques, chimiques ou biologiques, qui modifient les caractéristiques des déchets de manière à en réduire le volume ou le caractère dangereux, à en faciliter la manipulation ou à en favoriser les valorisations.

▼ Traitement thermique

Traitement des déchets par l'action de la chaleur. Ceci inclut notamment l'incinération, la pyrolyse et la thermolyse.

▼ Traitements physico-chimiques

Ces traitements regroupent entre autres les opérations de cassage d'émulsions, de neutralisation, de déchromatation, de décyanuration, de déshydratation, de régénération de résines, de déchloration...

▼ Transfert ou transit

Changement de véhicules entre la collecte et les sites de tri, de traitement ou de stockage afin d'optimiser le transport. L'acheminement peut comporter plusieurs transferts.

▼ Transport

Opération consistant à apporter les déchets d'un point à un autre sans réaliser de collecte.

▼ Tri

Opération visant à séparer les différentes catégories de matériaux (cartons, plastiques, palettes en bois...) en vue d'en faciliter l'élimination ou la valorisation.

● UIC

Union des industries chimiques.

▼ UIOM

Unité d'incinération d'ordures ménagères.

▼ Valorisation

Terme générique recouvrant le réemploi, la réutilisation, la régénération, le recyclage, la valorisation organique ou la valorisation énergétique des déchets.

▼ Valorisation énergétique

Utilisation d'une source d'énergie résultant du traitement des déchets.

▼ Valorisation matière

Utilisation de tout ou partie d'un déchet en remplacement d'un élément ou d'un matériau.



Dans l'intérêt des entreprises et des Hommes

Attestation des indicateurs Rapport de responsabilité sociétale de Séché Environnement Exercice clos le 31 décembre 2005

A la demande de Séché Environnement, et en application de sa politique développement durable, Bureau Veritas a mis en œuvre les procédures décrites ci-après, en vue d'attester les valeurs relatives à l'exercice, clos le 31 décembre 2005, des indicateurs environnementaux et sociaux de Séché Environnement.

Ces tableaux ont été préparés sous la responsabilité des services ressources humaines, environnement et sécurité du Groupe. Ils concernent tous les sites industriels français du Groupe. L'objectif des travaux de Bureau Veritas était de s'assurer de la sincérité de l'ensemble des chiffres présentés dans ces tableaux, pour les 12 mois correspondant à l'année 2005.

Les procédures suivantes ont été mises en œuvre :

- Sur une base représentant les différentes activités, Bureau Veritas a revu sur place à Changé et à Salaise (Trédi et Speichim), par sondage, les valeurs présentées par les sites en les rapprochant de pièces justificatives et en vérifiant les différentes hypothèses et formules de calcul.
- Bureau Veritas a revu, par sondages, la fiabilité des procédures de contrôle interne et des systèmes d'agrégation des données environnementales et sociales.
- Bureau Veritas a revu la correcte centralisation et totalisation des chiffres issus du reporting interne développement durable de chaque site dans les tableaux.

Sur la base des travaux effectués, Bureau Veritas est d'avis que les informations décrites ci-dessus relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2005, sont sincères.

Rueil-Malmaison, le 28 mars 2006

Bureau Veritas
Laurent LOUAIL

Immeuble Apollo
10, rue Jacques Daguerre
92565 Rueil-Malmaison Cedex
Tél. : 01 47 14 33 88
Télécopie : 01 47 14 33 99

Société Anonyme à Directoire
et Conseil de Surveillance
au capital de 13 819 683.60 Euros
RCS Nanterre B 775 690 621

17 bis, place des reflets
la défense 2 92400 Courbevoie
www.bureauveritas.com



La poursuite du dialogue

Ce quatrième rapport de responsabilité sociétale, inspiré du cadre proposé par la Global Reporting Initiative (GRI) a été réalisé dans le cadre de la politique de transparence mise en œuvre par la Direction générale du Groupe. Que toutes celles et tous ceux qui ont contribué à son élaboration s'en trouvent ici remerciés.

Les hommes et les femmes qui illustrent ce rapport ou y témoignent sont des collaborateurs et des parties prenantes de séché Environnement. Nous les remercions sincèrement pour leur aimable contribution.

Ce document n'est pas le document de référence déposé auprès de l'AMF et ne saurait en tout état de cause être considéré comme exhaustif de l'engagement de Séché Environnement dans sa démarche de progrès, qui s'exprime à travers sa Charte de Développement durable.

Votre aide nous est précieuse pour mieux prendre en considération vos préoccupations. Pour en savoir plus, ou nous faire part de vos commentaires, contactez-nous.

Daniel Baumgarten

Directeur délégué

Tél. 01 53 21 53 55

Henri Petitgand

Directeur de la communication

Tél. 01 53 21 53 56

Email : communication@groupe-seche.com



Séché
environnement

Séché global solutions

- Forme juridique : société anonyme à Conseil d'administration
- Capital social : 1 607 692,40 euros
- Siège social : Les Hêtres BP 20 - Changé (53810)
- Immatriculation : Registre du commerce et des sociétés de Laval sous le numéro B 306 917 535
- Code APE : 741 J
- Cotation en Bourse : Euronext Paris depuis le 27 novembre 1997, code ISIN : FR0000039109

Jean-Noël, 35 ans,
Gardien de déchetterie

L'intégralité des données économiques, sociales, environnementales et juridiques est disponible dans le Document de référence 2005 qui est soumis à l'Assemblée générale des actionnaires le 19 mai 2006.

Ses données sont complémentaires à ce document qui présente les arrêtés comptables publiés pour l'exercice 2005.

L'ensemble de ces documents peut être envoyé sur simple demande, ou consulté sur le site Internet du Groupe :

www.groupe-seche.com



Carte-CD disponible
sur demande

Création : Studio Version ② . com

Crédit photos : Bertrand Bouflet,
François Vrignaud, Joël Robine,
Franck Dubout, Paul-Emile Bouron

Ce document est imprimé sur un papier sans chlore "TCF - Totally Chlorine Free", fabriqué dans une unité certifiée ISO 9001.



Les Hêtres - BP 20 - 53810 Changé
Tél : (33) 02 43 59 60 00 - Fax : (33) 02 43 59 60 01

33 rue de Mogador - 75009 Paris
Tél : (33) 01 53 21 53 53 - Fax : (33) 01 53 21 53 54

www.groupe-seche.com